



# RAPPORT D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE

Plan conjoint des producteurs de pomme de terre du Québec

Dossier n° : 090-20-02

**Évaluation périodique des interventions des  
Producteurs de pommes de terre du Québec  
dans la mise en marché des produits visés par le  
Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec  
pour la période de janvier 2019 à décembre 2023**

Le 31 octobre 2024

201, boulevard Crémazie Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 1L3  
Téléphone : 514 873-4024  
Courriel : rmaaqc@rmaa.qc.ca

Régie  
des marchés agricoles  
et alimentaires  
**Québec** 

## TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE.....	1
2. PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL DE L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE .....	3
3. INTERVENTIONS.....	4
4. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION PÉRIODIQUE .....	4
5. CONSTATS .....	8
6. COMMUNICATIONS ET FORMATIONS.....	11
7. RECOMMANDATIONS .....	13
8. CALENDRIER DE SUIVI .....	14

**ANNEXE 1 - Calendrier de suivi**

**ANNEXE 2 - Questions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec transmises préalablement à la séance publique et questions supplémentaires**

**ANNEXE 3 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la pomme de terre au Québec 2018-2022, Février 2024, Informations complémentaires et présentation révisée, 4 avril 2024 (Monographie du MAPAQ)**

**ANNEXE 4 - Les Producteurs de pommes de terre du Québec, Évaluation périodique du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, Mémoire de l'office, Période 2019-2023, Présenté à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, 25 janvier 2024 (Mémoire des PPTQ)**

**ANNEXE 5 - Les Producteurs de pommes de terre du Québec, Évaluation périodique du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, Présentation de l'office, Période 2019-2023, 28 mars 2024, Réponses aux questions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec transmises préalablement à la séance publique et aux questions supplémentaires**

## 1. CONTEXTE

[1] La *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*<sup>1</sup> (la Loi) établit des règles permettant d'organiser la production et la mise en marché des produits agricoles de façon efficace et ordonnée.

[2] La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (la Régie), conformément à l'article 5 de cette loi :

[...] a pour fonctions de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles et alimentaires, le développement de relations harmonieuses entre les différents intervenants, la résolution des difficultés qui surviennent dans le cadre de la production et la mise en marché de ces produits en tenant compte des intérêts des consommateurs et de la protection de l'intérêt public.

[3] L'article 62 de la Loi prévoit que la Régie doit procéder à une évaluation périodique des interventions d'un office dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint qu'il administre. Cet article se lit comme suit :

62. À la demande de la Régie et au plus tard à tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé.

La Régie donne alors aux personnes intéressées à la mise en marché du produit visé l'occasion de présenter leurs observations sur l'application du plan et des règlements concernés.

[4] La période couverte par la présente évaluation débute en janvier 2019 et se termine en décembre 2023. Certaines informations relatives à l'année 2024 ont été présentées de manière complémentaire lors de la séance publique tenue le 4 avril 2024.

[5] Les Producteurs de pommes de terre du Québec (les PPTQ) sont désignés pour diriger et appliquer le *Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec*<sup>2</sup> (le Plan conjoint). Ils veillent au respect des sept règlements pris en vertu de ce plan, en plus de leurs règles de régie interne<sup>3</sup> (le Règlement général). Ils sont affiliés à la confédération de L'Union des producteurs agricoles (l'UPA).

[6] Les PPTQ sont l'agent de négociation et de vente du produit visé par le Plan conjoint, soit la pomme de terre produite au Québec. Ils en assurent la mise en marché, négocient et

---

<sup>1</sup> RLRQ, c. M-35.1.

<sup>2</sup> RLRQ, c. M-35.1. r. 269.

<sup>3</sup> *Règlement général des Producteurs de pommes de terre du Québec*, Décision 11951, 8 mars 2021.

signent des conventions de mise en marché avec les acheteurs, dont certains sont représentés par des associations accréditées.

[7] L'Association des emballeurs de pommes de terre du Québec (l'AEPTQ) est accréditée depuis mars 1982<sup>4</sup> pour représenter tous les acheteurs de pommes de terre destinées au marché à l'état frais, tandis que l'Association des transformateurs de légumes frais (l'ATLF) est accréditée depuis mai 2000<sup>5</sup> pour représenter tous les acheteurs de pommes de terre destinées à la catégorie prépelage.

[8] En ce qui concerne les autres acheteurs du produit visés par le Plan conjoint mais non couverts par des accréditations, les PPTQ négocient et signent des conventions de mise en marché avec chacun d'eux, le cas échéant. Il s'agit essentiellement du marché de la transformation en croustilles, pour lequel deux acheteurs actifs ont des liens conventionnels avec les PPTQ.

[9] Le Plan conjoint couvre l'ensemble du territoire du Québec. Annuellement, 19 000 hectares sont cultivés par quelque 225 producteurs répartis en quatre catégories, qui sont déterminées selon la destination de leurs produits. La répartition de la production par catégorie est la suivante :

1. Pommes de terre destinées au marché à l'état frais (dites « de table ») : 55 %
2. Pommes de terre destinées au prépelage : 20 %
3. Pommes de terre destinées à la transformation en croustilles : 15 %
4. Pommes de terre destinées à la semence : 10 %

[10] Environ 500 autres producteurs québécois déclarent cultiver des superficies en pommes de terre, mais ils ne sont pas visés par le Plan conjoint, puisque leurs ventes sont dirigées vers les consommateurs et non vers l'un des acheteurs signataires de conventions de mise en marché.

[11] Les PPTQ sont dirigés par un conseil d'administration (le CA) composé de dix administrateurs répartis comme suit : quatre proviennent de la catégorie « état frais », deux du prépelage, deux de la transformation en croustilles et deux de la semence. Ces administrateurs sont élus par les producteurs lors des assemblées de catégorie, qui se tiennent avant l'assemblée générale annuelle (l'AGA) des PPTQ. Le CA se réunit immédiatement après l'AGA pour élire les membres du comité exécutif. C'est également lors des assemblées de catégorie

---

<sup>4</sup> RMAAQ, Décision 3366, 25 mars 1982.

<sup>5</sup> RMAAQ, Décision 7076, 15 mai 2000.

que les producteurs élisent les membres des comités de négociation des conventions de mise en marché pour chaque catégorie.

## 2. PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL DE L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE

[12] Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (le MAPAQ) a déposé un portrait-diagnostic du secteur de la pomme de terre<sup>6</sup> couvrant les années 2018-2022. La Régie retient les éléments suivants et invite le lecteur à consulter le portrait joint en annexe pour plus de détails :

- La production annuelle de pommes de terre au Québec est d'environ 15 millions (M) de quintaux, ce qui représente un chiffre d'affaires d'environ 246 M de dollars (\$) pour les producteurs.
- La pomme de terre est le légume le plus populaire au Canada, représentant environ un tiers de tous les légumes consommés, toutes catégories confondues. Depuis 2018, sa consommation par habitant a augmenté.
- Au Québec, de 2018 à 2022, la filière de la pomme de terre a connu une excellente croissance, tant au niveau des volumes de production (+31 %) que des ventes (+53 %), particulièrement dans les secteurs de la transformation en croustilles et du prépelage, où la croissance des ventes a dépassé 78 %. Les marchés de la semence et du prépelage ont connu de fortes hausses de prix au cours de la période étudiée.
- La pomme de terre se distingue également parmi les légumes surgelés, représentant 61 % des volumes de vente.
- L'espace-tablette occupé par les pommes de terre d'ici dans les épiceries du Québec est passé de 77 % à 90 %, et les exportations de pommes de terre de catégories « de table » et « prépelage » sont passées de 1,5 M de quintaux à près de 3 M.
- La pomme de terre est cultivée partout au Québec, particulièrement dans les sols sablonneux et légers. La Capitale-Nationale (24 % des superficies) et Lanaudière (22 %) viennent en tête des principales régions productrices, suivies du Saguenay–Lac-Saint-Jean (15 %). Les superficies consacrées à la pomme de terre biologique ont, pour leur part, plus que doublé, mais représentent encore une faible proportion des superficies totales (0,9 %).
- Partout au Canada, les superficies et les volumes de pommes de terre sont en hausse, particulièrement en Alberta et au Manitoba, où des investissements

---

<sup>6</sup> Voir annexe 3.

majeurs ont été réalisés pour agrandir ou construire des usines de transformation (marché de la frite). Au Québec, on observe également une augmentation de 7 % à 8 % des superficies cultivées et des rendements à l'hectare plus élevés. D'ailleurs, la rentabilité des exploitations agricoles s'est améliorée davantage au Québec que dans les autres provinces, grâce à la réduction des dépenses et aux économies d'échelle.

- Les entreprises de production de pommes de terre ont réalisé une marge d'exploitation positive tout au long de la période étudiée, à l'exception des producteurs de croustilles, qui ont connu un ratio moyen négatif deux années sur cinq. Les marges bénéficiaires ont augmenté proportionnellement à la taille des entreprises et le soutien de l'État a été plus important pour les exploitations situées dans les régions périphériques que pour celles des régions centrales.
- L'un des principaux défis auxquels est confronté le secteur de la pomme de terre est la gestion de l'eau, ainsi que la réduction des quantités de pesticides utilisées et des risques sanitaires et environnementaux qui leur sont associés. La pomme de terre est une culture sensible à de nombreux parasites et ravageurs. C'est pourquoi elle nécessite l'utilisation régulière de pesticides pour assurer sa protection. Il est à prévoir que cette situation s'accroîtra avec les changements climatiques.

### 3. INTERVENTIONS

[13] Lors de la séance publique, seuls les PPTQ ont déposé un mémoire<sup>7</sup>. Aucun des deux signataires des conventions de mise en marché des croustilles ni aucune des deux associations accréditées ne se sont manifestés ou n'ont soumis d'observations.

### 4. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION PÉRIODIQUE

[14] La précédente évaluation périodique a eu lieu le 18 avril 2019 et le rapport de la Régie a été publié en décembre suivant. Pour chacune des sept recommandations contenues dans ce rapport<sup>8</sup>, les PPTQ ont identifié dans leur mémoire le suivi effectué. Nous en présentons ici un résumé et une brève analyse.

---

<sup>7</sup> Voir annexe 4.

<sup>8</sup> RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC, Rapport *Évaluation périodique des interventions des Producteurs de pommes de terre du Québec dans la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint*, 17 décembre 2019, en ligne : <[https://services.rmaa.gouv.qc.ca/DocuCentre/EvalPerio/2019/090-20-02\\_Rapport\\_evaluation\\_periodique\\_PPTQ\\_20191217\\_annexes.pdf](https://services.rmaa.gouv.qc.ca/DocuCentre/EvalPerio/2019/090-20-02_Rapport_evaluation_periodique_PPTQ_20191217_annexes.pdf)>.

**1. Élaborer et mettre en œuvre une programmation afin de susciter l'intérêt des productrices pour l'administration de l'Office afin de viser l'atteinte d'une parité hommes-femmes au conseil d'administration des PPTQ et maintenir une place importante pour la relève agricole au sein des différentes structures décisionnelles de l'Office.**

- Bien qu'aucune programmation spécifique n'ait été mise en place au cours de la période, plusieurs actions ont permis de soutenir la présence des femmes et de la relève au sein des PPTQ. Lors des « Journées champêtres », les PPTQ mettent en lumière le rôle significatif des femmes. Lors du banquet annuel, les PPTQ ont mis en place un système de reconnaissance pour les membres de l'industrie et la relève agricole. D'ailleurs, en 2023, la productrice d'honneur du « Colloque sur la pomme de terre » du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (le CRAAQ) était une femme. Malgré ces initiatives, aucune femme ne siège actuellement au CA des PPTQ, alors qu'il y en avait une en 2022-2023.

**2. Dans un souci de transparence, transmettre à la Régie l'organigramme de la structure organisationnelle du Consortium de recherche sur la pomme de terre ainsi qu'une liste des différents projets qui y sont soutenus et maintenir ces informations à jour annuellement. De plus, mettre en place des mécanismes afin d'assurer le transfert technologique vers les producteurs.**

- Les PPTQ ont transmis à la Régie l'organigramme de la structure du Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (le CRPTQ) en mai 2020, ainsi que le tableau synthèse de la Planification stratégique 2020-2023 de ce dernier. Ces informations ont été mises à jour à deux reprises au cours de la période, soit en mai 2021 et en mars 2023.
- Le transfert technologique vers les producteurs a été assuré par les moyens suivants :
  - Les producteurs de pommes de terre ont été invités à participer aux assemblées du CRPTQ pour en savoir davantage sur l'avancement des projets de recherche;
  - Les PPTQ ont tenu, le 25 janvier 2023, la « Journée Innovation » organisée en collaboration avec le CRPTQ et le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (le CRIBIQ);
  - Les PPTQ collaborent annuellement avec le CRAAQ pour la tenue du « Colloque sur la pomme de terre ». Il s'agit d'un lieu de partage de connaissances et de transfert technologique;
  - Les PPTQ contribuent également avec différents groupes régionaux à l'organisation de journées de diffusion au champ. Par exemple, les « Journées Pomme de terre du Centre-du-Québec », qui ont été organisées

en 2022 et 2023 en collaboration avec le MAPAQ, le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière et le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité.

- 3. Dans une perspective d'amélioration continue des mécanismes de concertation au sein de la filière et de négociations de conventions de mise en marché qui répondent le mieux possible aux besoins des parties prenantes, évaluer la mise en place d'une chambre de coordination dans le secteur.**
  - Les PPTQ considèrent que le Plan conjoint, dans sa forme actuelle, répond aux besoins des producteurs. Une évaluation de l'outil « chambre de coordination » n'a pas été réalisée dans ce contexte et, par conséquent, aucun rapport détaillé de cette évaluation n'a été déposé à la Régie.
  - Malgré ce constat, les PPTQ ont profité de la période pour réfléchir aux différents mécanismes de concertation qui existent au sein de la filière. Afin de les mettre à jour, ils ont mandaté un tiers pour analyser la composition des structures décisionnelles des PPTQ et identifier les défis spécifiques qui pourraient nuire à leur développement. À cet effet, certains changements ont été apportés à la représentation des producteurs dans les négociations entourant les conventions de mise en marché de la croustille.
- 4. Élaborer des cibles mesurables afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés au « Plan de match 2018-2021 ».**
  - Selon le calendrier de réalisation, les PPTQ devaient déposer à la Régie en mai 2020 un document identifiant plus précisément des cibles mesurables relatives aux enjeux présentés dans le « Plan de match 2018-2021 » de l'organisation. Ces cibles n'ont été ni élaborées ni transmises, bien que l'organisation ait travaillé sur chacun des enjeux au cours de la période.
  - Concernant les objectifs centraux et généraux du « Plan de match 2018-2021 », le mémoire des PPTQ fournit des détails sur chacun d'entre eux. La grande majorité des objectifs ont été atteints.
- 5. Élaborer et produire un plan stratégique à compter de l'année 2021 pour la durée qu'il jugera appropriée et qui établit des indicateurs mesurables pour permettre une évaluation objective de l'atteinte des cibles qui y seront fixés visant notamment l'amélioration des points suivants :**
  - a) La certification de produits, la production biologique et les circuits courts;
  - b) Les pratiques culturelles respectueuses de l'environnement dans une perspective de développement durable et qui tiennent compte de la réalité des changements climatiques, notamment quant à la réduction de l'utilisation

**des pesticides et autres interventions en phytoprotection, l'irrigation et la conservation des sols, la gestion des matières fertilisantes, la gestion et le traitement des eaux de lavage et l'utilisation des services-conseils en agroenvironnement;**

**c) La valorisation des pommes de terre qui ne sont pas commercialisées.**

- La planification stratégique des PPTQ est toujours en cours d'élaboration et n'a donc pas été livrée pour novembre 2021, comme recommandé.
- Une planification stratégique pour la filière « pomme de terre » a néanmoins été complétée en décembre 2022. Cet exercice, dans lequel les PPTQ ont été fortement impliqués, a permis d'identifier des objectifs et des indicateurs qui répondent en partie aux recommandations ciblées par la Régie. L'exercice a également permis de recréer une « Table filière pommes de terre ». Cette dernière avait été dissoute en 2007, puis remplacée par une structure de concertation pouvant se rencontrer sur la base de projet, dont la dernière rencontre remontait à 2009.
- Parallèlement à ces initiatives, les PPTQ ont également lancé la « Filière responsable de la pomme de terre du Québec » au cours de la période, qui vise à encourager et à promouvoir des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement.

**6. Mettre à jour la convention de mise en marché relative aux pommes de terre fraîches datant de 2007 afin de la rendre compatible aux pratiques actuelles.**

- Les parties ont signé une nouvelle convention en novembre 2022, et la Régie l'a homologuée en mars 2023. Elle a été mise à jour pour refléter les réalités actuelles, tout en renforçant les liens de collaboration avec l'AEPTQ.

**7. En vue du prochain exercice d'évaluation périodique des activités de l'Office, préparer une synthèse résumant la participation des membres aux différentes activités consultatives ou autres structures spécifiques d'échanges, ainsi qu'un portrait de l'évolution budgétaire de l'Office pour toute la période visée par l'évaluation.**

- Le nombre moyen de participants aux AGA est de 150, dont 40 intervenants, ce qui représente environ 50 % des producteurs visés par le Plan conjoint. Depuis 2020, les PPTQ tiennent les quatre assemblées de catégorie à des moments différents, permettant ainsi à tous les producteurs intéressés de participer à toutes les rencontres, le cas échéant.

## 5. CONSTATS

[15] Dans l'ensemble, le bilan des interventions des PPTQ est positif et révèle une organisation structurée qui utilise et maîtrise les pouvoirs que lui confère la Loi au bénéfice des producteurs. Les PPTQ collaborent avec les intervenants du secteur et contribuent à la vitalité de la filière.

[16] Les recommandations de l'évaluation périodique précédente ont été analysées et des efforts ont été faits pour les mettre en œuvre, même si certaines n'ont pas été réalisées. Les PPTQ ont fait preuve de leadership en s'impliquant dans plusieurs réflexions stratégiques (Table filière pommes de terre et Filière responsable de la pomme de terre du Québec). Par ailleurs, certains constats méritent d'être examinés et serviront de base aux recommandations de la présente évaluation périodique.

### 5.1 Portrait des interventions de l'office

#### 5.1.1 Actions réglementaires

[17] Certains règlements ont fait l'objet de révisions au cours de la période couverte.

[18] Ainsi, en 2019, le *Règlement sur les contributions des producteurs de pommes de terre du Québec*<sup>9</sup> (le Règlement sur les contributions) est modifié afin d'augmenter les montants à percevoir pour mieux refléter les dépenses des PPTQ, qui sont en augmentation depuis les dernières années<sup>10</sup>.

[19] En septembre de la même année, le Plan conjoint est modifié pour refléter la refonte du mode de fonctionnement des PPTQ survenue au printemps 2015, qui a notamment aboli le vote par délégation aux AGA<sup>11</sup>.

[20] En mars 2021, le Plan conjoint est à nouveau modifié, notamment pour permettre la tenue des assemblées de catégorie avant celle de l'AGA et pour préciser la constitution de

---

<sup>9</sup> RLRQ, c. M-35.1. r. 265.

<sup>10</sup> *Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de pommes de terre du Québec*, (2019) 151 G.O. II, 2031 (Décision 11633).

<sup>11</sup> *Règlement modifiant le Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec*, (2019) 151 G.O. II, 3931 (Décision 11682).

chacun des comités de négociation<sup>12</sup>. Dans le même processus, le *Règlement sur les catégories des producteurs de pommes de terre du Québec*<sup>13 14</sup>, et le Règlement général sont modifiés.

[21] Dans le cadre d'une future modification réglementaire, la Régie estime qu'il serait pertinent de mettre à jour l'article 12 du Plan conjoint, qui prévoit que la Régie doit « approuver » la nomination d'un membre d'un comité des PPTQ lorsqu'il entre en fonction pour remplacer un membre sortant en cours de mandat.

### 5.1.2 Recherche et promotion

[22] Les PPTQ confient la majorité de leurs activités de recherche au CRPTQ. Ce dernier est financé par les PPTQ à hauteur d'environ 150 000 \$ par année, complété par des sommes provenant d'autres partenaires financiers publics. Le CRPTQ a pour mandat de soutenir le développement durable du secteur de la pomme de terre, notamment par le développement de variétés performantes qui répondent aux besoins de l'industrie et qui permettent une régie des cultures respectueuse de l'environnement. Les PPTQ envisagent une éventuelle contribution spéciale dédiée uniquement à la recherche, puisque l'entente de financement avec le MAPAQ arrive à échéance.

[23] En plus du mandat de recherche confié au CRPTQ, les PPTQ sont directement impliqués dans d'autres projets de recherche via une multitude de centres, dont les détails sont disponibles dans leur mémoire. Les PPTQ s'engagent également à contribuer au déploiement du Plan d'agriculture durable du MAPAQ auprès des producteurs.

[24] En ce qui concerne la promotion de la pomme de terre de table, les PPTQ contribuent, avec l'AEPTQ et trois grandes chaînes de distribution alimentaire canadiennes, à une campagne de promotion générique intitulée « Épatante patate » qui a cours depuis plusieurs années. Elle est financée à raison de 2 cents par sac de pommes de terre utilisé pour l'emballage, et l'argent est perçu par le distributeur de ces sacs. Au total, les sommes amassées représentent environ 500 000 \$ annuellement. L'administration du fonds est confiée à l'AEPTQ, dont les membres utilisent les sacs pour emballer les pommes de terre de catégorie « de table ». Un protocole d'entente lie les trois parties partenaires et établit la gouvernance du fonds de promotion.

[25] Bien que le *modus operandi* de la campagne « Épatante patate » semble efficace et satisfaisant pour toutes les parties concernées, le protocole d'entente date de 2005. Selon les

---

<sup>12</sup> *Règlement modifiant le Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec*, (2021) 153 G.O. II, 1515 (Décision 11949).

<sup>13</sup> RLRQ, c. M-35.1. r. 261.1.

<sup>14</sup> *Règlement modifiant le Règlement sur les catégories des producteurs de pommes de terre du Québec*, (2021) 153 G.O. II, 1516 (Décision 11950).

PPTQ, ce protocole d'entente devrait être renouvelé et mis à jour. Une rencontre à cet effet était prévue en 2024.

### 5.1.3 Mise en marché et soutien à la production

[26] Au cours de la période, les PPTQ ont continué à participer activement à la mise en marché des pommes de terre visées par le Plan conjoint. Les quatre comités de mise en marché se sont réunis régulièrement, assurant ainsi le partage d'informations clés entre les producteurs et les acheteurs pour mener à bien les négociations. Une quinzaine de conventions de mise en marché de gré à gré ont été signées puis homologuées, ce qui démontre la capacité des signataires à s'entendre et à développer leurs liens d'affaires.

[27] Des membres du CA ont suivi la formation « Négociation raisonnée » organisée par la Régie, qui vise à outiller les offices et les acheteurs pour négocier plus efficacement. La Régie invite les PPTQ à utiliser les concepts développés lors de la formation pour mener à bien les négociations à venir et à poursuivre le processus en intégrant des acheteurs stratégiques.

[28] Au cours de la période, une seule convention a fait l'objet d'une sentence arbitrale<sup>15</sup>, soit celle liant l'office et Yum Yum, et ce, pour la récolte 2020 seulement. D'ailleurs, ce fut l'occasion pour la Régie de souligner le cadre conventionnel particulier dans lequel s'inscrivent les conventions liant l'office et les acheteurs de croustilles.

[29] En ce qui concerne la mise en marché des pommes de terre destinées à la transformation en croustilles, des ajustements ont été apportés au comité de négociation pour répondre à une demande des acheteurs d'avoir des discussions plus directes avec leurs producteurs fournisseurs, en plus de celles tenues avec les PPTQ. Il existe maintenant deux groupes indépendants représentant les producteurs : l'un intervient auprès de Frito-Lay et l'autre auprès de Yum Yum. L'office insiste cependant sur l'importance que les négociations relatives aux conventions se tiennent collectivement, en présence d'au moins un représentant des PPTQ, alors que l'office doit continuer à jouer son rôle et maintenir son statut d'agent de négociation et de vente.

[30] À la demande des PPTQ, des études sur les coûts de production ont été réalisées par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture en 2021 et 2022 pour les catégories « de table » et « transformation en croustilles ». D'autres études complémentaires pour la catégorie « semence » et pour la pomme de terre certifiée biologique seront bientôt disponibles. Ces références permettent aux PPTQ d'appuyer davantage leurs demandes au moment de négocier des conventions de mise en marché.

---

<sup>15</sup> *Producteurs de pommes de terre du Québec et Aliments Krispy Kernels inc. (Division Croustille Yum Yum enr.)*, 2021 QCRMAAQ 70 (Décision 12021).

[31] Par ailleurs, les PPTQ souhaitent une plus grande transparence et un meilleur partage des gains au sein de la chaîne de valeur. Pour ce faire, ils préconisent une plus grande collaboration entre les différents acteurs de la filière, notamment en ce qui a trait aux coûts d'exploitation des usines de transformation. La Régie rappelle qu'en cas d'arbitrage, elle rend une sentence arbitrale qui tient compte de la qualité de la preuve qui lui est présentée par les parties. La Régie encourage également les parties à utiliser les différents forums et tables de concertation existants pour partager l'information souhaitée.

## 6. COMMUNICATIONS ET FORMATIONS

[32] La Régie souligne le dynamisme des PPTQ en matière de communication et de formation et les encourage à poursuivre leurs initiatives.

[33] Au quotidien, les communications des PPTQ s'articulent autour de six outils principaux : deux infolettres, le partage des comptes rendus des réunions des élus à l'étranger, un site Internet, une application en ligne pour les producteurs et la page Facebook des PPTQ. Ces outils, nombreux et complémentaires, permettent aux producteurs de se tenir au courant des travaux de leur office. Il est à noter que les PPTQ sont également membres de diverses organisations de concertation au Canada et aux États-Unis. Ces affiliations permettent le réseautage, la communication et le développement de relations d'affaires stratégiques avec les parties prenantes de l'industrie nord-américaine de la pomme de terre.

### 6.1.1 Gouvernance, finances et planification stratégique

[34] Dans un souci d'optimisation des ressources, les PPTQ ont transféré leur service de comptabilité aux services de l'UPA, ce qui leur permet de concentrer leurs ressources internes sur leurs principaux objectifs portant notamment sur les enjeux environnementaux auxquels la filière est confrontée, avec un accent particulier sur les questions liées aux eaux de lavage, à l'irrigation et à l'utilisation des pesticides.

[35] En ce qui concerne les finances de l'office, les données démontrent une situation saine et stable du chiffre d'affaires entre 2019 et 2023, ce dernier oscillant entre 1,6 M\$ et 1,8 M\$. L'analyse des états financiers démontre un bon contrôle des dépenses : les PPTQ ont connu cinq années consécutives d'excédent budgétaire au cours de la période. Au final, l'actif net est passé de 741 000 \$ à 1,6 M\$ entre 2019 et 2023.

[36] Au sein du CA, on observe une stabilité du nombre d'administrateurs, avec un faible taux de roulement sur la période visée, soit trois changements en cinq ans.

[37] En ce qui concerne la planification stratégique de l'industrie de la pomme de terre, plusieurs initiatives ont été lancées au cours des dernières années. Certains plans sont en vigueur, d'autres sont en cours d'élaboration :

1. La planification stratégique des PPTQ est en cours d'élaboration;
2. La planification stratégique de la « Table filière pommes de terre » a été complétée en décembre 2022. L'exercice a permis, en quelque sorte, de recréer une Table filière pommes de terre québécoise;
3. Les PPTQ ont également lancé au cours de la période la « Filière responsable de la pomme de terre du Québec »<sup>16</sup>, qui vise à promouvoir des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement et à améliorer les conditions de mise en marché de la pomme de terre. Une feuille de route<sup>17</sup> identifie les piliers sur lesquels cette « filière » se construit;
4. Le *Plan d'action 2018-2023* de la *Politique bioalimentaire 2018-2025* du MAPAQ<sup>18</sup> établit des objectifs en matière de production maraîchère, dont certains visent la filière de la pomme de terre. Les PPTQ sont d'ailleurs cités à plusieurs reprises dans la *Feuille de route 2023*<sup>19</sup>, qui documente l'état d'avancement des initiatives planifiées.

[38] À ces quatre plans s'ajoute également une planification stratégique du CRPTQ, un organisme paragouvernemental qui soutient la recherche et le développement sur la pomme de terre. Les priorités et les objectifs de recherche sont définis par les différents acteurs de la filière de la pomme de terre et sont mis à jour annuellement pour chaque appel à projets. Les PPTQ sont très impliqués dans le CRPTQ, qui a pour mandat de contribuer ou de réaliser certaines des actions mentionnées dans les quatre autres planifications mentionnées.

[39] Toutes ces planifications sont en partie interreliées et, à leur lecture, il est possible de constater une certaine redondance dans les actions prévues. De plus, il apparaît que la gouvernance de chacune d'entre elles repose sur la bonne volonté des parties prenantes et que, par conséquent, la responsabilité de la réalisation des actions est partagée et dépend des moyens financiers et organisationnels respectifs de chaque partie. Ce constat met en lumière l'importance du leadership de l'une des parties impliquées afin d'atteindre les objectifs visés,

---

<sup>16</sup> Page d'accueil, en ligne : <<https://frptq.ca/>>.

<sup>17</sup> Une approche collective et durable, en ligne : <<https://frptq.ca/wp-content/uploads/2023/09/Feuille-de-route.pdf>>.

<sup>18</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Politique bioalimentaire 2018-2025 – Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire*, Partenaires, ministères et organismes, Édition 2021, en ligne : <[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO\\_politiquebioalimentaire-planaction2021\\_MAPAQ.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO_politiquebioalimentaire-planaction2021_MAPAQ.pdf)>.

<sup>19</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Politique bioalimentaire 2018-2025 – Feuille de route, Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire*, Filière sectorielle – Maraîcher-fruitier, Édition 2023, en ligne : <[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/politique-bioalimentaire/feuilles-route/PL\\_feuille\\_maraicher\\_fruitier\\_MAPAQ.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/politique-bioalimentaire/feuilles-route/PL_feuille_maraicher_fruitier_MAPAQ.pdf)>.

notamment ceux qui se retrouvent dans la planification stratégique de la « Table filière pommes de terre ». Les PPTQ peuvent jouer ce rôle, s'ils le souhaitent.

[40] Rappelons que la Table filière avait été dissoute en 2007, puis remplacée par une structure de concertation pouvant se rencontrer sur la base de projet, dont la dernière rencontre a eu lieu en 2009. La gouvernance et l'efficacité d'une telle table doivent être soutenues par des moyens concrets, ce à quoi les PPTQ peuvent contribuer activement.

[41] De plus, puisque la planification stratégique des PPTQ est toujours en cours d'élaboration, il serait opportun qu'elle :

1. Prenne en considération toutes les autres planifications afin d'éviter le dédoublement;
2. Établisse des indicateurs mesurables pour permettre une évaluation objective de l'atteinte des cibles souhaitées.

## 7. RECOMMANDATIONS

[42] Compte tenu des observations reçues et des constats faits par la Régie dans son évaluation des interventions des PPTQ dans la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint, la Régie recommande à l'office de :

1. Finaliser la planification stratégique et l'adapter, au besoin, en tenant compte des autres planifications stratégiques existantes dans le secteur, afin d'éviter le dédoublement des actions. Établir des indicateurs de suivi pour permettre une évaluation objective de l'atteinte des cibles souhaitées. Déposer à la Régie un bilan de la mise en œuvre de la planification stratégique à la rencontre de mi-parcours prévue dans le calendrier de suivi;
2. Poursuivre les démarches de mise à jour et de renouvellement du protocole d'entente permettant le financement de la campagne de promotion générique de la pomme de terre de table;
3. Revoir l'article 12 du Plan conjoint afin que la nomination d'un membre d'un comité nommé en cours de mandat ne soit plus soumise à l'approbation de la Régie. Vérifier la concordance entre les différents textes réglementaires et le Plan conjoint;
4. Poursuivre les initiatives et soutenir les producteurs en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau.

## 8. CALENDRIER DE SUIVI

[43] La Régie privilégie un suivi administratif jusqu'à la prochaine évaluation périodique. Il est donc utile de prévoir au moins une rencontre avec le conseiller économique de la Régie responsable du secteur de la pomme de terre. Cette rencontre est prévue dans le calendrier de suivi et permettra d'établir l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la Régie.

---

(s) Carole Fortin

---

(s) Simon Trépanier

---

(s) Annie Lafrance

M<sup>me</sup> Michelle Flis, directrice générale, et M. Francis Desrochers, président  
Pour Les Producteurs de pommes de terre du Québec

**ANNEXE 1**  
Calendrier de suivi



## **ANNEXE 2**

Questions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec  
transmises préalablement à la séance publique et questions supplémentaires

## QUESTIONS DE LA RÉGIE

### ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES INTERVENTIONS DE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC DANS LA MISE EN MARCHÉ DU PRODUIT VISÉ PAR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE DU 2019 – 2023

#### A. QUESTIONS POUR L'OFFICE

##### Gouvernance

1. La Régie aimerait avoir les commentaires de l'Office concernant la composition de son conseil d'administration et des différents comités constitué en vertu du Plan conjoint, en ce qui a trait à la représentativité des entreprises de différente taille dans l'administration de l'Office.
2. Les PPTQ prévoient-ils apporter des modifications à la réglementation en vigueur?

##### Développement durable

3. Quelle est la stratégie déployée par les PPTQ pour faire face aux enjeux relatifs aux eaux irrigation et aux eaux de lavage ?
4. Quelles actions concrètes ont été réalisées en lien avec le concept de production écoresponsable pour le secteur de la pomme de terre?

##### Certification et production biologique

5. Quelle est la place et l'intérêt pour le secteur biologique pour l'administration de l'Office? Quels sont les freins au développement des pommes de terre en production biologique ?

##### Tables filières et planification stratégique

6. Qui assume le leadership dans la réalisation des objectifs issus de la planification stratégique de la Table filière de la pomme de terre du Québec? Quel est le rôle joué par l'Office dans la mise en œuvre de cette planification stratégique ?
7. La Régie aimerait obtenir, de la Table filière de la pomme de terre du Québec et de la Filière responsable de la pomme de terre, les documents relatifs à la planification stratégique ainsi que tous autres documents jugés pertinents.

**De :** [Jean-Mary, Kathleen](#)  
**À :** [Flis, Michelle](#); [Larose, Sarah-Maude](#); "Francis Desrochers"  
**Cc :** [Dézirel Marie-Hélène \(DDSA\) \(Québec\)](#); [Forest Yvon \(DDSA\) \(Québec\)](#); [Boîte RMAAQC](#)  
**Objet :** Évaluation périodique des interventions des Producteurs de pommes de terre du Québec - Questions supplémentaires sur le fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre  
**Date :** 16 avril 2024 16:42:43  
**Pièces jointes :** image001.png  
image002.png

---

Bonjour,

Lors de la séance publique tenue dans le cadre de l'Évaluation périodique des interventions de l'Office, le 4 avril dernier, il a été mentionné que les producteurs de pommes de terre du Québec et l'Association des emballeurs de pommes de terre du Québec ont mis en place, il y a plusieurs années, un fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre. À cet effet, la Régie aimerait obtenir de plus amples informations sur ce fonds.

- Y'a-t-il un texte règlementaire qui supporte administrativement la gestion du fonds?
- Pourriez-vous élaborer sur la provenance des sommes dédiées à la promotion marketing « Épatante patate »?
- Comment se fait la gestion du fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre?
  - De qui relève-t-il ?
  - Comment fonctionne la gouvernance de la gestion du fonds?
  - Qui a la responsabilité de faire le prélèvement des sommes destinées au fonds?
- Comment la reddition de compte est-elle effectuée?
- En cas de mésentente, comment les parties comptent-elle gérer le différend?

Si des informations additionnelles vous sont nécessaires, n'hésitez pas à me contacter.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

**Kathleen Jean Mary**

Conseillère économique



**Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec**

**Planification et études économiques**

**201, boulevard Crémazie Est, 5e étage**

**Montréal (Québec) H2M 1L3**

Téléphone : [514 873-8116](tel:514-873-8116), poste 5256

[kathleen.jean-mary@rmaaq.gouv.qc.ca](mailto:kathleen.jean-mary@rmaaq.gouv.qc.ca)

<https://services.rmaaq.gouv.qc.ca/>

Avis de confidentialité

Le présent courriel, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'attention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ni le mandataire chargé de sa livraison au destinataire visé, il est prié de noter que vous ne devez ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce courriel et tout fichier qui y est joint, ni vous en servir à quelque fin que ce soit. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, merci d'en aviser l'expéditeur en répondant à celui-ci et veuillez en détruire toute copie.

### **ANNEXE 3**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la pomme de terre au Québec  
2018-2022, Février 2024  
Informations complémentaires et présentation révisée, 4 avril 2024  
(Monographie du MAPAQ)



---

## PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

---

**DE L'INDUSTRIE**

**DE LA POMME DE TERRE**

**AU QUÉBEC 2018-2022**

# AVANT-PROPOS

---

Ce portrait-diagnostic sectoriel consiste en une analyse de divers aspects de l'industrie québécoise de la pomme de terre, dont l'évolution de la demande, les échanges commerciaux, la production, la transformation, la compétitivité, la recherche et l'innovation ainsi que des enjeux liés au développement durable du secteur. Il couvre la période 2018-2022 et s'inscrit dans le cadre de l'examen périodique des interventions des Producteurs de pommes de terre du Québec dans la mise en marché de la pomme de terre au Québec.

Cet examen a été mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, chapitre M-35.1) :

« À la demande de la Régie et au plus tard tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé. »

Afin d'appuyer l'évaluation des résultats du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été mandaté pour la réalisation d'un portrait-diagnostic du secteur de la pomme de terre au Québec. À la demande de la Régie, ce document présente un portrait évolutif et comparatif de cette industrie tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel. L'analyse a été effectuée, lorsque des données étaient disponibles, en fonction des différentes catégories de pommes de terre prévues par le Plan conjoint :

- Table : pommes de terre lavées, essorées et triées qui sont vendues à l'état frais, emballées ou en vrac;
- Semences : tubercules utilisés à des fins de reproduction et de mise en culture de pommes de terre.
- Croustille : pommes de terre produites à des fins de transformation en grignotines (ou en collations) sous forme de chips;
- Prépelage : pommes de terre dirigées vers des usines de transformation pour être notamment pelées ou tranchées (frites, pommes de terre rondes, cubes, lamelles, etc.) et vendues fraîches, précuites, surgelées ou en conserve;

## FAITS SAILLANTS

---

- La pomme de terre est le légume le plus populaire au Canada et aux États-Unis, car elle compte pour environ le tiers de tous les légumes consommés. Depuis 2018, sa consommation par habitant augmente au Canada, notamment dans le produit frais, alors que le produit surgelé demeure le favori de nos voisins du Sud.
- Le Canada est le cinquième plus grand exportateur mondial de pommes de terre et les expéditions se font principalement sous forme de produit surgelé. Le Québec se distingue par la forte croissance de ses exportations de pommes de terre de table, qui le place au 2<sup>e</sup> rang parmi les provinces canadiennes exportatrices de ce produit. La galle verruqueuse détectée à l'Île-du-Prince-Édouard et la fermeture des frontières aux pommes de terre présentant cette affection n'ont pas eu d'impact significatif sur les échanges commerciaux du Canada, sauf pour les exportations de semences, qui ont connu une plus faible croissance et même une décroissance dans les provinces maritimes.
- Contrairement aux États-Unis, les superficies et les volumes de pommes de terre au Canada sont en hausse, notamment en Alberta et au Manitoba, où des investissements majeurs ont été réalisés pour l'agrandissement ou la construction d'usines de transformation.
- Le Québec est la cinquième province productrice de pommes de terre en importance au Canada. Il a affiché, pour ce légume, l'une des plus fortes croissances des volumes, des rendements et des recettes monétaires au pays au cours des cinq années étudiées. Il se distingue en concentrant la plus grande part de sa production sur le marché frais, alors que les autres provinces misent davantage sur le marché de la transformation.
- En 2022, au Québec, 223 entreprises spécialisées ont produit plus de 614 000 tonnes de pommes de terre sur une superficie de 18 400 hectares (ha), générant des ventes à la ferme de 258 M\$. Le marché de la table domine toujours avec 55 % des ventes, mais la progression a été plus marquée dans les marchés du prépelage (51 M\$ ; +84 %) et de la croustille (44 M\$ ; +78 %).
- La production de pommes de terre se trouve partout au Québec, notamment dans les sols sableux et légers. La Capitale-Nationale (24 % des superficies) et Lanaudière (22 %) viennent en tête des principales régions productrices, suivies du Saguenay–Lac-Saint-Jean (15 %). Pour répondre à la demande des consommateurs, les superficies de variétés à chair jaune se sont particulièrement accrues au Québec. Les superficies de pommes de terre biologiques ont, pour leur part, plus que doublé, mais représentent encore une faible proportion des superficies totales (0,9 %).
- La rentabilité des exploitations québécoises s'est améliorée davantage au Québec que dans les autres provinces grâce à la réduction des dépenses de cultures et aux économies d'échelle. Les entreprises de production de pommes de terre ont obtenu une marge d'exploitation positive durant toute la période étudiée, exception faite des producteurs de croustilles, qui ont connu un ratio moyen négatif deux années sur cinq. La marge bénéficiaire a crû avec la taille des entreprises et le soutien de l'État a été plus important pour les entreprises situées dans les régions périphériques que pour celles des régions centrales.
- Les investissements en recherche ont augmenté avec l'implication du Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ), qui est venu concerter et accélérer l'innovation dans les domaines prioritaires du secteur en collaboration avec plusieurs autres centres et établissements de recherche. La recherche a davantage porté sur les disciplines de l'amélioration génétique et de la phytoprotection et les efforts devraient se poursuivre pour le développement des pratiques agroenvironnementales, la gestion des eaux de lavage et la conservation des sols.
- Les principaux enjeux actuels et futurs du secteur sont : 1) la gestion responsable de l'eau et la résilience face aux changements climatiques; 2) la capacité de répondre à la demande environnementale et sociétale; 3) l'amélioration de la consommation de la pomme de terre ainsi que 4) l'augmentation de la productivité et la rentabilité des entreprises.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1</b>	<b>LA DEMANDE ET LES MARCHÉS</b>	<b>1</b>
1.1	L'évolution de la consommation	1
1.1.1	La consommation au Canada et aux États-Unis	1
1.1.2	Le marché québécois	2
1.1.3	Les tendances de consommation et d'achat	4
1.2	Les échanges commerciaux	4
1.2.1	Le commerce mondial	4
1.2.2	Les échanges commerciaux au Canada et aux États-Unis	4
1.2.3	Les échanges commerciaux au Québec	5
<b>2</b>	<b>LA PRODUCTION</b>	<b>5</b>
2.1	La production mondiale	5
2.2	La production canadienne et québécoise	6
2.3	La production québécoise	8
<b>3</b>	<b>LA COMPÉTITIVITÉ</b>	<b>12</b>
3.1	Les parts de marché de la production	12
3.2	La situation financière des entreprises	14
3.3	Les paiements de programmes gouvernementaux	16
<b>4</b>	<b>LA COMMERCIALISATION ET LA TRANSFORMATION</b>	<b>17</b>
4.1	Le secteur de la table	18
4.2	Le secteur des semences	18
4.3	Le secteur de la croustille	18
4.4	Le secteur du prépelage	19
4.5	Les autres marchés de transformation alimentaire et bioindustrielle	20
4.6	La main-d'œuvre et la productivité	21
4.7	Les nouvelles exigences réglementaires	21
<b>5</b>	<b>LA RECHERCHE ET L'INNOVATION</b>	<b>22</b>
5.1	Les investissements en recherche	22
5.2	Les principales innovations au Québec	22
5.3	Les futures priorités de recherche et d'innovation	22
5.4	Les services-conseils et le transfert technologique	23
<b>6</b>	<b>LES ENJEUX</b>	<b>24</b>
<b>7</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>25</b>

# LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 – Tendances de la consommation des différents types de pommes de terre au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais).....	1
Tableau 2 – Évolution du volume des ventes au détail des produits de pommes de terre et des produits substitués au Québec, période 2018-2019 comparée à 2021-2022 .....	3
Tableau 3 – Part relative des pommes de terre fraîches en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022.....	3
Tableau 4 – Part relative des produits de pommes de terre transformées en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022 .....	3
Tableau 5 – Évolution du volume des exportations des plus importantes catégories de pommes de terre pour les principaux pays exportateurs en milliers de tonnes métriques, de 2017 à 2021 .....	4
Tableau 6 – Valeur des exportations des différentes catégories de pommes de terre pour le Canada et les États-Unis en millions de dollars canadiens et croissance annuelle, de 2018 à 2022 .....	5
Tableau 7 – Les principaux pays producteurs de pommes de terre et le Canada en 2021.....	6
Tableau 8 – Évolution des superficies ensemencées, des volumes produits et des rendements de pommes de terre pour les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022 .....	7
Tableau 9 – Évolution de la taille moyenne des entreprises de pommes de terre au Canada, de 2011 à 2021.....	7
Tableau 10 – Évolution de la production commercialisée du Québec pour les différentes catégories de pommes de terre, années-récoltes de 2018 à 2022 .....	9
Tableau 11 – Évolution des superficies de pommes de terre par catégorie de variétés, de 2018 à 2022 .....	10
Tableau 12 – Évolution de l'adoption de la gestion intégrée des ennemis de cultures dans le secteur de la pomme de terre en fonction des différentes étapes proposées, de 2012 à 2021 .....	11
Tableau 13 – Structure des revenus, des dépenses et des marges bénéficiaires des entreprises de pommes de terre des principales provinces canadiennes, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021 .....	14
Tableau 14 – Structure des marges bénéficiaires en fonction de la taille des entreprises de pommes de terre du Québec, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021 .....	15
Tableau 15 – Contribution gouvernementale des quatre programmes de la FADQ offerts aux producteurs dont la pomme de terre est la production principale .....	16
Tableau 16 – Ratio de paiement des programmes gouvernementaux, par type de production et par région.....	17
Tableau 17 – Liste des entreprises de transformation de pommes de terre en croustilles.....	18
Tableau 18 – Dépenses en recherche et en innovation, selon la discipline, dans le secteur de la pomme de terre au Québec au cours de la période 2018-2022 .....	22
Tableau 19 – Aide versée dans le cadre du Programme services-conseils pour les entreprises de pommes de terre du Québec au cours de la période 2018-2022 .....	23

# LISTE DES FIGURES

---

Figure 1 – Évolution de la consommation de pommes de terre fraîches et transformées au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais).....	1
Figure 2 – Provenance de la pomme de terre consommée au Québec en 2021 (achats québécois du commerce de détail alimentaire et des services alimentaires du réseau HRI) .....	2
Figure 3 – Évolution des superficies irriguées de pommes de terre au Québec, de 2010 à 2022, et anticipation pour 2024.....	8
Figure 4 – Répartition régionale de la production québécoise de pommes de terre en 2022 .....	9
Figure 5 – Évolution des recettes monétaires du marché (M\$) tirées des pommes de terre dans les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022.....	12
Figure 6 – Estimation des utilisations prévues des stocks <sup>1</sup> de pommes de terre selon les parts de la production entreposée en 2022-2023 .....	12
Figure 7 – Évolution du prix moyen pondéré par quintal commercialisé de pommes de terre dans les principales provinces productrices au Canada, de 2018 à 2022.....	13
Figure 8 – Évolution des parts des recettes monétaires du marché de pommes de terre au Canada, moyennes de 2013-2017 et de 2018-2022 .....	13
Figure 9 – Nombre d’entreprises par fourchette de revenus bruts, excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021 .....	15
Figure 10 – Évolution du ratio de marge d’exploitation (%), excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021 .....	16
Figure 11 – Évolution du ratio de marge d’exploitation (%), incluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021 .....	16
Figure 12 – Flux économiques : dynamique de la production de pommes de terre à l’état frais au Québec en 2021 <sup>1</sup> .....	17
Figure 13 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées pour la fabrication de la croustille du Québec en 2021 .....	19
Figure 14 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées dans l’industrie du prépelage au Québec en 2021 .....	20

# 1 LA DEMANDE ET LES MARCHÉS

## 1.1 L'évolution de la consommation

### 1.1.1 La consommation au Canada et aux États-Unis

#### *La pomme de terre est le légume le plus consommé par habitant*

En 2022, la pomme de terre représentait 40 % de la consommation de légumes au Canada avec 65,2 kg/personne. Elle se situait donc au 1<sup>er</sup> rang parmi tous les légumes consommés, loin devant la tomate qui est bonne deuxième avec 26,2 kg/personne (16 %). Aux États-Unis, la pomme de terre occupe aussi le 1<sup>er</sup> rang, puisqu'elle compte pour 31 % de tous les légumes consommés par l'Américain.

La consommation par personne de pommes de terre au Canada (65,2 kg) est supérieure à celle des États-Unis (50,2 kg) et la différence est encore plus marquée dans le produit frais (2,5 fois supérieure). En revanche, l'Américain consomme trois fois plus de pommes de terre surgelées que le Canadien.

**Tableau 1 – Tendances de la consommation des différents types de pommes de terre au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais)**

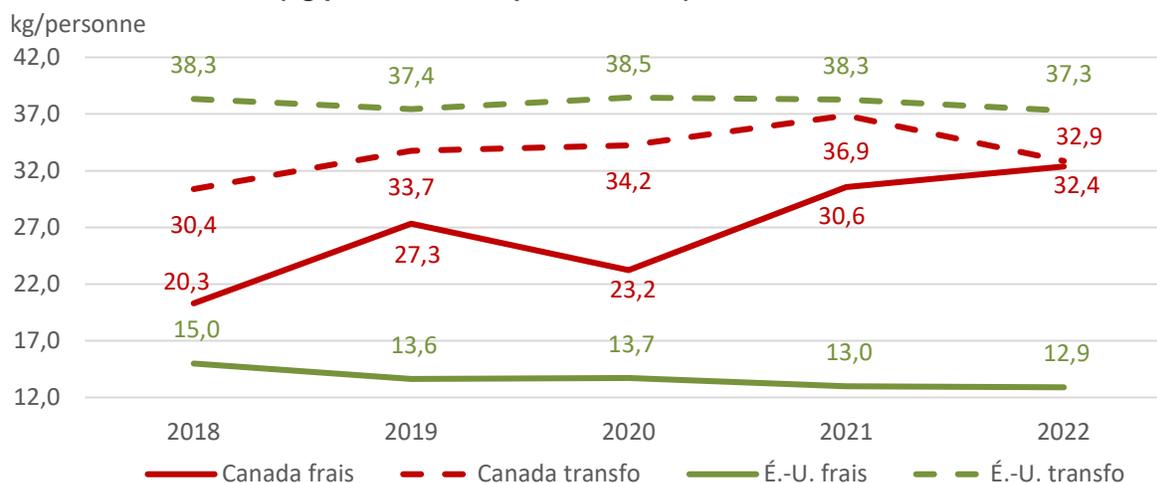
	Canada			États-Unis		
	2018	2022	Var. 2018-2022	2018	2022	Var. 2018-2022
<b>Produit frais</b>	20,3	32,4	60 %	15,0	12,9	-14 %
<b>Croustille</b>	12,8	13,8	8 %	8,1	7,7	-5 %
<b>Produit surgelé</b>	7,0	7,3	4 %	24,2	24,2	0 %
<b>Autres transformations</b>	10,6	11,8	11 %	6,1	5,5	-10 %
<b>Total</b>	<b>50,7</b>	<b>65,2</b>	<b>29 %</b>	<b>53,4</b>	<b>50,3</b>	<b>-6 %</b>

Sources : Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; United States Department of Agriculture (USDA), Economic Research Service, [Vegetables and Pulses Yearbook Tables](#). Compilation du MAPAQ.

#### *Bonne croissance de la consommation par habitant au Canada et baisse aux États-Unis*

De 2018 à 2022, la consommation par habitant a montré une excellente reprise. En effet, elle a progressé de 29 % au Canada, particulièrement dans le produit frais (+60 %) et, dans une moindre mesure, dans le produit transformé (+7 %). La croissance a toutefois été plus faible dans le surgelé (+4 %). Les tendances sont plutôt inverses aux États-Unis, soit une consommation plutôt stable dans le surgelé, qui demeure le favori des Américains, et une baisse dans toutes les autres catégories, pour une diminution moyenne de -6 % au cours de la même période. Le produit frais affiche la plus forte baisse (-14 %) chez nos voisins du Sud.

**Figure 1 – Évolution de la consommation de pommes de terre fraîches et transformées au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais)**



É.-U. : États-Unis; transfo : produits transformés.

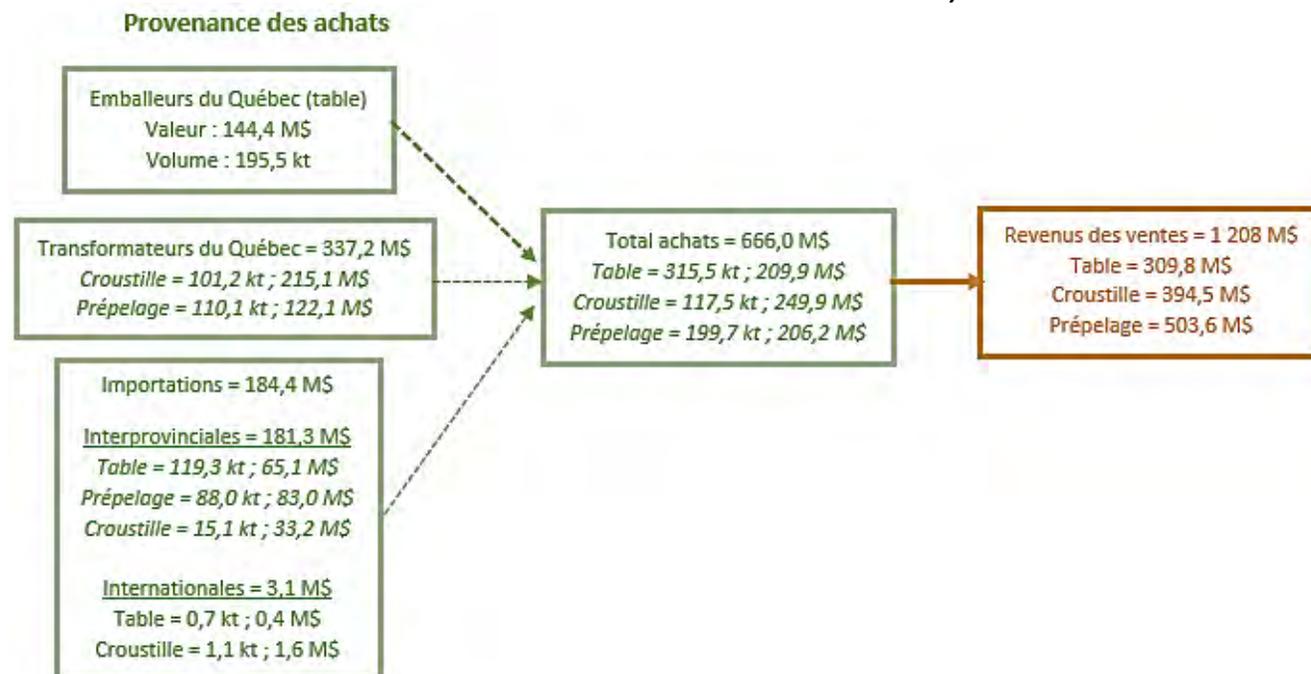
Sources : Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; USDA, Economic Research Service, [Vegetables and Pulses Yearbook Tables](#). Compilation du MAPAQ.

### 1.1.2 Le marché québécois

En 2021, les détaillants et les services alimentaires du réseau HRI (hôtellerie, restauration et institutions) du Québec ont acheté des pommes de terre pour une valeur estimée à 666 M\$. De ce montant, 72 % provenait de fournisseurs québécois, soit des emballeurs du Québec (144 M\$) et des transformateurs québécois (337 M\$). Plus précisément, 69 % des achats de pommes de terre de table, 86 % de ceux des croustilles et 59 % de ceux des produits de prépelage provenaient de fournisseurs québécois. Il est à noter que presque toutes les croustilles sont achetées par des détaillants, tandis que la majorité des produits de prépelage (93 %) le sont par les services alimentaires HRI.

En plus de ces achats, d'autres dépenses, notamment celles liées à la main-d'œuvre et à la marge bénéficiaire des détaillants et des services alimentaires, s'élèvent à 542 M\$. Ainsi, la valeur totale de la demande finale est estimée à 1 208 M\$.

**Figure 2 – Provenance de la pomme de terre consommée au Québec en 2021 (achats québécois du commerce de détail alimentaire et des services alimentaires du réseau HRI)<sup>1</sup>**



1 : Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.

kt : kilotonnes en poids équivalent frais.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

### **Croissance des ventes de pommes de terre surgelées chez les grands détaillants<sup>1</sup> du Québec**

Les statistiques canadiennes en matière de consommation ne sont pas détaillées par province, ce qui rend difficile la mesure des tendances dans tous les marchés, y compris le secteur HRI, fortement affecté par la pandémie de COVID-19. Cependant, grâce aux données relatives aux ventes au détail de la firme NielsenIQ, nous pouvons suivre les tendances chez les grands détaillants du Québec.

De 2018 à 2022, ces détaillants ont enregistré une forte croissance des ventes de pommes de terre surgelées que ce soit sous forme de frites (+32 %) ou d'autres préparations (+19 %) (tableau 2). La fermeture de plusieurs restaurants pendant la pandémie de COVID-19 a peut-être incité les consommateurs à acheter ces produits en épicerie. D'autres produits, tels que les pommes de terre fraîches, les produits prêts à l'emploi en conserve ou emballés et les grignotines, ont également connu une bonne augmentation (+6 % et +7 %). Il est important de noter que cette croissance des ventes a dépassé celle de la population (+3,5 %). En ce qui concerne les produits de substitution, les ventes de patates douces fraîches, de pâtes alimentaires réfrigérées, d'autres types de grignotines et de riz régulier ont bien progressé.

<sup>1</sup> Il s'agit du marché combiné incluant les supermarchés, les pharmacies, Walmart, les clubs-entrepôts et les magasins de marchandises générales (ex. : Tigre Géant, Dollarama). Sont exclus les magasins spécialisés (ex. : fruiteries), les dépanneurs, les services alimentaires (HRI) et la vente directe au consommateur.

**Tableau 2 – Évolution du volume des ventes au détail des produits de pommes de terre et des produits substitués au Québec, période 2018-2019 comparée à 2021-2022**

Produits de pommes de terre (PDT)	Moyenne 2018-2019	Moyenne 2021-2022	Variation entre les deux périodes
	Kilogrammes (équivalent poids détail)		
<b>PDT fraîches</b>	105 643 121	112 376 499	6 %
<b>Grignotines à base de PDT</b>	23 135 550	24 748 532	7 %
<b>PDT frites surgelées</b>	15 252 466	20 164 243	32 %
<b>PDT surgelées (sauf les frites)</b>	3 836 380	4 578 749	19 %
<b>PDT transformées en conserve ou emballées</b>	1 202 885	1 289 116	7 %
<b>Produits substitués</b>			
<b>Patates douces et ignames fraîches</b>	309 116	339 564	10 %
<b>Autres types de grignotines</b>	14 732 951	17 202 705	17 %
<b>Pâtes alimentaires sèches</b>	38 011 843	38 898 342	2 %
<b>Pâtes alimentaires réfrigérées</b>	3 692 988	5 162 083	40 %
<b>Riz régulier</b>	21 022 090	22 810 615	9 %
<b>Riz de spécialité</b>	2 962 871	2 424 792	-18 %
<b>Couscous</b>	1 105 704	603 643	-45 %

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

Au Québec, la pomme de terre demeure le principal produit vendu au rayon des légumes frais avec 26,7 % des volumes, même si elle perd du terrain face aux autres légumes (tableau 3). Certaines variétés de pommes de terre progressent plus que d'autres, notamment la Russet et les variétés à chair jaune, alors que la popularité des variétés rouges baisse.

**Tableau 3 – Part relative des pommes de terre fraîches en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022	Tendance
<b>Total des pommes de terre fraîches</b>	<b>28,2 %</b>	<b>27,6 %</b>	<b>27,6 %</b>	<b>26,7 %</b>	<b>26,7 %</b>	↘
ROUGES	17,0 %	14,7 %	13,2 %	16,2 %	11,6 %	↘
BLANCHES	31,8 %	32,8 %	32,4 %	31,8 %	29,7 %	↘
YUKON GOLD	0,7 %	1,5 %	1,1 %	1,2 %	0,7 %	≈
À CUISSON	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	≈
RUSSET	28,5 %	27,2 %	27,9 %	25,5 %	30,6 %	↗
JAUNES	12,4 %	14,0 %	12,6 %	14,0 %	14,3 %	↗
AUTRES	9,5 %	9,5 %	12,6 %	11,2 %	13,0 %	↗
<b>Patates douces</b>	<b>0,1 %</b>	≈				
<b>Autres légumes frais</b>	<b>71,7 %</b>	<b>72,3 %</b>	<b>72,3 %</b>	<b>73,2 %</b>	<b>73,3 %</b>	↗

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

Les pommes de terre s'imposent également parmi les légumes surgelés avec 61 % des volumes des ventes et montrent même une augmentation de leurs parts des ventes aux dépens des autres légumes surgelés (tableau 4). Parmi les produits à grignoter, ceux à base de pommes de terre s'approprient la majorité des ventes (60 %). Malgré une baisse pendant la pandémie de COVID-19, leurs parts de marché tendent à remonter depuis.

**Tableau 4 – Part relative des produits de pommes de terre transformées en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022	Tendance
Pommes de terre surgelées	57,2 %	56,4 %	nd	61,2 %	61,3 %	↗
Patates douces surgelées	1,0 %	1,1 %	nd	1,4 %	1,7 %	↗
Autres légumes surgelés	41,8 %	42,5 %	39,7 %	37,4 %	37,0 %	↘
<b>Total des légumes surgelés</b>	<b>100 %</b>					
Grignotines de pommes de terre	60,1 %	62,0 %	57,7 %	58,4 %	59,6 %	↗
Bretzels	2,0 %	1,8 %	2,0 %	2,2 %	2,1 %	↗
Collations à base de maïs	28,9 %	nd	30,2 %	30,6 %	29,5 %	↗
Mélanges à grignoter	4,8 %	5,8 %	5,9 %	4,6 %	4,6 %	↘
Autres grignotines	4,3 %	nd	4,3 %	4,3 %	4,2 %	≈
<b>Total des produits à grignoter</b>	<b>100 %</b>	<b>nd</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

### 1.1.3 Les tendances de consommation et d'achat

Les résultats du Baromètre<sup>2</sup> de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments pour l'année 2023 révèlent que leurs quatre principales préoccupations, en ordre d'importance, sont : 1) le prix des aliments, 2) la présence de résidus de pesticides dans les aliments, 3) l'utilisation des pesticides ainsi que 4) les pertes et le gaspillage alimentaires.

Avec 80 % de la population québécoise qui se dit préoccupée par le prix des aliments, les Québécois mettent en place différentes stratégies qui s'appliquent également à la pomme de terre. Ils optent davantage que par le passé pour l'achat de produits en spécial, réduisent le nombre de leurs visites au restaurant, privilégient les enseignes à escompte, réduisent le gaspillage alimentaire et favorisent l'achat de marques maison.

## 1.2 Les échanges commerciaux

### 1.2.1 Le commerce mondial

En 2021, les volumes des exportations mondiales de pommes de terre étaient estimés à 25,8 millions de tonnes (Mt), toutes catégories confondues, ce qui représentait 6,9 % de la production mondiale. Les pommes de terre fraîches (table et semences) sont les plus échangées sur le marché mondial avec une part de 54,8 % en 2021. Près de la moitié du volume des échanges internationaux du secteur de la pomme de terre se déroule au sein des pays de l'Union européenne, qui constitue le principal exportateur de ce légume avec 64 % du volume mondial exporté en 2021. Devant les États-Unis, le Canada est le cinquième plus grand exportateur mondial de pommes de terre.

**Tableau 5 – Évolution du volume des exportations des plus importantes catégories de pommes de terre pour les principaux pays exportateurs en milliers de tonnes métriques, de 2017 à 2021**

	Année	Pays-Bas	Belgique	France	Allemagne	Canada	États-Unis	Monde
Pommes de terre fraîches	2017	1 822	976	2 038	1 996	565	547	13 815
	2021	2 364	823	2 401	1 999	497	597	14 128
	TCAM 2017-2021	6,7 %	-4,2 %	4,2 %	0,0 %	-3,2 %	2,2 %	0,6 %
Pommes de terre surgelées	2017	1 955	2 207	342	327	1 048	1 035	7 849
	2021	1 859	2 856	358	370	1 196	1 066	8 814
	TCAM 2017-2021	-1,2 %	6,7 %	1,2 %	3,1 %	3,4 %	0,7 %	2,9 %
<b>Total des exportations<sup>1</sup></b>	<b>2021</b>	<b>4 223</b>	<b>3 679</b>	<b>2 759</b>	<b>2 369</b>	<b>1 693</b>	<b>1 663</b>	<b>22 942</b>
<b>Part de la production locale</b>	<b>2021</b>	<b>63 %</b>	<b>95 %</b>	<b>31 %</b>	<b>21 %</b>	<b>27 %</b>	<b>9 %</b>	<b>7 %</b>

1. Les catégories comprises sont la pomme de terre fraîche, soit pour la table et les semences, ainsi que la pomme de terre surgelée. Cela exclut les autres pommes de terre transformées en croustilles, en farine, en granules, en fécule, en amidon, etc., qui sont comptabilisées dans les exportations mondiales, totalisant 25,8 Mt en 2021.

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : FAOSTAT. Compilation du MAPAQ

### 1.2.2 Les échanges commerciaux au Canada et aux États-Unis

De 2018 à 2022, la valeur des exportations de pommes de terre a progressé plus rapidement au Canada (+11 %/an) qu'aux États-Unis (+4 %/an) (tableau 6). Malgré l'écllosion de la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard et l'interdiction d'exportation qui a suivi de novembre 2021 à avril 2022, l'impact sur le commerce canadien a été minime, sauf pour les semences, qui ont connu une décroissance des exportations dans les provinces maritimes. Les principales provinces exportatrices sont le Manitoba (25 % de la valeur des exportations canadiennes en 2022), l'Île-du-Prince-Édouard (23 %) et l'Alberta (21 %). L'Alberta se démarque notamment pour l'exportation de semences (21 M\$; 53 % de la valeur canadienne).

Le Canada et les États-Unis sont, l'un pour l'autre, des partenaires commerciaux majeurs. D'ailleurs, les États-Unis reçoivent 90 % du volume des exportations canadiennes de pommes de terre (2022). Les échanges se font majoritairement pour les pommes de terre surgelées, qui représentent 81 % de la valeur des exportations canadiennes et 86 % de celles des États-Unis.

<sup>2</sup> CIRANO, *Baromètre de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments*, 3<sup>e</sup> édition, 2023.

**Tableau 6 – Valeur des exportations des différentes catégories de pommes de terre pour le Canada et les États-Unis en millions de dollars canadiens et croissance annuelle, de 2018 à 2022**

	Table		Produit transformé		Semences		Total	
	2022	TCAM 2018-2022	2022	TCAM 2018-2022	2022	TCAM 2018-2022	2022	TCAM 2018-2022
<b>Manitoba</b>	39,7	-4 %	688,2	12 %	2,2	5 %	730,0	11 %
<b>Alberta</b>	34,8	19 %	563,4	10 %	20,6	4 %	618,7	10 %
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	136,3	11 %	512,4	12 %	3,7	-7 %	652,5	12 %
<b>Nouveau-Brunswick</b>	100,6	18 %	312,8	8 %	5,9	-5 %	419,2	10 %
<b>Ontario</b>	76,1	25 %	215,6	6 %	0,2	5 %	291,9	10 %
<b>Québec</b>	106,6	36 %	9,1	22 %	1,4	0 %	117,1	33 %
<b>Canada</b>	<b>517,2</b>	<b>16 %</b>	<b>2 333,2</b>	<b>11 %</b>	<b>39,2</b>	<b>1 %</b>	<b>2 889,6</b>	<b>11 %</b>
<b>États-Unis</b>	<b>282,8</b>	<b>6 %</b>	<b>1 823,1</b>	<b>4 %</b>	<b>21,2</b>	<b>23 %</b>	<b>2 127,1</b>	<b>4 %</b>

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Global Trade Tracker. Compilation du MAPAQ.

En 2022, le Canada a importé des pommes de terre pour une valeur de 482 M\$. Les principales provinces importatrices étaient l'Ontario (46 % de la valeur), la Colombie-Britannique (29 %) et le Manitoba (10 %). La valeur des importations canadiennes a augmenté en moyenne de 4 % par an de 2018 à 2022. Le Canada est ainsi un exportateur net et la croissance plus importante de ses exportations lui permet de présenter un solde commercial excédentaire dans toutes les catégories de pommes de terre sur le marché international.

De son côté, le volume des pommes de terre biologiques importées au Canada a augmenté de 31 % par an. Il est en effet passé de 1 396 tonnes en 2018 à 4 114 tonnes en 2022. Les volumes entraînent principalement par l'Ontario (87 % en 2022) et la Colombie-Britannique (10 %). Earthfresh Farms Inc. en Ontario et Thomas Fresh Inc. dans l'Ouest canadien sont deux importants distributeurs de pommes de terre biologiques au Canada<sup>3</sup>.

### 1.2.3 Les échanges commerciaux au Québec

#### *Le Québec se distingue dans les exportations de pommes de terre de table*

Les ventes internationales de pommes de terre du Québec vont essentiellement aux États-Unis (99 %). Elles ont atteint 117 M\$ en 2022, bénéficiant de plusieurs facteurs favorables aux exportations comme l'augmentation du prix, le taux de change et la baisse de la production américaine. Bien qu'elles comptent seulement pour 4 % des exportations canadiennes, leur croissance est soutenue (+33 %/an), particulièrement pour les pommes de terre de table (+36 %/an), qui ont même affiché une hausse record de 87 % en 2022, ce qui place maintenant le Québec au 2<sup>e</sup> rang canadien dans ce marché d'exportation.

## 2 LA PRODUCTION

### 2.1 La production mondiale

#### *Croissance de la production mondiale, principalement au Canada et en Égypte*

La pomme de terre est le légume le plus cultivé dans le monde avec une production totale de 376 millions de tonnes en 2021. Elle occupe plus de 18 millions d'hectares (ha) recensés dans 159 pays. La plus grande proportion de la production de pommes de terre se trouve en Asie (53 % de la part mondiale), plus particulièrement en Chine (25 %) et en Inde (14 %), deux pays qui ont connu une croissance de leurs volumes. C'est toutefois en Égypte que l'on observe la plus forte croissance de la production (+43 % de 2017 à 2021), qui est passée du 14<sup>e</sup> rang (en 2017) au 10<sup>e</sup> rang (en 2021) parmi les pays producteurs de pommes de terre, se situant devant les Pays-Bas et le Canada. Le gouvernement égyptien a lancé plusieurs programmes à grande échelle pour remettre en état de production les terres désertiques (notamment le mégaprojet New Delta) et la pomme de terre fait partie des cultures stratégiques visant à satisfaire la demande intérieure et à augmenter les exportations<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Base de données sur les importateurs canadiens (BDIC). <https://ised-isde.canada.ca/app/ixb/cid-bdic/productReport.html?hsCode=070190>

<sup>4</sup> FreshPlaza, [Les pommes de terre égyptiennes désormais disponibles en grandes quantités pour l'exportation](#), 13 avril 2023.

**Tableau 7 – Les principaux pays producteurs de pommes de terre et le Canada en 2021**

Rang	Pays	Volumes	Part mondiale	Croissance (kt)	Rendement	Superficies
		kt	%	2017-2021	t/ha	ha
1	Chine	94 300	25,1 %	7 %	16,3	5 780 000
2	Inde	54 230	14,4 %	12 %	24,1	2 248 000
3	Ukraine	21 356	5,7 %	-4 %	16,6	1 283 200
4	États-Unis	18 582	4,9 %	-9 %	49,1	378 670
	Idaho	5 944	1,6 %	-2 %	46,7	127 278
	Washington	4 137	1,1 %	-7 %	66,2	62 526
	Wisconsin	1 306	0,3 %	-2 %	47,8	27 317
5	Russie	18 296	4,9 %	-16 %	16,0	1 142 111
6	Allemagne	11 312	3,0 %	-3 %	43,8	258 300
7	Bangladesh	9 887	2,6 %	-3 %	21,1	468 699
8	France	8 987	2,4 %	5 %	42,5	211 590
9	Pologne	7 081	1,9 %	-23 %	30,0	235 830
10	Égypte	6 903	1,8 %	43 %	26,3	262 706
11	Pays-Bas	6 676	1,8 %	-10 %	42,0	159 040
12	Canada <sup>1</sup>	6 372	1,7 %	18 %	41,3	154 169
	<b>Total</b>	<b>376 120</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 %</b>	<b>20,7</b>	<b>18 132 694</b>

kt : kilotonnes = 1 000 tonnes

1 : Les données du Canada, provenant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), peuvent différer de celles fournies par Statistique Canada, car les données de la FAO sont révisées un an après leur publication.

Sources : FAOSTAT, USDA. Compilation du MAPAQ.

La production tend toutefois à diminuer en Europe et aux États-Unis. L'Europe, une importante région productrice avec 27 % de la production mondiale, a connu une baisse de 11 % durant la période étudiée. L'Allemagne, la France et les Pays-Bas affichent les meilleurs rendements et sont aussi parmi les pays les plus présents sur les marchés internationaux.

Les volumes sont aussi en baisse (-9 %) aux États-Unis, où 60 % de la production se situe dans les États de l'Idaho, de Washington et du Wisconsin. Il est à noter que ces États de l'Ouest américain enregistrent les plus forts rendements à l'hectare dans le monde (de 47 à 66 t/ha) grâce à la disponibilité de sols volcaniques riches en nutriments, aux variétés utilisées et à l'usage de l'irrigation. Les conditions de croissance défavorables dans le nord-ouest du Pacifique en 2021 ont fait baisser le rendement moyen aux États-Unis<sup>5</sup>. On peut observer aussi une réduction des superficies dans les États de l'Ouest depuis 2019. La baisse a été notamment marquée en 2020 et en 2022. La diminution de 25 000 acres (plus de 10 000 ha) en 2022 en Idaho s'explique par la hausse des coûts des intrants (culture exigeante), les prix élevés des cultures alternatives ainsi que les limites de l'approvisionnement en eau<sup>5</sup>.

Contrairement aux États-Unis, le Canada a accru ses volumes de production (+18 %), ce qui représente la deuxième plus forte croissance parmi les principaux producteurs mondiaux. Il est passé du 14<sup>e</sup> rang mondial (en 2016) au 12<sup>e</sup> rang parmi les pays producteurs avec 1,7 % de la production mondiale en 2021.

## 2.2 La production canadienne et québécoise

La production de pommes de terre au Canada a augmenté de 21 % durant la période 2018-2022, soutenue par la croissance des superficies (+11 %) et des rendements (+9 %) (tableau 8). Les superficies et les volumes produits ont atteint respectivement 155 900 ha et près de 5,6 Mt en 2022.

### **Hausse des superficies ensemencées dans l'Ouest et au Québec**

La croissance des superficies a été marquée dans les provinces de l'Ouest, soit en Alberta (+31 %) et au Manitoba (+26 %), alors que les superficies ont diminué à l'Île-du-Prince-Édouard (-3 %) et sont demeurées stables au Nouveau-Brunswick (0 %). La superficie consacrée aux pommes de terre de transformation a effectivement augmenté de façon constante dans l'Ouest, principalement en raison de l'agrandissement d'usines existantes ou de la construction de nouvelles usines de frites<sup>6</sup>. En effet, les Fermes Cavendish ont ouvert leur usine de frites à Lethbridge en 2019, ce qui correspond à un investissement de 430 M\$, et Simplot a injecté 500 M\$ pour doubler la taille de son usine de Portage la Prairie au Manitoba. Cette croissance dans l'Ouest devrait se poursuivre avec

<sup>5</sup> Potato Country, [How Many Potatoes Will Growers Plant in 2023?](#), 1<sup>er</sup> janvier 2023.

<sup>6</sup> The Western Producer, [Potato Acreage Continues Prairie Expansion](#), 5 août 2021.

la récente annonce, en mars 2023, d'un investissement majeur de 600 M\$ de McCain, qui devait doubler son usine de transformation de Coaldale en Alberta<sup>7</sup>.

Le Québec se situe au 5<sup>e</sup> rang parmi les provinces productrices de pommes de terre avec 12 % des superficies et des volumes canadiens. Il affiche l'une des plus fortes croissances des volumes au pays (+27 %), ayant atteint 648 000 tonnes en 2022. L'accroissement des rendements au Québec (+18 %) a été bon et s'élevait à 35,3 t/ha en 2022, ce qui est proche de la moyenne canadienne (35,6 t/ha). Le record est toujours détenu par l'Alberta (41,1 t/ha) grâce à l'usage généralisé de l'irrigation et à la prédominance du cultivar Russet Burbank, très utilisé en transformation.

**Tableau 8 – Évolution des superficies ensemencées, des volumes produits et des rendements de pommes de terre pour les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022**

Provinces	Superficies (kha)			Volumes (kt)			Rendement moyen (t/ha)		
	2018	2022	Var. 2018-2022	2018	2022	Var. 2018-2022	2018	2022	Var. 2018-2022
Île-du-Prince-Édouard	34,8	33,7	-3 %	1 025	1 261	23 %	29,5	37,4	27 %
Nouveau-Brunswick	21,0	21,1	0 %	711	771	8 %	33,8	36,5	8 %
Québec	17,0	18,4	8 %	509	648	27 %	30,0	35,3	18 %
Ontario	13,8	15,0	9 %	314	370	18 %	22,8	24,6	8 %
Manitoba	25,9	32,6	26 %	921	1 186	29 %	35,5	36,4	3 %
Alberta	22,5	29,6	31 %	987	1 216	23 %	43,8	41,1	-6 %
<b>Canada</b>	<b>141,0</b>	<b>155,9</b>	<b>11 %</b>	<b>4 647</b>	<b>5 603</b>	<b>21 %</b>	<b>33,0</b>	<b>35,9</b>	<b>9 %</b>

kha : kilohectares = 1 000 ha, kt : kilotonnes = 1 000 tonnes

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0358-01 (année-récolte). Compilation du MAPAQ.

### Plus petite taille des entreprises au Québec

Avec une taille moyenne de 42 hectares ensemencés en 2021, les entreprises du Québec sont généralement plus petites que celles des autres principales provinces productrices (tableau 9). C'est au Manitoba que se trouvent les entreprises de la plus grande taille (211 ha), puis à l'Île-du-Prince-Édouard (160 ha). La consolidation pour des entreprises de plus grande taille s'observe partout au Canada, particulièrement en Alberta (+74 %) et au Nouveau-Brunswick (+59 %), mais de façon moins accentuée au Québec (+12 %).

**Tableau 9 – Évolution de la taille moyenne des entreprises de pommes de terre au Canada, de 2011 à 2021**

Provinces	2011	2016	2021	Var. 2011-2021
	Hectares (ha) par entreprise			
Manitoba	142,2	168,0	211,7	49 %
Île-du-Prince-Édouard	116,8	136,5	160,4	37 %
Nouveau-Brunswick	74,1	83,2	116,2	57 %
Alberta	54,5	60,6	94,9	74 %
Québec	36,9	38,9	41,5	12 %
Ontario	18,7	16,2	22,9	23 %
<b>Canada</b>	<b>44,8</b>	<b>44,6</b>	<b>58,1</b>	<b>30 %</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016. Compilation du MAPAQ.

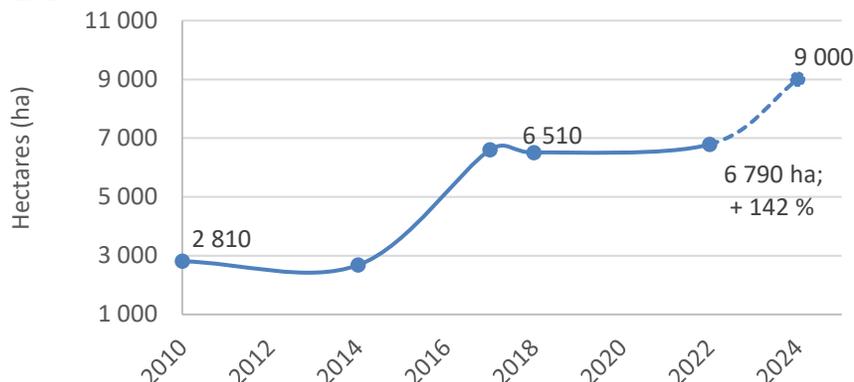
### L'irrigation : un élément déterminant de la productivité

La pomme de terre est une plante exigeante en eau. Comme elle est surtout produite dans des sols sableux et légers, l'irrigation permet de régulariser et d'accroître les rendements en cas de stress hydrique. Au Québec, les superficies irriguées dans la pomme de terre ont plus que triplé en 12 ans, passant de 2 810 ha en 2010 à 6 790 ha en 2022 (figure 3), ce qui correspondait, en 2022, à 35 % de toutes les superficies cultivées en pommes de terre. Pour faire face aux changements climatiques et à l'augmentation de la récurrence des périodes de sécheresse, plusieurs producteurs québécois de pommes de terre envisagent d'accroître leurs superficies irriguées. Selon un récent sondage réalisé par le Groupe AGÉCO, celles-ci pourraient atteindre environ 9 000 ha en 2024, soit près

<sup>7</sup> Spudsmart, [McCain to Double Size, Output of Coaldale, Alta. Plant](#), 13 mars 2023.

de la moitié de toutes les superficies cultivées en pommes de terre au Québec<sup>8</sup>. L'irrigation était présente dans toutes les catégories de pommes de terre en 2018 (voir l'annexe 1).

**Figure 3 – Évolution des superficies irriguées de pommes de terre au Québec, de 2010 à 2022, et anticipation pour 2024**



Sources : Statistique Canada, tableau 38-10-0241; Groupe AGÉCO, projets RADEAU 1 et RADEAU 2 (2020), et *En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec* (2022). Compilation du MAPAQ.

Dans les provinces de l'Ouest, qui présentent un climat sec, l'irrigation est très développée et utilisée depuis longtemps. En effet, 85 % des superficies de pommes de terre sont irriguées en Alberta, notamment dans le sud de la province<sup>9</sup>. Au Manitoba, la plupart des superficies récoltées en pommes de terre sont également équipées de systèmes d'irrigation. Dans l'Est, l'irrigation s'est peu développée, car le climat maritime offre des précipitations plus régulières que dans l'Ouest, relativement abondantes par le passé, mais de plus en plus variables au cours des dernières années. En outre, comme elle éprouve des problèmes de disponibilité d'eau, l'Île-du-Prince-Édouard a décrété, en 2002, un moratoire sur la construction de nouveaux puits de grande capacité pour l'irrigation agricole, ce qui fait en sorte que seulement 6 % des superficies de pommes de terre sont irriguées dans cette province<sup>10</sup>. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a finalement levé ce moratoire en juin 2021 pour permettre la mise en œuvre graduelle d'une stratégie d'irrigation<sup>11</sup>.

Au Québec, les producteurs agricoles n'ont pas à payer de redevances pour l'utilisation de l'eau comparativement à plusieurs de leurs concurrents<sup>12</sup>, mais ils ont l'obligation de déclarer annuellement et de tenir un registre pour leurs prélèvements d'eau lorsque ceux-ci atteignent un volume journalier<sup>13</sup> supérieur à 75 m<sup>3</sup> (jusqu'au 31 décembre 2024) et supérieur à 50 m<sup>3</sup> (à partir du 1er janvier 2025) ou s'ils sont situés sur le territoire couvert par l'[Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent](#). De plus, en vertu du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE), ils devront renouveler leur autorisation de prélèvement d'eau entre 2025 et 2029 (REAFIE, articles 33, 364 et 365), selon les volumes prélevés. Certaines inquiétudes sont exprimées par ces producteurs, qui anticipent des frais importants à assumer pour se conformer à ces exigences et une limitation de l'utilisation de l'eau par rapport au taux de prélèvement actuel.

### 2.3 La production québécoise

En décembre 2022, 743 entreprises déclaraient au MAPAQ qu'elles exploitaient des superficies en production de pommes de terre. Par ailleurs, 223 d'entre elles sont spécialisées dans cette culture et sont inscrites en vertu du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec. En 2022, les producteurs du Québec ont commercialisé 614 000 tonnes de pommes de terre et généré un revenu total de 258 M\$. Le principal marché d'écoulement était celui de la table (55 % des ventes), suivi par le prépelage (20 %), la croustille (17 %) et les semences (8 %).

<sup>8</sup> Groupe AGÉCO, *En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec*, 2022.

<sup>9</sup> Alberta Agriculture and Forestry, *Alberta Irrigation Information*, 2022. <https://open.alberta.ca/publications/3295832>

<sup>10</sup> Potatoes in Canada, *The Island's Irrigation Woes*, 2020.

<sup>11</sup> Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, *Water Act Water Withdrawal Regulations – Irrigation Strategy*, juin 2021.

<sup>12</sup> Groupe AGÉCO, *Rapport final – Analyse de l'environnement d'affaires et de la compétitivité actuelle et future des entreprises de fruits et légumes du Québec par rapport aux principaux concurrents*, décembre 2022, 111 p.

<sup>13</sup> Volume prélevé au moins une journée au cours d'une année civile.

### Bonne progression des ventes au Québec, notamment dans les produits transformés

De 2018 à 2022, toutes les catégories de pommes de terre ont connu une excellente progression des volumes (+31 %) et des ventes (+53 %), notamment dans les secteurs de la transformation pour la croustille et le prépelage où les croissances des ventes étaient supérieures à 78 % (tableau 10). Les marchés de la table et des semences offrent habituellement des prix plus élevés que les marchés de la transformation. C'est dans le marché des semences et du prépelage qu'a été observée la plus forte progression des prix durant la période étudiée.

**Tableau 10 – Évolution de la production commercialisée du Québec pour les différentes catégories de pommes de terre, années-récoltes de 2018 à 2022**

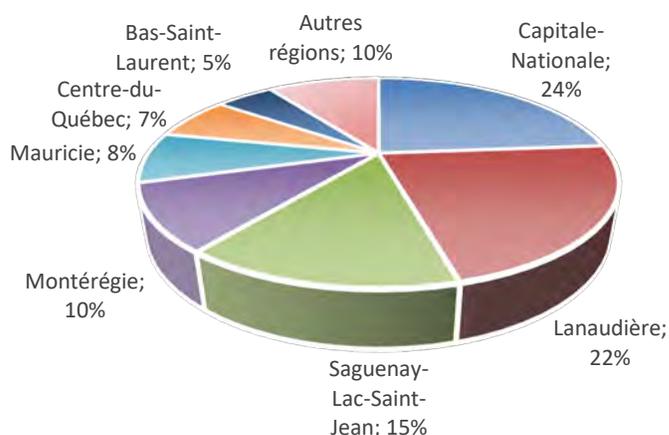
Marchés		2018	2019	2020	2021	2022	Var. 2018-2022
Table	Volumes (kt)	243	282	303	335	297	22 %
	Ventes (M\$)	100	120	131	125	141	40 %
	Prix moyen (\$/t)	412,86	425,98	435,15	372,15	475,68	15 %
Croustille	Volumes (kt)	85	94	85	92	126	48 %
	Ventes (M\$)	25	28	26	30	44	78 %
	Prix moyen (\$/t)	293,97	296,17	306,08	326,86	352,99	20 %
Prépelage	Volumes (kt)	104	104	120	nd	151	45 %
	Ventes (M\$)	27	26	30	nd	51	84 %
	Prix moyen (\$/t)	265,31	247,87	259,80	nd	334,46	26 %
Semences	Volumes (kt)	38	33	38	nd	40	7 %
	Ventes (M\$)	15	13	17	nd	22	41 %
	Prix moyen (\$/t)	406,81	398,54	462,27	nd	531,36	31 %
<b>TOTAL</b>	<b>Volumes (kt)</b>	<b>470</b>	<b>514</b>	<b>546</b>	<b>582</b>	<b>614</b>	<b>31 %</b>
	<b>Ventes (M\$)</b>	<b>168</b>	<b>187</b>	<b>204</b>	<b>202</b>	<b>258</b>	<b>53 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la pomme de terre. Compilation du MAPAQ.

### Une production concentrée dans la Capitale-Nationale et Lanaudière

La culture de pommes de terre s'effectue dans toutes les régions du Québec, notamment dans les sols sableux et légers. La Capitale-Nationale (24 % des superficies) et Lanaudière (22 %) viennent en tête pour la production totale, suivies du Saguenay–Lac-Saint-Jean (15 %) (figure 5). La production de semences se réalise principalement dans les régions nordiques qui comprennent des zones de culture protégées (ZCP<sup>14</sup>) encadrées par le Règlement sur la culture de pommes de terre (RLRQ, chapitre P-42,1, r. 0.1). La production de semences est ainsi prépondérante au Saguenay–Lac-Saint-Jean (50 % des superficies en semences) et au Bas-Saint-Laurent (29 %). La production de croustilles, quant à elle, est concentrée dans la Capitale-Nationale (44 % des surfaces en croustilles) et Lanaudière (37 %).

**Figure 4 – Répartition régionale de la production québécoise de pommes de terre en 2022**



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, version extraite en décembre 2017.

<sup>14</sup> Une ZCP est une partie désignée du territoire québécois en vertu de la Loi sur la protection sanitaire des cultures. Dans cette zone, des normes sont obligatoires pour limiter l'entrée, la dissémination et le développement des maladies nuisibles à la culture de la pomme de terre. Les ZCP sont situées au Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec.

### Diversification des variétés et progression marquée de la catégorie à chair jaune

Le nombre de variétés cultivées par les producteurs commerciaux au Québec a progressé, passant de 99 en 2018 à 123 en 2022. Les cultivars longs (Russet) et rouges sont les plus largement cultivés avec respectivement 39 % et 18 % des superficies en 2022. La croissance des superficies a été surtout marquée pour les cultivars à chair jaune, qui sont passés de 7 % à 12 % des ensemencements de 2018 à 2022. Une grande diversification variétale s'est produite pour cette couleur : la Colomba a pris beaucoup d'importance (37 % de la catégorie) et a surpassé la Vivaldi, qui dominait en 2017. Dans la catégorie ronde blanche, une diversification est aussi observée avec l'ajout de nouvelles variétés qui connaissent une croissance comme la Kalmia et la Volare.

**Tableau 11 – Évolution des superficies de pommes de terre par catégorie de variétés, de 2018 à 2022**

Types de variétés	2018		2020		2022		Principales variétés produites en 2022 (pourcentage du type de variété)
	ha	%	ha	%	ha	%	
Longues et Russet	7 494	41 %	7 242	38 %	7 673	39 %	Goldrush (62 %), Russet Burbank (9 %), Highland Russet (5 %), Mountain Gem (5 %)
Rouges	3 225	18 %	3 493	18 %	3 478	18 %	Chieftain (30 %), Norland (27 %), Viking (14 %), Dark Red Chieftain (8 %), Red Maria (6 %)
À chair jaune	1 207	7 %	1 789	9 %	2 328	12 %	Colomba (37 %), Vivaldi (28 %), Actrice (11 %), Keuka Gold (6 %)
Rondes blanches	2 735	15 %	2 815	15 %	2 648	14 %	Envol (25 %), Superior (19 %), Kalmia (8 %), AC Chaleur (8 %), Volare (8 %)
Croustilles	2 603	14 %	2 587	13 %	2 436	13 %	FL (47 %), Mystère (23 %), Snowden (11 %)
Non définies	1 030	6 %	1 375	7 %	907	5 %	
<b>Total</b>	<b>18 292</b>	<b>100 %</b>	<b>19 301</b>	<b>100 %</b>	<b>19 470</b>	<b>100 %</b>	
<b>Nombre de variétés</b>	<b>99</b>		<b>102</b>		<b>123</b>		

Il est à noter que la somme des pourcentages peut différer du total (100 %) en raison de l'arrondissement.

Source : Les Producteurs de pommes de terre du Québec (PPTQ). Compilation du MAPAQ.

### La phytoprotection et la lutte intégrée, un processus d'amélioration continu

Un des principaux défis du secteur de la pomme de terre est la réduction des quantités de pesticides utilisés et des risques pour la santé et l'environnement qui leur sont associés. En effet, il s'agit d'une production sensible à de nombreux ennemis des cultures qui demande le recours régulier à des pesticides pour assurer sa protection. Dans un climat comme celui du Québec, cette production nécessite plusieurs traitements phytosanitaires pour l'obtention de la qualité exigée par les marchés. Le contrôle du mildiou et de la brûlure hâtive exige notamment plusieurs applications de fongicides, tout comme le doryphore de la pomme de terre, qui nécessite l'usage d'insecticides. De plus, la production de semences requiert un contrôle rigoureux des pucerons parce qu'ils sont vecteurs de virus.

Avec les changements climatiques, on peut s'attendre à ce que la pression des ennemis des cultures augmente comme cela a été le cas avec le mildiou à la suite des pluies abondantes et des excès d'eau de 2023. En outre, les ennemis des cultures développent davantage de résistance aux pesticides, rendant les contrôles phytosanitaires moins efficaces. Certaines résistances aux pesticides ont d'ailleurs été observées au Québec chez le doryphore de la pomme de terre (Matador®, Actara®, Delegate™, Entrust™, Sivanto<sup>MD</sup> Prime, Titan® et Verimark®)<sup>15</sup> ainsi que chez le chénopode blanc (herbicides du groupe 5, par exemple la métribuzine [Lexone®, Meteor™, Conquest<sup>MD</sup>, etc.]).

La gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC) est la méthode décisionnelle préconisée par le secteur agricole afin de bien planifier ses stratégies de lutte. Selon le dernier rapport disponible sur l'indicateur de la GIEC, inventorié en 2021, le secteur de la pomme de terre demeurait au 2<sup>e</sup> rang parmi les huit secteurs analysés (après celui de la canneberge) en ce qui concerne les sources d'information consultées pour accroître ses connaissances, les bonnes pratiques de dépistage et de surveillance des ennemis des cultures de même que la bonne gestion des pesticides (tableau 12). Toutefois, un maintien ou une diminution des scores des étapes 1 à 5

<sup>15</sup> Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, *Rapport d'étape – Résistance aux pesticides chez le doryphore de la pomme de terre : validation de tests génétiques pour la détection*, 2024, 11 p et Rapports d'avancement du [projet doryphore](#) dans le cadre de la [Grappe agroscientifique pomme de terre](#).

de la GIEC ont pu être observés en 2021 comparativement à 2012, notamment au regard du suivi des champs, ce qui se traduit par un score global plus faible. La gestion des pesticides est la seule étape de la GIEC qui s'est améliorée, mais elle compte moins dans le score global de celle-ci.

**Tableau 12 – Évolution de l'adoption de la gestion intégrée des ennemis de cultures (GIEC) dans le secteur de la pomme de terre en fonction des différentes étapes proposées, de 2012 à 2021**

Étapes	Score de la GIEC pour la pomme de terre			Rang parmi les huit secteurs en 2021
	2012	2017	2021	
1. Connaissance	6,0	6,2	5,8	2 <sup>e</sup>
2. Prévention	6,3	6,3	6,3	5 <sup>e</sup>
3. Suivi des champs	8,9	8,8	8,4	2 <sup>e</sup>
4. Intervention	3,5	4,8	3,4	7 <sup>e</sup>
5. Évaluation-rétroaction	6,6	6,3	6,4	3 <sup>e</sup>
6. Gestion des pesticides	7,2	8,0	7,7	2 <sup>e</sup>
<b>Score global</b>	<b>6,8</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	

Source : MAPAQ, [rapports sur l'indicateur de la Gestion intégrée des ennemis des cultures \(GIEC\)](#), 2012, 2017 et 2021.

Depuis 2019, le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) a mis en place des vitrines de régie à moindres risques pour promouvoir la GIEC. À l'été 2023, 12 entreprises de pommes de terre dans 10 régions productrices ont participé à ce projet. Ce réseau, qui se poursuivra jusqu'à la saison 2024, intègre notamment l'utilisation de l'outil prévisionnel Miléos, qui permet une meilleure gestion du mildiou ainsi qu'un accompagnement des producteurs et de leurs conseillers pour une réduction significative des risques associés à l'usage des pesticides. Ce projet s'inscrit notamment dans le [Plan d'agriculture durable 2020-2030](#).

### **La production biologique se développe lentement au Québec**

Selon des données du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)<sup>16</sup>, 40 entreprises certifiées biologiques cultivaient au Québec des pommes de terre sur près de 180 ha en 2022, ce qui correspondait à une progression de 84 ha depuis 2018. Bien que les superficies de ces entreprises aient pratiquement doublé, elles représentent tout de même une faible proportion des superficies totales consacrées à la production de pommes de terre (0,9 %). Comme il a été mentionné précédemment, la pomme de terre est sensible à de nombreux ennemis des cultures et la conversion vers la production biologique est plus difficile dans cette culture que dans d'autres productions.

### **Une relève davantage masculine et en bonne posture financière dans la production de pommes de terre**

La production de pommes de terre constituait l'activité principale de moins de 1 % de la relève agricole en 2021<sup>17</sup>. La relève dans ce secteur est établie principalement dans les régions de la Montérégie (32 %) ainsi que de Montréal, de Laval et de Lanaudière (29 %). Depuis 2011, la proportion de la relève féminine n'a jamais dépassé 10 %. En 2021, elle a atteint 7 %, ce qui était inférieur à la moyenne observée pour l'ensemble des secteurs (29 %). Une large part des jeunes de la relève détiennent un diplôme d'études collégiales, soit 29 %, alors que 18 % n'ont aucun diplôme. La proportion des personnes sans diplôme atteint 6 % pour l'ensemble de la relève. En 2021, la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme d'études universitaires était de 11 % dans la pomme de terre comparativement à 20 % pour l'ensemble des secteurs.

Les jeunes entrepreneurs du secteur se sont le plus souvent établis par transfert familial (75 %). Une proportion de 44 % de la relève dans la production de pommes de terre est établie depuis moins de cinq ans, ce qui est supérieur à ce qui est constaté dans l'ensemble des secteurs (34 %). De plus, ils sont 64 % à déclarer des revenus bruts annuels supérieurs à 500 000 \$ contre 29 % dans l'ensemble des secteurs. Enfin, une faible proportion de jeunes entrepreneurs du secteur de la pomme de terre occupent un emploi extérieur (14 %) comparativement à 44 % dans l'ensemble des secteurs.

<sup>16</sup> Données du CARTV tirées du [Portail Bio Québec \(portailbioquebec.info\)](#). Compilation du MAPAQ.

<sup>17</sup> Recensement de la relève agricole 2021. Compilation du MAPAQ. On considère comme faisant partie de la « relève agricole établie » les personnes de moins de 40 ans qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

### 3 LA COMPÉTITIVITÉ

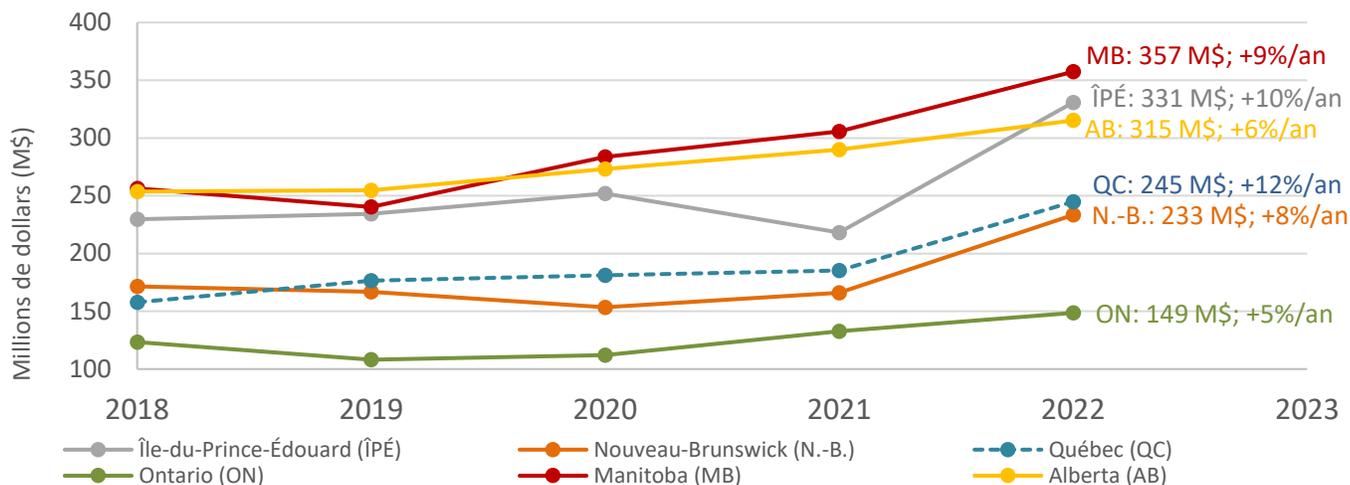
#### 3.1 Les parts de marché de la production

La compétitivité d'un secteur s'évalue en fonction de sa capacité d'accroître ou de maintenir ses parts de marché tout en conservant sa rentabilité. Les producteurs de pommes de terre du Canada ont généré des recettes de 1,7 G\$ en 2022 pour une croissance de 8 % par an depuis 2018. Les volumes commercialisés ont globalement progressé de 3 % par an et les prix de vente se sont accrus de 5 % par an. Cet accroissement a eu lieu dans un contexte d'augmentation de la consommation globale de pommes de terre. Par ailleurs, l'approvisionnement du marché canadien repose davantage sur la production nationale (90 %) que sur l'importation (10 %).

#### Plus forte croissance des recettes monétaires au Québec

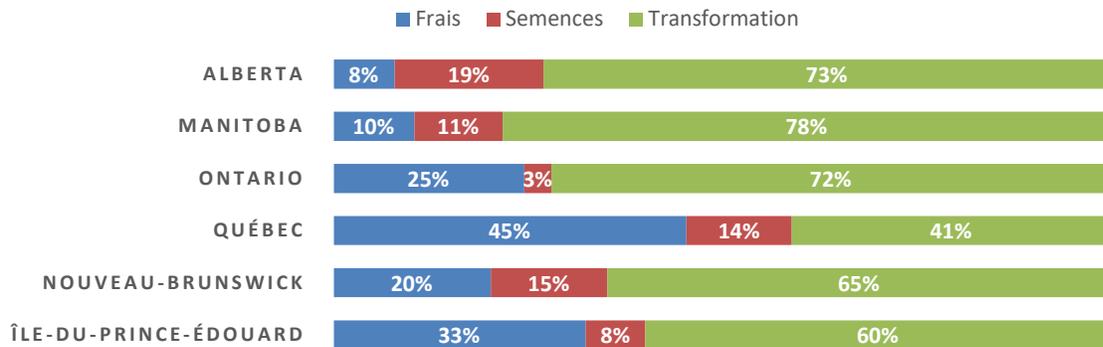
Depuis 2018, les recettes monétaires au Québec ont connu la plus forte croissance au pays, soit une hausse de 12 % par an, pour atteindre 245 M\$ en 2022. Cette hausse a été notamment soutenue par la progression de 7 % par an des volumes commercialisés. L'augmentation des volumes de pommes de terre exportées vers les États-Unis, à hauteur de 26 % par an, qui permet notamment de desservir le marché de la transformation, lequel présente une forte demande dans ce pays (voir la section 1.2.3), est un facteur non négligeable de cette croissance.

**Figure 5 – Évolution des recettes monétaires du marché (M\$) tirées des pommes de terre dans les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022**



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01. Compilation du MAPAQ

**Figure 6 – Estimation des utilisations prévues des stocks<sup>1</sup> de pommes de terre selon les parts de la production entreposée en 2022-2023**



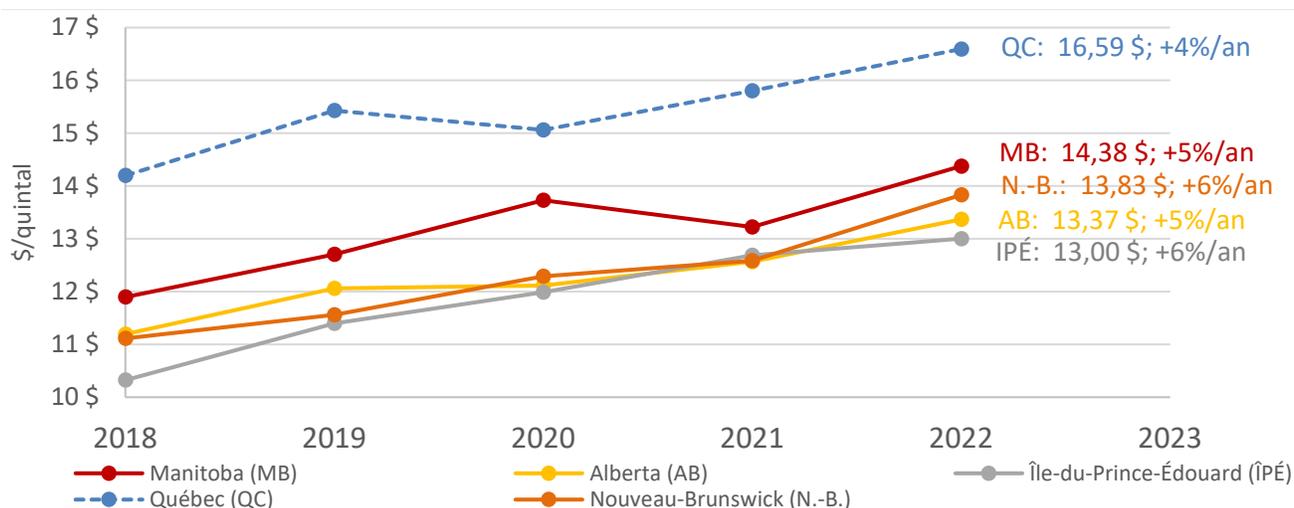
1 : Inventaire en entrepôt en date du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Source : Infohort, Agriculture et Agroalimentaire Canada. Compilation du MAPAQ.

### Des prix supérieurs au Québec grâce au marché de la table

De 2018 à 2022, le prix moyen pondéré du Québec dans ce secteur a augmenté de 4 % par an et d'environ 5 % à 6 % dans les autres grandes provinces (figure 7). Rappelons qu'à l'inverse de ceux des autres provinces, les producteurs de pommes de terre du Québec approvisionnent davantage le marché de la table (frais), qui est mieux rémunéré que celui de la transformation (croustille et prépelage), lequel domine dans les autres grandes provinces productrices (figure 6). Grâce à cela, le prix moyen pondéré du Québec a été supérieur d'environ 25 % à celui des autres provinces.

**Figure 7 – Évolution du prix moyen pondéré par quintal commercialisé de pommes de terre dans les principales provinces productrices au Canada, de 2018 à 2022**

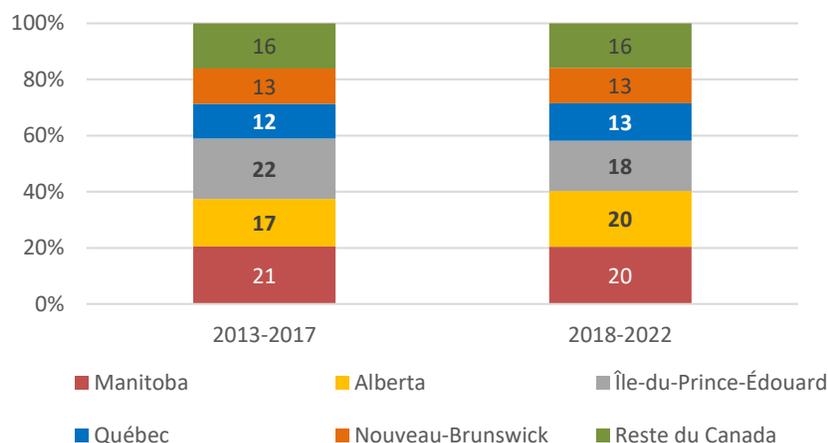


Source : Statistique Canada. Compilation du MAPAQ.

### Une part de marché relativement stable au Québec

Malgré une importante progression, le Québec demeure au 4<sup>e</sup> rang canadien pour ce qui est des recettes de marché avec 13 % des parts canadiennes. C'est l'Île-du-Prince-Édouard qui a perdu (-4 %) des parts de marché au profit de l'Alberta (+3 %) et du Québec (+1 %). Comme il a été mentionné dans la section 2.2, l'accès à l'eau d'irrigation, de meilleurs rendements et d'importants investissements pour le développement des usines de transformation en Alberta sont des facteurs pouvant expliquer leur croissance.

**Figure 8 – Évolution des parts des recettes monétaires du marché de pommes de terre au Canada, moyennes de 2013-2017 et de 2018-2022**



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01. Compilation du MAPAQ

### 3.2 La situation financière des entreprises

Au Québec, l'augmentation des volumes commercialisés et des prix a entraîné une amélioration de la situation financière des producteurs. En effet, en excluant les paiements de programmes, la marge bénéficiaire des exploitations de pommes de terre est positive et s'améliore, puisqu'elle est passée de 12 % en 2015-2017 à 16 % en 2018-2021. Dans les autres grandes provinces productrices, celle-ci a plutôt diminué.

**Tableau 13 – Structure des revenus, des dépenses et des marges bénéficiaires des entreprises de pommes de terre des principales provinces canadiennes, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021**

	QUÉBEC		MANITOBA		ALBERTA		ÎPÉ		N.-B.	
	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021
<b>Sources de revenus :</b>										
Au titre des pommes de terre	78 %	80 %	72 %	70 %	68 %	67 %	83 %	77 %	84 %	86 %
Au titre des céréales et des oléagineux	7 %	4 %	19 %	19 %	17 %	15 %	5 %	4 %	9 %	7 %
Au titre des paiements de programmes	5 %	5 %	2 %	2 %	5 %	7 %	5 %	10 %	3 %	3 %
Autres revenus	10 %	11 %	7 %	9 %	10 %	11 %	7 %	9 %	4 %	4 %
<b>Dépenses (% des revenus du marché)</b>										
Au titre des cultures	28 %	25 %	24 %	25 %	22 %	21 %	33 %	33 %	31 %	32 %
Au titre des machines	11 %	10 %	10 %	10 %	9 %	10 %	10 %	10 %	10 %	11 %
Autres dépenses	50 %	48 %	48 %	47 %	48 %	48 %	45 %	45 %	38 %	41 %
<b>Bénéfice* (% des revenus du marché)</b>	<b>12 %</b>	<b>16 %</b>	<b>19 %</b>	<b>18 %</b>	<b>21 %</b>	<b>20 %</b>	<b>13 %</b>	<b>12 %</b>	<b>20 %</b>	<b>15 %</b>

ÎPÉ : Île-du-Prince-Édouard; N.-B. : Nouveau-Brunswick.

\* Bénéfice avant amortissements : [(revenus totaux - revenus de paiements de programme) - dépenses totales] / (revenus totaux - revenus de paiement de programme) x 100

Il est à noter que la somme des pourcentages peut différer du total (100 %) en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, Programme des données fiscales agricoles. Compilation du MAPAQ.

#### **Hausse des marges bénéficiaires au Québec associée à la diminution des dépenses au titre des cultures**

L'augmentation de la marge bénéficiaire du Québec s'explique notamment par une diminution de trois points de pourcentage du poids relatif du coût des dépenses au titre des cultures entre les deux périodes étudiées (tableau 13). En effet, pour chaque tranche de 1 000 \$ de revenus du marché, les dépenses en engrais et en chaux, en pesticides ainsi qu'en semences et en plants sont passées de 278 \$ (2015-2017) à 253 \$ (2018-2021). La bonne progression des rendements au Québec (voir le tableau 8) a aussi permis de réduire les dépenses au titre des cultures.

L'Alberta et le Manitoba présentent les marges bénéficiaires les plus élevées, soit respectivement 20 % et 18 % (période 2018-2022). Le succès de ces provinces peut s'expliquer, entre autres, par la grande taille de leurs entreprises, qui disposent d'infrastructures d'irrigation favorables aux rendements et qui permettent aux producteurs de bénéficier d'économies d'échelle au regard des dépenses relatives aux cultures (voir le tableau 9). De plus, une plus grande partie des revenus de ces entreprises provient de la vente de céréales et d'oléagineux (> 15 %). À titre de comparaison, mentionnons que les ventes de ces cultures représentent 4 % des revenus du Québec. Les provinces de l'Ouest disposent de grandes superficies permettant d'intégrer des cultures de rotation qui offrent un bon potentiel de rémunération.

#### **Les marges bénéficiaires des producteurs du Québec s'accroissent avec la taille des entreprises**

Au Québec, les marges bénéficiaires les plus élevées sont atteintes par les entreprises de grande taille pour un bénéfice moyen de 20 % lorsqu'elles ont des revenus supérieurs à 2 M\$. Les marges progressent en fonction de la taille des entreprises. Ainsi, les plus petites entreprises, qui ont des revenus inférieurs à 500 k\$, affichent les plus faibles marges (4 %).

**Tableau 14 – Structure des marges bénéficiaires en fonction de la taille des entreprises de pommes de terre du Québec, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021**

Taille des entreprises	Bénéfice* (pourcentage des revenus du marché)	
	Moyenne de 2015-2017	Moyenne de 2018-2021
De 100 k\$ à 249 k\$	8 %	4 %
De 250 k\$ à 499 k\$	2 %	4 %
De 500 k\$ à 999 k\$	4 %	8 %
De 1 000 k\$ à 1 999 k\$	5 %	11 %
2 000 k\$ et plus	18 %	20 %
<b>Toutes les catégories de revenus</b>	<b>12 %</b>	<b>16 %</b>

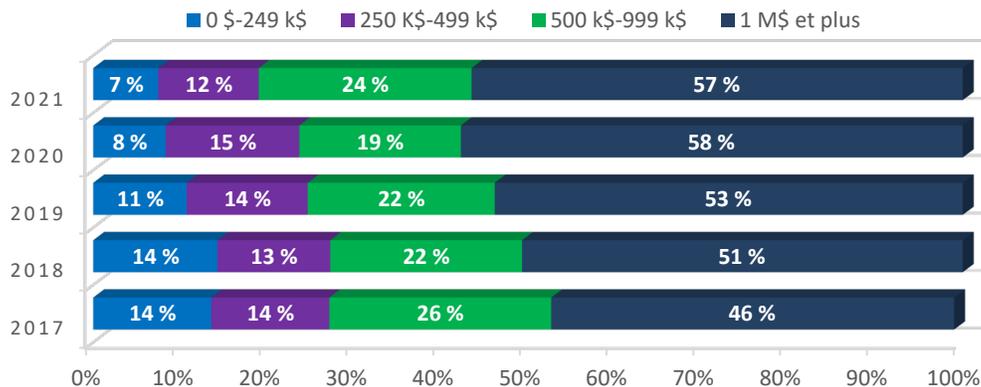
\* Bénéfice avant amortissements : [(revenus totaux - revenus de paiements de programme) - dépenses totales] / (revenus totaux - revenus de paiement de programme) x 100

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, Programme des données fiscales agricoles. Compilation du MAPAQ.

### **Hausse du nombre d'entreprises générant plus de 1 M\$ de revenus bruts au Québec**

Selon les données du programme Agri-stabilité de La Financière agricole du Québec (FADQ), les fermes qui se consacrent à la production de pommes de terre du Québec tendent à générer de plus en plus de revenus bruts au fil des années. En 2021, plus de la moitié de ces entreprises ont produit des revenus bruts d'au moins 1 M\$ et environ 75 % ont généré plus de 750 k\$ de revenus bruts. Par ailleurs, cette production est parmi les plus rentables : près des trois quarts des entreprises couvraient leurs dépenses en 2021, ce qui représentait une hausse d'un peu plus de 5 % comparativement à la moyenne de la période 2017-2020.

**Figure 9 – Nombre d'entreprises par fourchette de revenus bruts, excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021**



Source : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023. Compilation du MAPAQ.

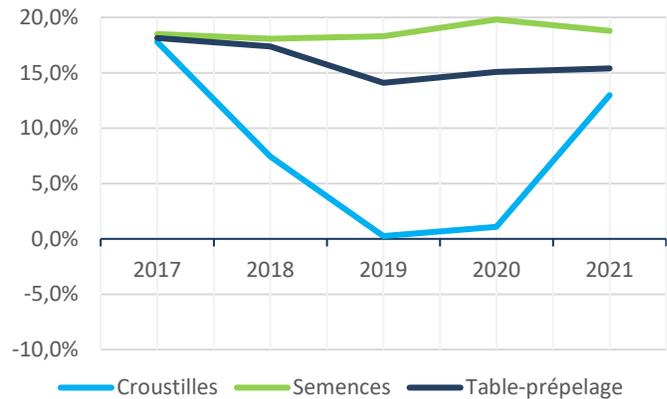
### **Situation financière plus précaire chez les producteurs de la catégorie croustille**

Chez les producteurs de pommes de terre destinées au marché de la croustille, le ratio moyen de marge d'exploitation, excluant les paiements de programmes gouvernementaux, s'est avéré négatif deux années sur cinq (figure 10), tandis que les producteurs pour les marchés de la table-prépelage et des semences ont bénéficié d'une marge stable supérieure à 10 % durant toute la période. Néanmoins, les paiements de programmes ont entraîné une amélioration du ratio de marge d'exploitation de l'ensemble des producteurs, permettant aux producteurs de croustilles d'atteindre, en moyenne, une marge d'exploitation positive (figure 11).

**Figure 10 – Évolution du ratio de marge d'exploitation (%), excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021**



**Figure 11 – Évolution du ratio de marge d'exploitation (%), incluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021**



Source : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023. Compilation du MAPAQ.

### 3.3 Les paiements de programmes gouvernementaux

Les producteurs de pommes de terre ont accès à cinq des six programmes de gestion des risques administrés par la FADQ (voir le tableau 15). Les montants annuels versés par cet organisme ont varié de 8,7 M\$ à 13,1 M\$ de 2017 à 2021, avec une moyenne annuelle sur cinq ans de 73,8 k\$ par producteur. Il s'agit d'une augmentation de 26 % par producteur agricole par rapport à la période 2012-2016, au cours de laquelle la FADQ a versé en moyenne annuellement 55,0 k\$ par entreprise.

**Tableau 15 – Contribution gouvernementale des quatre programmes de la FADQ offerts aux producteurs dont la pomme de terre est la production principale**

Ensemble des fermes	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne sur cinq ans
<b>Agri-investissement</b>	M\$	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1
<b>Agri-Québec</b>	M\$	4,8	4,8	5,3	5,6	5,5	5,2
<b>Agri-stabilité</b>	M\$	0,9	1,3	1,9	0,6	0,4	1,0
<b>Agri-Québec Plus</b>	M\$	0,2	0,4	0,6	0,7	0,2	0,4
<b>Total – Agri</b>	M\$	7,2	7,6	8,9	8,0	7,2	7,8
<b>Moyenne – Agri par ferme</b>	k\$	44,5	49,3	56,5	51,1	49,0	50,1
<b>Assurance-récolte (ASREC)</b>	M\$	1,5	5,4	1,5	5,1	2,9	3,3
<b>Moyenne – ASREC par ferme</b>	k\$	10,8	39,1	11,2	36,7	20,9	23,8
<b>Total – FADQ</b>	M\$	8,7	13,0	10,4	13,1	10,1	11,1
<b>Moyenne globale par ferme</b>	k\$	55,3	88,5	67,7	87,8	69,9	73,8

Sources : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023 et statistiques de la FADQ. Compilation du MAPAQ.

Le ratio de paiement des programmes gouvernementaux est plus élevé pour les producteurs des régions périphériques (10,2 %) que pour ceux des régions centrales (3,9 %) (tableau 16). En 2021, les entreprises des régions centrales montraient des revenus plus élevés de 70 % que celles des régions périphériques. Les producteurs de semences bénéficiaient de la plus grande couverture de paiements de programmes, suivis des producteurs de croustilles. Il est à noter que 88 % des semenciers sont situés en région périphérique, alors que 77 % des producteurs de pommes de terre de table-prépelage se trouvent dans une région centrale.

**Tableau 16 – Ratio de paiement des programmes gouvernementaux, par type de production et par région**

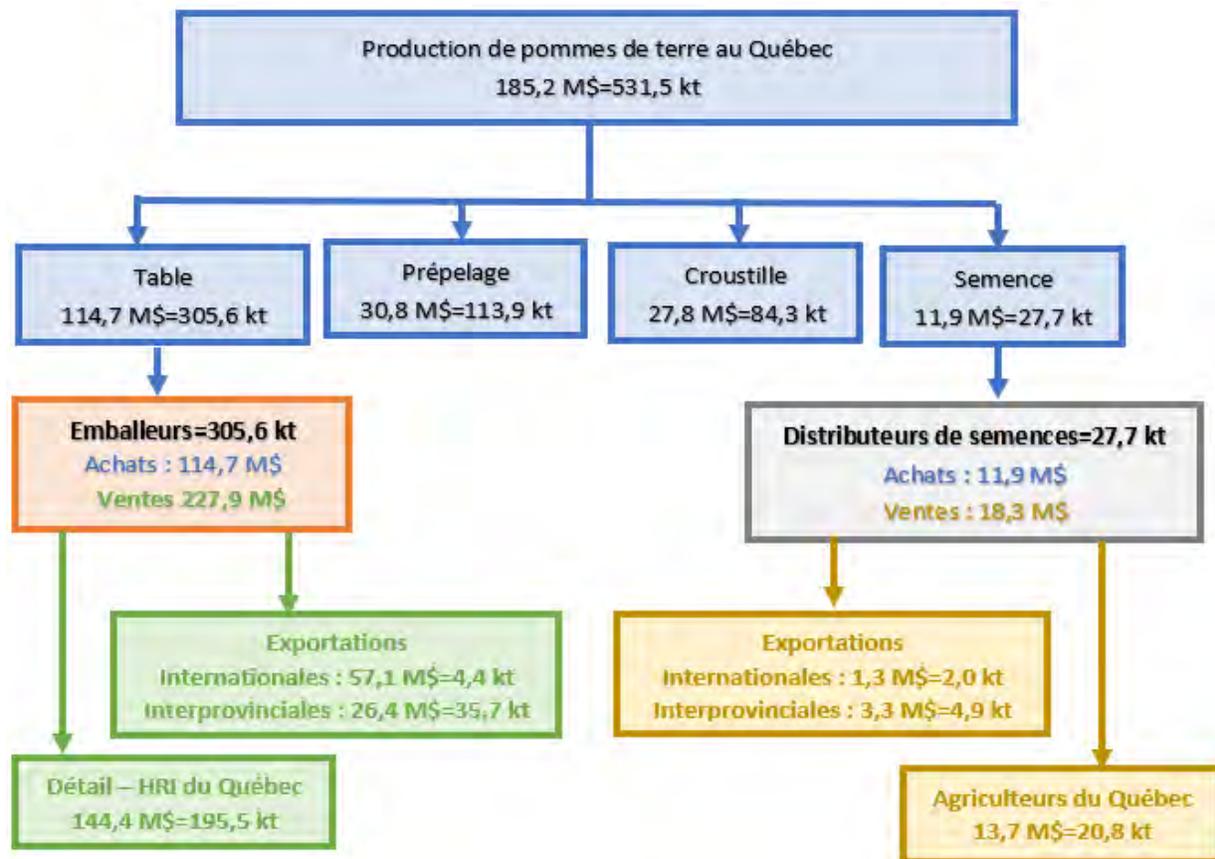
Types d'entreprises	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne sur cinq ans
<b>Croustilles</b>	3,9 %	3,8 %	6,6 %	7,5 %	7,8 %	5,9 %
<b>Semences</b>	12,0 %	10,6 %	6,7 %	9,2 %	9,3 %	9,6 %
<b>Table-prépelage</b>	4,9 %	4,6 %	3,5 %	4,5 %	5,6 %	4,6 %
<b>Régions centrales</b>	3,8 %	2,9 %	3,3 %	4,2 %	5,2 %	3,9 %
<b>Régions périphériques</b>	11,0 %	12,6 %	8,5 %	9,0 %	10,1 %	10,2 %

Source : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023. Compilation du MAPAQ.

## 4 LA COMMERCIALISATION ET LA TRANSFORMATION

Au Québec, la pomme de terre est liée à deux principaux circuits de commercialisation, soit la vente de semences aux autres producteurs commerciaux et la vente pour la consommation humaine. Cette dernière se divise en trois marchés distincts : la table, la croustille et le prépelage. Selon nos estimations de 2021, près de 532 kt ont emprunté les différents circuits de commercialisation pour une valeur d'environ 185 M\$ (figure 13).

**Figure 12 – Flux économiques : dynamique de la production de pommes de terre à l'état frais au Québec en 2021<sup>1</sup>**



1 : Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.  
kt : kilotonnes en poids équivalent frais.

HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

#### 4.1 Le secteur de la table

En 2023-2024, 48 emballeurs de pommes de terre agissent comme [agents autorisés](#) en vertu de la convention de mise en marché des pommes de terre fraîches. La majorité des emballeurs sont aussi producteurs. Le conditionnement représente une étape importante dans le processus de mise en marché des pommes de terre. Les tubercules sont lavés, essorés, triés et emballés en différents formats. Il incombe à l'emballeur de respecter les normes de conformité Canada n° 1, d'assurer une qualité constante du produit et de satisfaire aux normes de salubrité à la ferme Canada GAP ou GFSI, selon les marchés.

Le secteur de l'emballage s'approvisionne auprès des producteurs de pommes de terre du Québec pour une valeur de 115 M\$ (306 kt). Avec les autres coûts et les marges bénéficiaires, les ventes des emballeurs sont évaluées à 228 M\$. Elles sont écoulées sur différents segments du marché. Les emballeurs auraient expédié des pommes de terre vers le marché québécois du commerce de détail et du réseau HRI pour une valeur de 144 M\$ (196 kt), ce qui correspond à 63 % du total des ventes. Une proportion d'environ 57 M\$ (74 kt) et une autre de 26 M\$ (36 kt) seraient écoulées sur les marchés international et interprovincial respectivement.

#### 4.2 Le secteur des semences

Le circuit de commercialisation des semences est alimenté par deux principaux distributeurs, soit La Patate Lac-Saint-Jean (6 producteurs) et SEQ Marketing (14 producteurs), ainsi que par 8 producteurs indépendants<sup>18</sup>. Pour être commercialisées, les semences de pommes de terre du Québec doivent répondre aux normes de qualité et de certification établies par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)<sup>19</sup> et aux normes du programme de certification Pommes de terre de semence du Québec (PCQ), géré par les PPTQ<sup>20</sup>. Ce dernier comporte des exigences (cahier des charges, audits, tests post-récolte de virus, etc.) qui s'ajoutent aux normes de qualité de l'ACIA. Seulement trois entreprises ont la capacité de produire les premières générations nucléaires qui requièrent notamment des installations de culture *in vitro* et de production en serre.

Le Québec a le potentiel nécessaire pour répondre à l'ensemble de ses besoins en semences (estimés à 47 kt<sup>21</sup> en 2021). Du total des semences certifiées produites dans la province (estimées à 81 kt<sup>22</sup> en 2021), environ 28 kt ont été expédiées chez des producteurs commerciaux en 2021 (figure 13), le restant étant utilisé pour la recertification (autosemence) ou envoyé sur le marché de la consommation. La majorité des semences certifiées du Québec ont été envoyées à des producteurs du Québec (environ 21 kt ou 75 %<sup>23</sup> des expéditions totales), des autres provinces (environ 18 %<sup>21</sup>), notamment en Ontario (12 %<sup>21</sup>), ou des États-Unis (7 %<sup>21</sup>).

#### 4.3 Le secteur de la croustille

En 2023, deux établissements au Québec fabriquaient des croustilles à base de pommes de terre : FritoLay Canada (division de PepsiCo Canada) et Croustilles Yum Yum enr. (division des Aliments Krispy Kernels inc.), de propriété québécoise. Ces deux entreprises procurent près de 600 emplois au Québec (tableau 17).

**Tableau 17 – Liste des entreprises de transformation de pommes de terre en croustilles**

Entreprise	Emplacement	Chiffre d'affaires	Employés
FritoLay Canada (div. de PepsiCo Canada)	Chaudière-Appalaches, Lévis	nd	425
Croustilles Yum Yum enr. (div. d'Aliments Krispy Kernels inc.)	Centre-du-Québec, Warwick	De 35 M\$ à 40 M\$	150

nd : donnée non disponible

Sources : Base de données ICRIQ, avril 2023; Registraire des entreprises du Québec. Compilation du MAPAQ.

En 2021, les fabricants québécois de croustilles ont acheté 135 kt de pommes de terre, dont 67 % provenaient du Québec pour une valeur de 27,8 M\$ (84 kt) (figure 14). Les 33 % restants étaient comblés par les autres provinces (13,9 M\$ pour 50 kt). Avec les autres coûts et les marges bénéficiaires, les livraisons des transformateurs sont

<sup>18</sup> PPTQ, [Répertoire de la production de pommes de terre de semences certifiées 2022-2023](#).

<sup>19</sup> En vertu de la Loi sur les semences (L.R.C. [1985], chapitre S-8) et du Règlement sur les semences (C.R.C., chapitre 1400).

<sup>20</sup> En vertu du Règlement sur la production et la mise en marché des pommes de terre de semence (RLRQ, chapitre M-35.1, r. 270)

<sup>21</sup> Besoin en semences du Québec = superficies totales ensemencées (17 700 ha x taux de semis moyen [2,5 t/ha]) = 46,7 kt.

<sup>22</sup> Volume de semences certifiées = superficies acceptées par l'ACIA (3 293 ha) x rendement moyen en semences (24,6 t/ha) = 81 kt.

<sup>23</sup> Estimé à partir des données d'expédition de semences certifiées en volumes de l'ACIA pour 2021-2022 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles).

évaluées à 285,1 M\$, dont 215,1 M\$ (101 kt) sont écoulés sur les marchés québécois du commerce de détail et du réseau HRI. Les transformateurs ont expédié leurs produits vers le marché interprovincial pour une valeur de 61,5 M\$ (29 kt) et vers le marché international pour une valeur de 8,5 M\$ (4 kt).

**Figure 13 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées pour la fabrication de la croustille du Québec en 2021<sup>1</sup>**



1 : Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.

2 : Les données recueillies ne permettent pas de mesurer les pertes durant l'épluchage ou le conditionnement des pommes de terre.

kt : kilotonnes en poids équivalent frais.

HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

En 2022, FritoLay dominait le marché des grignotines au Canada avec 37 % des ventes pour ses différentes marques : Lays, Doritos, Ruffles, Miss Vickies, Tostitos, Smartfood, Fritos, Rold Gold, Stacy's). Les Aliments Krispy Kernel inc. occupaient moins de 1 % de ce marché<sup>24</sup>. La fin de la pandémie a permis un retour à la normale pour ce qui est des rassemblements sociaux et de la consommation de grignotines. La croissance des ventes de croustilles de pommes de terre au Canada a toutefois été plus faible que celle de plusieurs autres catégories de grignotines. En effet, selon Euromonitor, elle a connu des hausses de 1,3 % par an pour les volumes et de 5,7 % par an pour les ventes monétaires depuis 2018, et a atteint 2,27 G\$ en 2023. Pour leur part, les croustilles à base de légumineuses, de pain ou de végétaux affichent une hausse de 10 % par an pour les volumes et de 16 % par an pour les ventes. Selon le même rapport, on estime que la valeur des ventes de croustilles de pommes de terre pourrait atteindre 2,76 G\$ au Canada en 2028.

Les grands joueurs de cette industrie ont vite fait de diversifier leur offre pour capter ces nouveaux marchés. FritoLay offre désormais des croustilles de pita (Stacy's), de légumes, de légumineuses et de fruits (Bare, Off the Eaten Path) ainsi que de maïs soufflé (Smartfood). Quant à Croustilles Yum Yum enr., elle offre, sous la marque Viva, une gamme de produits à base de légumes (pommes de terre, carottes, brocoli, tomates, épinards) qui ne contiennent aucun agent de conservation, aucun colorant ou arôme artificiel ni aucun gras trans. Ces joueurs offrent également des croustilles de quinoa et des produits à base de maïs, d'oignons et de fromage.

#### 4.4 Le secteur du prépelage

Les principaux produits des entreprises de transformation dans le secteur du prépelage sont les pommes de terre pelées, lavées, coupées et emballées ainsi que les frites. Ces produits sont destinés principalement au marché HRI, mais également au marché de détail (ex.: épiceries). La demande pour ce type de produits est en croissance, car ils constituent une solution de rechange pour les restaurateurs aux prises avec la rareté persistante de la main-d'œuvre. Ils peuvent également être utilisés par d'autres entreprises et subir une autre transformation pour une utilisation dans les mets préparés et les mélanges de légumes surgelés.

<sup>24</sup> Euromonitor International, *Savoury Snacks in Canada, Passport*, juin 2023, 10 p.

Au Québec, une vingtaine d'entreprises transforment les pommes de terre à des fins de prépelage et procurent de l'emploi à plus de 700 personnes (annexe 2). La majorité de ces entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 5 M\$. En 2021, les transformateurs ont acheté 114 kt de pommes de terre chez les producteurs québécois pour une valeur de 30,8 M\$. Avec les autres coûts et les marges bénéficiaires, les livraisons des transformateurs du secteur du prépelage seraient évaluées à 123,3 M\$. Elles seraient écoulées presque en totalité sur les marchés québécois du réseau HRI et du commerce de détail pour une valeur de 122,1 M\$ (110,1 kt). Les transformateurs ont dirigé leurs produits vers le marché international pour une valeur de 1,2 M\$ (3,8 kt) (figure 15).

Il est à noter que deux transformateurs surgèlent la pomme de terre au Québec, soit Michel Saint-Arneault inc. (marques de commerce Qualifreeze et MAX) et Aliments Nortera inc. (marques de commerce Artic Garden et Del Monte). Ce dernier a acquis les actifs de Bonduelle en 2022 et offre seulement quelques produits contenant des pommes de terre dans ses mélanges de légumes surgelés.

**Figure 14 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées dans l'industrie du prépelage au Québec en 2021<sup>1</sup>**



1 : Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.

2 : Les données recueillies ne permettent pas de mesurer les pertes durant l'épluchage ou le conditionnement des pommes de terre. Kt : kilotonnes en poids équivalent frais.

HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

Au Canada, McCain Foods Ltd. domine le marché de la pomme de terre congelée avec 78,9 % des parts du marché canadien au détail en 2022<sup>25</sup>. Irving Moncton Group (Cavendish) se trouve en deuxième position avec 6,2 % des ventes. Les autres parts de marché sont occupées par les marques privées des détaillants (11,1 %).

La popularité grandissante des aliments pouvant remplacer les pommes de terre a donné lieu à une diversification des produits transformés offerts sur le marché. Des entreprises canadiennes telles que McCain et Cavendish offrent désormais de la patate douce précoupée. Au Québec, La Maison Russet inc., située à Huntingdon, est le plus important transformateur de patates douces. Elle a d'ailleurs réalisé un important investissement à son usine québécoise en 2023 afin d'augmenter sa capacité de production. Cette entreprise possède également une usine aux États-Unis et en ouvrira une autre éventuellement au Pérou. À moyen terme, elle projette de s'approvisionner au Québec en patates douces, une autre espèce de légume (*Ipomoea batatas*), ce qui pourrait représenter une nouvelle occasion de culture de rotation pour les producteurs de pommes de terre qui ont déjà commencé à évaluer certains cultivars dans les conditions pédo-climatiques du Québec<sup>26</sup>.

#### 4.5 Les autres marchés de transformation alimentaire et bioindustrielle

Aucun produit déshydraté (féculé, amidon, poudre, flocons, etc.) n'est fabriqué au Québec. Ce type de produit doit donc être importé. Il représente des importations d'une valeur de près de 4 M\$ au Québec et de 50 M\$ au Canada. Des usines se sont toutefois développées ailleurs au Canada<sup>27</sup>, notamment au Manitoba (Manitoba Starch Products, Solanyl Biopolymers, MSPrebiotic), à l'Île-du-Prince-Édouard (AgraWest Foods) et en Ontario (IMDC).

<sup>25</sup> Euromonitor, Frozen Processed Potatoes in Canada, Brand Shares, 2023.

<sup>26</sup> La Terre de chez nous, [Patate douce : vers de nouvelles variétés mieux adaptées à notre climat](#), 21 juin 2020.

<sup>27</sup> PotatoPro, [Manufacturers of Potato Starch and Derivates in Canada](#).

Selon une étude récente réalisée par le Groupe AGÉCO<sup>28</sup>, on estimait que 10 % de la production totale de pommes de terre générerait des résidus post-récolte. Cela pourrait représenter de 50 à 65 milliers de tonnes de résidus annuellement. Environ 59 % de ces résidus sont valorisés et les principales voies de valorisation sont l'alimentation animale (32 %), l'utilisation comme compost ou fertilisant (11 %) ainsi que la valorisation par la transformation alimentaire (ex. : vodka) ou bioindustrielle (6 %). Le restant des résidus (41 %) est épandu au champ ou laissé en amas. Il n'existe pas de données sur les volumes et les voies de valorisation des résidus organiques générés par les activités de transformation de la pomme de terre.

L'un des 4 piliers de la filière responsable de la pomme de terre<sup>26</sup> est de réduire les pertes en valorisant les résidus de récolte et de transformation, ce qui pourrait amener le développement de nouvelles voies de valorisation au Québec. Notons que des symbioses industrielles se développent dans plusieurs régions pour stimuler l'économie circulaire afin que les rejets des uns puissent devenir les ressources des autres ([Synergie Québec](#)).

#### 4.6 La main-d'œuvre et la productivité

Plusieurs transformateurs et emballeurs de pommes de terre cherchent à automatiser leur ligne de transformation ou d'emballage, ce qui leur permet d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre et la qualité des produits en fonction des critères spécifiques recherchés par les acheteurs. Le programme [Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité](#) du MAPAQ a d'ailleurs permis de soutenir, depuis 2021, 63 projets pour une valeur de 7,74 M\$ dans le secteur de la pomme de terre. Ces projets ont notamment porté sur des trieurs optiques et des lignes automatisées d'emballage ou encore des balances, des palettiseurs ou des encaisseurs automatisés.

#### 4.7 Les nouvelles exigences réglementaires

Le REAFIE, entré en vigueur le 31 décembre 2020, impose de nouvelles exigences aux emballeurs quant aux rejets des eaux de lavage de pommes de terre. Il s'avère toutefois que l'expertise et les technologies disponibles sont limitées ou trop coûteuses par rapport à la capacité de payer des entreprises. Le MAPAQ, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'Association des producteurs maraîchers du Québec et les PPTQ ont formé un comité de travail pour analyser cette problématique, trouver des solutions et accompagner les entreprises afin de se conformer à ces nouvelles exigences d'ici 2027.

L'augmentation de la capacité des usines de transformation de pommes de terre dans les quartiers industriels apporte aussi son lot de défis. Certains se voient dans l'obligation de grossir et de moderniser leur système de traitement des eaux, car leurs rejets en eaux usées dépassent la capacité de leur municipalité à les traiter.

De plus, la [Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective](#) s'est amorcée graduellement à l'automne 2022 pour atteindre son plein déploiement en 2025. Dans le cadre de cette réforme, les entreprises assujetties, notamment les emballeurs et les transformateurs qui utilisent des emballages, seront responsables de la gestion du coût de fonctionnement du système de recyclage, de la collecte des matières résiduelles à la valorisation. Ces entreprises doivent être membres d'[Éco Entreprises Québec](#), un organisme de gestion désigné du système de collecte sélective. En conséquence, la contribution financière des emballeurs et des transformateurs, qui vise à compenser la gestion et la récupération des emballages émis sur le marché, pourrait alourdir davantage leur charge financière, ce qui se traduira probablement par une augmentation des prix au détail. Pour amoindrir le tarif, le MAPAQ a mis en place le programme [Écoemballage+](#), qui soutient l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables. Par ailleurs, le gouvernement fédéral élabore un cadre réglementaire relatif à la mise en place d'un [plan de prévention de la pollution pour les emballages primaires en plastique des aliments](#), qui vise, entre autres, à réduire l'usage des emballages plastiques pour les fruits et légumes et à augmenter l'usage des contenants et des étiquettes réutilisables, recyclables ou compostables.

<sup>28</sup> Groupe AGÉCO, [En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec](#), 2022.

## 5 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

### 5.1 Les investissements en recherche

De 2018 à 2022, au Québec, 79 projets de recherche, de développement et d'innovation (RDI) ont été réalisés dans le secteur de la pomme de terre pour un montant de 16,9 M\$. Cela est supérieur au montant investi au cours de la période quinquennale précédente (2013-2017), où le total était de 14,4 M\$. L'amélioration génétique est la discipline qui a reçu le plus important financement en RDI, suivie de la phytoprotection.

**Tableau 18 – Dépenses en recherche et en innovation, selon la discipline, dans le secteur de la pomme de terre au Québec au cours de la période 2018-2022**

Disciplines	Nombre de projets	Financement (M\$)	Proportion du financement
Amélioration génétique	17	6 509 361	39 %
Phytoprotection	30	5 600 912	33%
Régie de culture	14	2 199 022	13 %
Post-récolte	3	1 165 945	7 %
Conservation des sols	4	760 387	5 %
Transformation alimentaire	3	128 450	1 %
Autres <sup>1</sup>	8	480 958	3 %
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>16 845 035</b>	<b>100 %</b>

1. Cela inclut la gestion des résidus, la physiologie, les études socio-économiques, etc.

L'année 2022 est incomplète pour le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

Source : Répertoire des projets et des centres de recherche financés par le MAPAQ, des centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada ainsi que du SIRU. Compilation du MAPAQ.

### 5.2 Les principales innovations au Québec

Le Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ) se spécialise dans l'amélioration génétique de la pomme de terre et constitue, depuis 2018, un levier pour l'accélération de la RDI au Québec. Par le biais de ses appels de projets de recherche, il a soutenu de nombreux projets orientés sur les besoins spécifiques de l'industrie de la pomme de terre en collaboration avec plusieurs autres centres et établissements de recherche. L'IRDA et le CIEL sont des acteurs importants dans le secteur de la pomme de terre, notamment en phytoprotection, en régie de culture et en conservation des sols. Le réseau de recherche universitaire apporte aussi sa contribution dans le domaine des hautes technologies telles que la bioinformatique, la biologie moléculaire et l'agriculture de précision. Pour leur part, des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), tels qu'Agrinova, Cintech, le CETAB+ et Innofibre, se sont impliqués dans des projets touchant la conservation post-récolte, la valorisation des résidus et la conservation des sols.

Les principales innovations observées durant la période étudiée portent sur :

- une génétique plus résiliente face aux changements climatiques et à la sécheresse;
- le développement de cultivars plus résistants aux maladies (ex. : mildiou) ou ayant un goût amélioré;
- la détection de la résistance aux insecticides du doryphore de la pomme de terre;
- l'irrigation de précision;
- la surveillance des ennemis des cultures à l'aide de l'imagerie de télédétection;
- la visualisation et l'interprétation des analyses et de la qualité des sols;
- la surveillance du microbiome des sols.

### 5.3 Les futures priorités de recherche et d'innovation

Le CRPTQ a consulté des producteurs et des conseillers pour mettre à jour les priorités de recherche<sup>29</sup> du secteur. Les axes généraux de recherche sont les mêmes que ceux de la précédente période étudiée, soit :

<sup>29</sup> CRPTQ, *Priorités de recherche de l'Accélérateur pour 5<sup>e</sup> appel à projets à venir en 2023-2024*, 2023.

- l'environnement, la biosécurité et l'agriculture durable;
- l'intégration des technologies et des nouvelles pratiques innovantes contribuant à réduire l'empreinte environnementale;
- l'accès à des variétés adaptées aux besoins des consommateurs et des marchés ainsi qu'aux changements climatiques;
- la conservation post-récolte et la qualité de la pomme de terre;
- la consommation de pommes de terre au Québec.

De nouvelles priorités de recherche spécifiques ont été ajoutées en 2023, entre autres pour développer les connaissances, les technologies et l'accompagnement liés à la gestion des eaux de lavage des pommes de terre ainsi qu'au développement des cultures de couverture (rotations, engrais vert) dans la pomme de terre, pour une meilleure santé et une bonne conservation des sols.

#### 5.4 Les services-conseils et le transfert technologique

De 2018 à 2022, 77 % des producteurs spécialisés de pommes de terre du Québec ont bénéficié des services offerts par les réseaux régionaux [Agriconseils](#) pour une valeur de près de 1,87 M\$ (tableau 19). Près de la moitié de l'enveloppe, soit 46 %, est allée aux services d'encadrement technique, 29 %, aux services liés à l'agroenvironnement et 25 %, aux services de gestion.

**Tableau 19 – Aide versée dans le cadre du Programme services-conseils pour les entreprises de pommes de terre du Québec au cours de la période 2018-2022**

Principales interventions en services-conseils	Nbre d'entreprises <sup>1</sup>	Montant (\$)	%
<b>Gestion</b>	<b>74</b>	<b>466 247</b>	<b>25</b>
<b>Technique</b>	<b>113</b>	<b>866 237</b>	<b>46</b>
Suivi des cultures		596 014	69
Dépistage des ennemis des cultures		159 074	18
Gestion de l'eau (irrigation)		18 479	2
<b>Agroenvironnement</b>	<b>124</b>	<b>535 265</b>	<b>29</b>
Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)		93 076	17
Suivi et action ciblée en phytoprotection		177 389	33
Suivi et action ciblée en santé et conservation des sols		159 074	30
Suivi et action ciblée en gestion des matières fertilisantes		72 924	14
<b>Total des producteurs utilisateurs</b>	<b>150</b>	<b>1 867 749</b>	<b>100</b>
<b>Total de producteurs spécialisés</b>	<b>194</b>		

1 : Entreprises déclarant des superficies et des revenus liés à la pomme de terre.

Sources : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, et Prextra, un logiciel comptable du Programme services-conseils.

## 6 LES ENJEUX

---

### ***Gestion responsable de l'eau et résilience face aux changements climatiques***

La pomme de terre nécessite beaucoup d'eau pour sa croissance. L'accès à l'eau et sa bonne gestion sont donc déterminants pour assurer la rentabilité et la productivité des entreprises de ce secteur. L'eau est nécessaire pour l'irrigation des cultures, dont les superficies sont en croissance, ainsi que pour le lavage des tubercules emballés et transformés. Les changements climatiques amènent de nouveaux défis pour les producteurs à cause de la fréquence et de l'amplitude accrues des incidents climatiques tels que les épisodes de sécheresse, les excès de chaleur, les pluies abondantes et les excès d'eau. Par ailleurs, dans certains bassins versants, le nombre d'utilisateurs et leurs besoins en eau peuvent dépasser les quantités d'eau douce disponibles, ce qui peut engendrer des conflits d'usage. L'économie et la gestion responsable de l'eau s'imposeront de plus en plus pour assurer la résilience de la production et la cohabitation harmonieuse des producteurs avec les autres usagers dans ces bassins versants plus sollicités que les autres.

Pour accroître leur résilience face aux changements climatiques, les entreprises de pommes de terre doivent également favoriser les pratiques qui améliorent la conservation et la santé des sols. Les sols propices à la culture de la pomme de terre sont généralement sableux et légers, et particulièrement vulnérables à l'érosion éolienne et hydrique ainsi qu'à la compaction par la machinerie lourde utilisée. Ainsi, les rotations, les engrais verts, les cultures de couverture et les autres méthodes visant à améliorer la structure des sols et le niveau de matière organique sont à considérer dans ce secteur.

### ***Capacité de répondre à la demande environnementale et sociale***

Le secteur mène une démarche collective pour le développement d'une filière responsable de la pomme de terre du Québec visant à poursuivre les efforts d'amélioration de la performance environnementale et sociale à toutes les étapes de sa chaîne de valeur. Elle regroupe plusieurs maillons, soit les producteurs, les emballeurs, les transformateurs, les chercheurs et les experts-conseils qui souhaitent s'engager collectivement selon quatre thèmes : 1) prendre soin de la santé et de la conservation de nos sols; 2) gérer de manière responsable la ressource d'eau (irrigation, eaux de lavage); 3) assurer un usage discipliné des produits phytosanitaires; 4) réduire les pertes et valoriser les résidus de récolte et de transformation issus de la filière. Nous avons vu que la gestion intégrée des ennemis des cultures doit continuer à être améliorée dans le secteur, puisque les citoyens sont préoccupés par la présence de résidus de pesticides dans les aliments et l'environnement.

### ***Image de la pomme de terre et augmentation de la consommation***

Bien que la consommation canadienne de pommes de terre par habitant semble reprendre depuis 2018, notamment dans le produit frais, qui est le principal créneau du Québec, le maintien de l'intérêt des consommateurs pour ce légume demeure un défi constant. Cela implique notamment de bien connaître l'évolution des attentes des consommateurs dans les différents segments de marché en ce qui concerne, par exemple, la diversification des variétés et des produits recherchés, la praticité (formats et produits prêts à l'emploi), les emballages écoresponsables, l'intérêt pour la certification biologique ou les pratiques durables ou encore la réduction du gaspillage alimentaire.

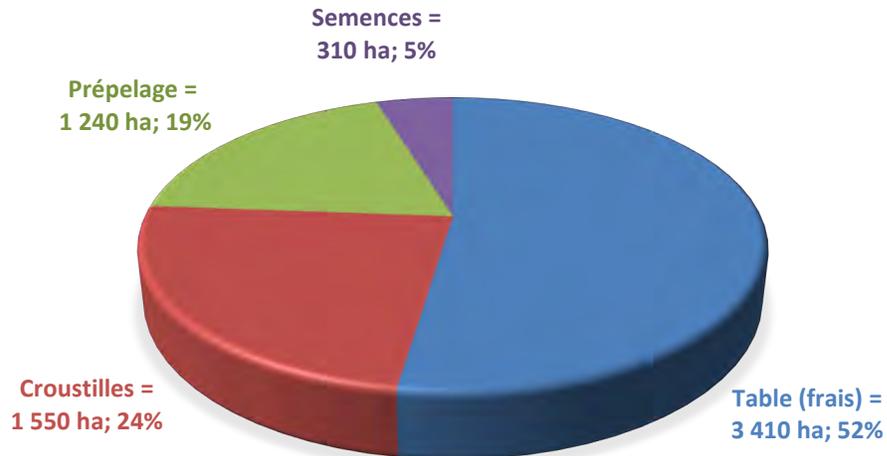
### ***Productivité et rentabilité des entreprises***

Dans un environnement d'affaires ouvert aux importations et au commerce international, l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts de production sont des défis constants que doivent surmonter les entreprises de pommes de terre afin de maintenir leur rentabilité et leur compétitivité. Certaines catégories d'entreprises ont présenté une plus faible marge bénéficiaire, notamment celles desservant le marché de la croustille ou les entreprises de plus petite taille. La compréhension des déterminants de la rentabilité dans les différentes catégories de pommes de terre est à développer. L'amélioration continue des pratiques et des technologies permettant d'accroître les rendements (ex. : irrigation, rotations de culture, variétés adaptées) et de diminuer les coûts de production (ex. : mécanisation, automatisation, gestion raisonnée des intrants) constitue un facteur déterminant de la compétitivité du secteur qui peut notamment être amélioré par la recherche et l'innovation collective.

## 7 ANNEXES

---

### Annexe 1 – Répartition des superficies irriguées dans les différentes catégories de pommes de terre en 2018



Sources : Projets RADEAU 1 et RADEAU 2 (2020); *En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec* (2022). Compilation du MAPAQ.

## Annexe 2 – Liste des entreprises de transformation de pommes de terre à des fins de prépelage

Entreprise	Emplacement	Chiffre d'affaires	Nombre d'employés
Aliments Nortera inc.	Montérégie, Saint-Césaire	nd	183
Michel Saint-Arneault inc.	Montérégie, Saint-Hubert	50-99 M\$	110
Saladexpress inc.	Montérégie, Saint-Rémi	15-20 M\$	115
Québec Parmentier inc.	Capitale-Nationale, Québec	50-99 M\$	75
Les Aliments Bari inc.	Centre-du-Québec, Saint-Léonard-d'Aston	10-15 M\$	26-49
Patates Dino inc.	Montérégie, Granby	5-10 M\$	8
Dufour et fils Itée	Saguenay–Lac-Saint-Jean, Saguenay	3-5 M\$	6-10
La Légumerie Groupe Dionne inc.	Estrie, Cookshire-Eaton	3-5 M\$	11-25
Patates Gemme et frères (1997) inc.	Montérégie, Saint-Amable	3-5 M\$	15
Les Patates Turcot inc.	Lanaudière, Saint-Lin–Laurentides	3-5 M\$	22
Patates provinciales inc.	Montérégie, Saint-Polycarpe	1-3 M\$	20
Les Patates en cube R. Beaudry inc.	Mauricie, Trois-Rivières	1-3 M\$	6
Le Légumier de l'Est, div. de 2546-2375 Québec inc.	Bas-Saint-Laurent, Rimouski	1-3 M\$	19
Légumes des jardins du Québec inc.	Lanaudière, Repentigny	1-3 M\$	6
La Pomme de terre lanaudoise inc.	Lanaudière, Joliette	1-3 M\$	7
Légupro inc.	Saguenay–Lac-Saint-Jean, Saint-Ambroise	1-2 M\$	15
Patates Jacmain inc.	Capitale-Nationale, Québec	1-2 M\$	11
Fritolac, div. de 9110-4646 Québec inc.	Saguenay–Lac-Saint-Jean, Alma	0,5-1 M\$	8
Les Légumiers Bellechasse	Chaudière-Appalaches, Saint-Charles-de-Bellechasse	nd	6
Pom-terre inc.	Capitale-Nationale, Québec	nd	nd
Les Aliments Chebly (Presto Patates)	Outaouais, Gatineau	nd	6-10
Transfrite enr.	Outaouais, Notre-Dame-De-La-Paix	nd	1-5

nd : non disponible.

Note : Les intervalles du montant des ventes et le nombre d'employés ne représentent pas strictement les activités de transformation de pommes de terre, mais l'ensemble des activités de l'entreprise.

Sources : Base de données ICRIQ, avril 2023; Registraire des entreprises du Québec. Compilation du MAPAQ.

## RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)  
**Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel**

## COORDINATION ET RÉDACTION

*Direction du développement des secteurs agroalimentaires*  
Marie-Hélène Déziel

## COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

### **Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel**

*Direction du développement des secteurs agroalimentaires*  
Annie Beaudoin, Abdelkader Errajraji

*Direction des pratiques agroenvironnementales*  
Mikael Guillou, Nathalie Laroche

*Direction de la phytoprotection*  
Marie-Ève Bérubé

*Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils*  
Samuel Boutin, Denis Langlois

### **Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux programmes et à l'innovation**

*Direction des études et des perspectives économiques*  
Julius Oulatounde, Josée Robitaille, Ricardo Vargas

*Direction des analyses et des politiques de sécurité du revenu agricole*  
Geneviève Guindon

### **Sous-ministériat à la transformation, aux marchés, à la main-d'œuvre et aux politiques intergouvernementales**

*Direction du développement des secteurs et des entreprises de transformation alimentaire*  
Charles-Antoine Légaré

## RELECTURE

Marie-Pascale Beaudoin, Pierre Dumoulin, Yvon Forest, Félicien Hitayezu

## SOUTIEN TECHNIQUE ET PHOTOGRAPHIES

*Direction du développement des secteurs agroalimentaires*  
*Direction des communications*

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Des mots et des lettres

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Format : PDF

ISBN : 978-2-550-96739-2



**De :** Déziel Marie-Hélène (DDSA) (Québec) <[Marie-Helene.Deziel@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Helene.Deziel@mapaq.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 4 avril 2024 15:47

**À :** Jean-Mary, Kathleen <[Kathleen.Jean-Mary@rmaaq.gouv.qc.ca](mailto:Kathleen.Jean-Mary@rmaaq.gouv.qc.ca)>

**Cc :** Flis, Michelle <[mflis@upa.qc.ca](mailto:mflis@upa.qc.ca)>; Larose, Sarah-Maude <[smlarose@upa.qc.ca](mailto:smlarose@upa.qc.ca)>; Fombuena, Brandon <[bfombuena@upa.qc.ca](mailto:bfombuena@upa.qc.ca)>; Forest Yvon (DDSA) (Québec) <[Yvon.Forest@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Yvon.Forest@mapaq.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Présentation révisée PDS pomme de terre

**Importance :** Haute



Bonjour,

Pour faire suite aux audiences d'évaluation périodique de ce matin, je vous fais parvenir la version révisée de la présentation du MAPAQ (ci-jointe).

Il y a 3 diapositives qui n'ont pas été abordées et avaient été masquées par manque de temps.

En complément, voici la répartition des tailles d'entreprises de pommes de terre inscrites dans la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

On peut voir qu'il y a un nombre très élevés (517) de petites entreprises (inférieures à 5 ha) et qui cultivent sur des superficies très limitées (en moyenne 0,5 ha/entreprise).

Plusieurs de ces entreprises peuvent être associées à une production de pommes de terre incluse dans les fermes maraîchères diversifiées (paniers en agriculture soutenus par la communauté-ASC).

Strates de taille	2022		
	Nb	ha	ha/entreprise
De 0 à 4,99 ha	517	258	0,5
De 5 à 19,99 ha	54	576	11
De 20 à 39,99 ha	39	1 113	29
De 40 à 99,99 ha	60	3 972	66
100 ha ou plus	73	17 554	240
<b>Total général</b>	<b>743</b>	<b>23 473</b>	<b>32</b>
<b>5 ha ou plus</b>	<b>226</b>	<b>23 215</b>	<b>103</b>

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, version extraite en décembre 2022.

Merci encore pour la rencontre et félicitations à l'équipe des PPTQ pour votre mémoire, votre présentation et le travail accompli!

Je n'avais pas eu la chance de vous le mentionner encore!

Une belle fin de journée à vous,

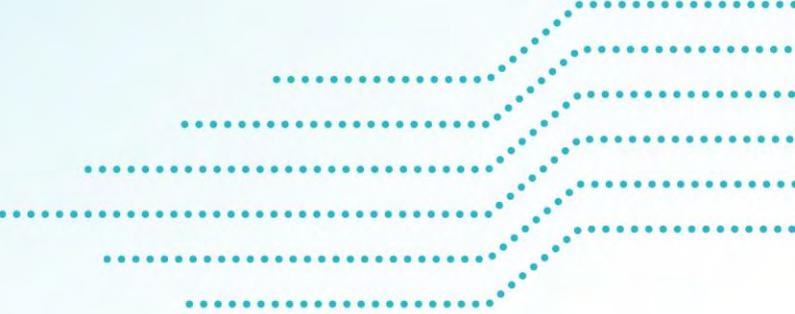
Marie-Hélène

**Marie-Hélène Déziel M.Sc.**

Experte sectorielle pommes de terre et maraîcher  
MAPAQ - Direction du développement des secteurs agroalimentaires  
200 chemin Sainte-Foy, 9e étage  
Québec (Québec), G1R 4X6  
Téléphone: (418) 380-2100, poste 3333  
Télécopieur: (418) 380-2162  
Courriel: [marie-helene.deziel@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:marie-helene.deziel@mapaq.gouv.qc.ca)

**AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ** *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.



# Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la pomme de terre au Québec 2018-2022

Présenté par Marie-Hélène Déziel  
Direction du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ  
Le 4 avril 2024

# Plan de la présentation

- La demande et les marchés
- La production
- La compétitivité
- La commercialisation
- La recherche et innovation
- Les enjeux



[Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la pomme de terre au Québec 2018-2022 \(quebec.ca\)](http://quebec.ca)

# La demande et les marchés

## CONSOMMATION



- Le légume le plus consommé par habitant en Amérique du Nord (2022)
  - 65,2 kg/personne au Canada = 40% de tous les légumes, tomate 2<sup>e</sup> (16%)
  - 50,3 kg/personnes aux États-Unis = 31% de tous les légumes

kg/personne	Canada		États-Unis	
	2022	Var. 2018-2022	2022	Var. 2018-2022
<b>Produit frais</b>	32,4	60%	12,9	-14%
<b>Croustille</b>	13,8	8%	7,7	-5%
<b>Produit surgelé</b>	7,3	4%	24,2	0%
<b>Autres transformations</b>	11,8	11%	5,5	-10%
<b>Total</b>	<b>65,2</b>	<b>29%</b>	<b>50,3</b>	<b>-6%</b>

Sources : Statistique Canada, [tableau 32-10-0054-01](#); United States Department of Agriculture (USDA), Economic Research Service, [Vegetables and Pulses Yearbook Tables](#). Compilation du MAPAQ.

# La demande et les marchés

## VENTES AU DÉTAIL AU QUÉBEC

- Bonne progression des ventes chez les grands détaillants dans toutes les catégories et notamment dans le surgelé

Types de pommes de terre (PDT)	Moyenne 2018-2019	Moyenne 2021-2022	Variation
	Kg (poids détail)		
<b>PDT fraîches</b>	105 643 121	112 376 499	6 %
<b>Grignotines à base de PDT</b>	23 135 550	24 748 532	7 %
<b>Frites surgelées</b>	15 252 466	20 164 243	32 %
<b>Autres PDT surgelées</b>	3 836 380	4 578 749	19 %
<b>Conserve et prêt à servir</b>	1 202 885	1 289 116	7 %

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

# La demande et les marchés

## VENTES AU DÉTAIL AU QUÉBEC

	2018	2019	2020	2021	2022	Tendance
<b>Part des légumes frais</b>	<b>28,2 %</b>	<b>27,6 %</b>	<b>27,6 %</b>	<b>26,7 %</b>	<b>26,7 %</b>	↓
Blanches	31,8 %	32,8 %	32,4 %	31,8 %	29,7 %	↓
Russet	28,5 %	27,2 %	27,9 %	25,5 %	30,6 %	↑
Rouges	17,0 %	14,7 %	13,2 %	16,2 %	11,6 %	↓
Jaunes	12,4 %	14,0 %	12,6 %	14,0 %	14,3 %	↑
Autres	9,5 %	9,5 %	12,6 %	11,2 %	13,0 %	↑
Yukon Gold	0,7 %	1,5 %	1,1 %	1,2 %	0,7 %	≈
À cuisson (four)	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	≈
<b>Part des légumes surgelés</b>	<b>57,2 %</b>	<b>56,4 %</b>	<b>nd</b>	<b>61,2 %</b>	<b>61,3 %</b>	↑
<b>Part des grignotines</b>	<b>60,1 %</b>	<b>62,0 %</b>	<b>57,7 %</b>	<b>58,4 %</b>	<b>59,6 %</b>	↑

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

# La demande et les marchés

## EXPORTATIONS



- Devant les États-Unis, le Canada est le 5<sup>e</sup> exportateur mondial (7%) après le Pays Bas (18%), la Belgique (16%), la France (12%) et l'Allemagne (10%)
- Exportations canadiennes en hausse de **+11%/an** depuis 2018 : 2,9 G\$ en 2022
  - Croissance plus forte qu'aux États-Unis (**+4%/an**)
  - Principales provinces exportatrices: Manitoba (25%), ÎPÉ (23%) et Alberta (21%)
  - Principal produit exporté: transformation (81%) vs table (18%) et semences (1%)

# La demande et les marchés

## EXPORTATIONS



- Le Québec participe peu aux exportations canadiennes (4% en 2022)
  - Table: 107 M\$ (21%); en forte hausse (+36%/an de 2018 à 2022) – 2e rang canadien après ÎPÉ
  - Transformation: 9 M\$ (0,4%); en hausse (+22%/an)
  - Semences: 1,4 M\$ (4%); stable
  - À 99% vers les États-Unis, notamment vers New Jersey (9%), New York (9%), Texas (8%) et Floride (8%)

# La demande et les marchés

## IMPORTATIONS



- Importations canadiennes relativement faibles: 307 000 tonnes, 482 M\$ en 2022
  - Exportateur net dans toutes les catégories
  - Principales provinces importatrices: Ontario (46%), Colombie-Britannique (29%) et Manitoba (10%)
  - Segment en plus forte croissance : biologique (+31%/an) : 4 114 tonnes (6M\$) en 2022
    - Earthfresh Farms Inc. (Ontario), Thomas Fresh Inc (Ouest)
- Le Québec participe peu aux importations canadiennes (3%)

# La Production

- La production mondiale (> 159 pays) s'élève à 376 Mt et plus de 18 Mha en 2021
- États-Unis : 4<sup>e</sup> producteur mondiale et production en baisse (-9% de 2017 à 2021)
  - Idaho, Washington et Wisconsin (60% des volumes)
  - Forts rendements (47 à 66 t/ha)

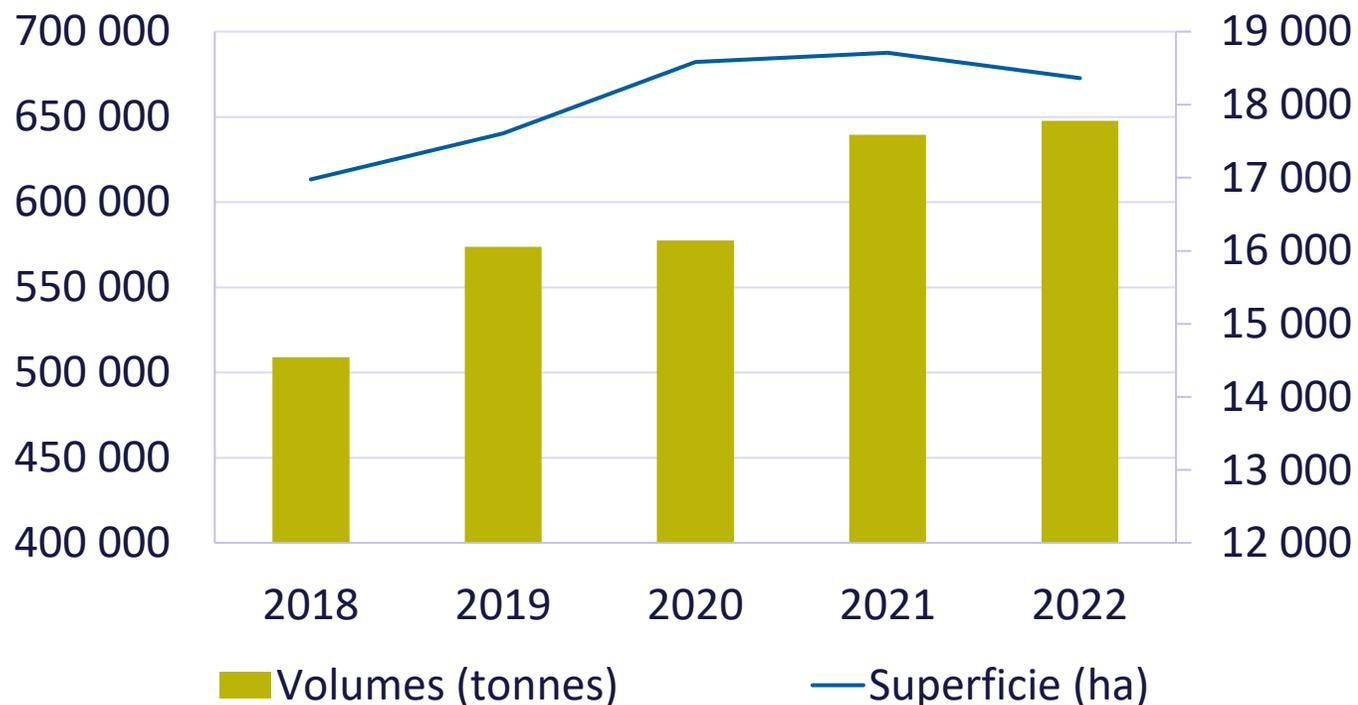


# La Production

- Canada est passé du 14<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> rang mondial
  - Croissance des superficies (+11% de 2018 à 2022) et des volumes (+21%)
  - Superficies accrues surtout en Alberta (+31%) et Manitoba (+26%) pour combler les investissements majeurs dans les usines de transformation de frites:
    - Cavendish à Lethbridge, en Alberta (430 M\$ en 2019)
    - Simplot à Portage La Prairie, au Manitoba (460 M\$ en 2019)
    - Devrait se poursuivre : McCain à Coaldale, en Alberta (600 M\$ en 2023)

# La Production

- Le Québec au 5<sup>e</sup> rang des provinces canadiennes (12%)



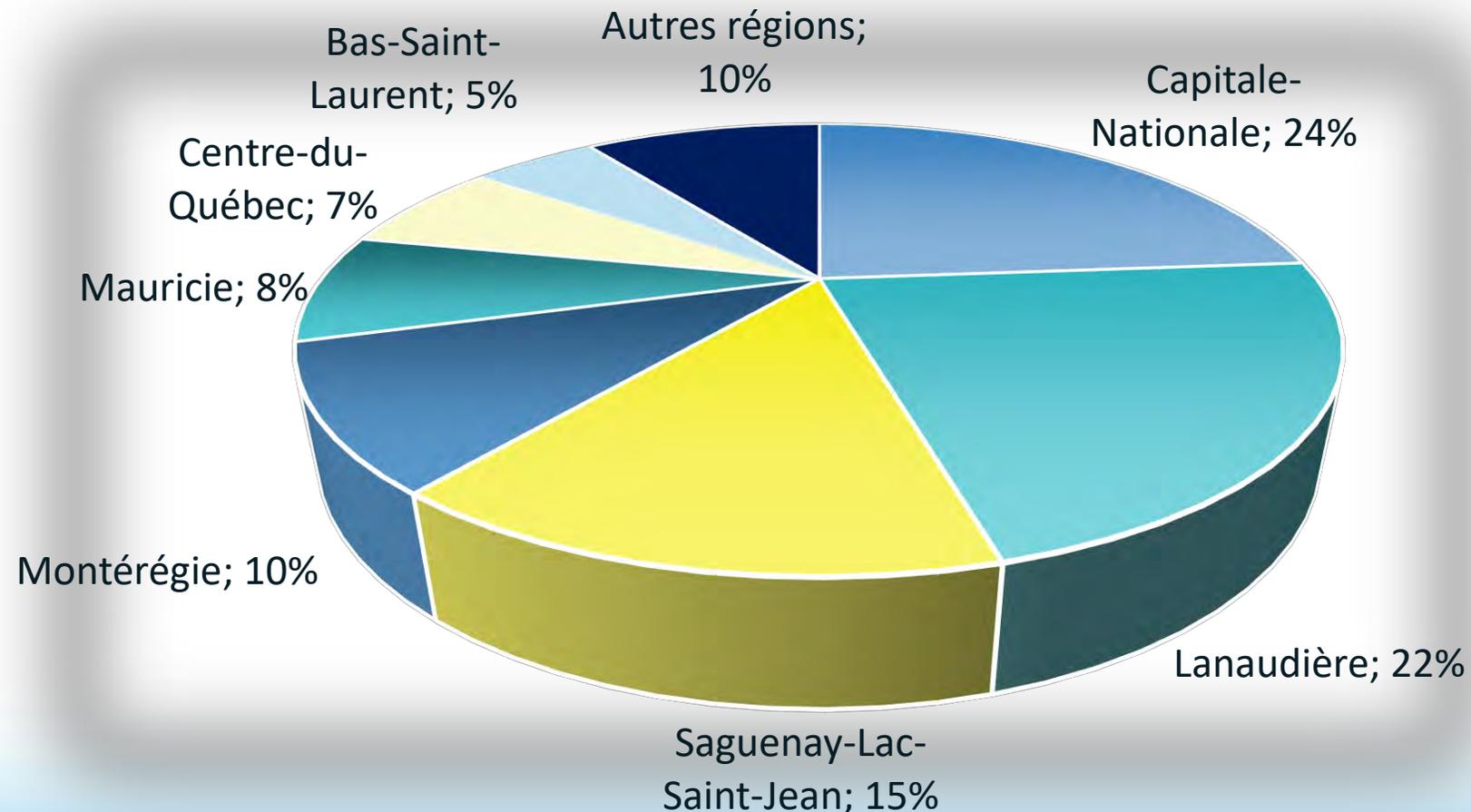
Source : Statistique Canada, [tableau 32-10-0358-01](#) (année-récolte). Compilation du MAPAQ.

## En 2022

- 18 400 ha (+8%)
- 648 000 tonnes (+27%)
- Rendement : 35,3 t/ha (+18%)
  - Près de moyenne canadienne (35,9 t/ha)
  - Inférieur à l'Alberta (41,1 t/ha)

# La Production AU QUÉBEC

- En 2022: 743 entreprises, dont 223 spécialisées
- Partout en province (sols légers):



# La Production AU QUÉBEC



- Progression de la production biologique (CARTV):
  - 40 entreprises certifiées BIO
  - 96 ha en 2018 à 180 ha en 2022 (+88%)
- Progression de l'irrigation au Québec
  - 2 810 ha en 2000 à 6 790 ha en 2022 (+142%)
  - Potentiel de 9 000 ha irrigués en 2024 (enquête AGÉCO – filière responsable PDT)



# La Production AU QUÉBEC



- Augmentation du nombre de variétés cultivées: 99 en 2018 à 123 en 2022

Types de variétés	2018	2020	2022	Tendances
	%	%	%	
Longues et Russet	41 %	38 %	39 %	↘
Rouges	18 %	18 %	18 %	≈
Rondes blanches	15 %	15 %	14 %	↘
Croustilles	14 %	13 %	13 %	↘
À chair jaune	7 %	9 %	12 %	↗↗
Non définies	6 %	7 %	5 %	↘

Source : Les Producteurs de pommes de terre du Québec (PPTQ). Compilation du MAPAQ.

# La commercialisation et la filière au Québec

743 producteurs de pommes de terre, dont 223 spécialisées  
Production commercialisée: 614 kt (258 M\$) en 2022

7%

**Semence**

40 kt (22 M\$)

- ✓ 2 principaux distributeurs (PLSJ-5 et SEQ Marketing-14) et 9 indépendants

48%

**Table**

297 kt (141 M\$)

- ✓ 48 emballeurs (majorité producteurs)
- ✓ < 9% ventes directes à la ferme
- ✓ Surtout chaînes d'alimentation

**Consommation**

574 kt (236 M\$)

25%

**Prépelage**

151 kt (51 M\$)

- ✓ 22 usines >700 emplois
- ✓ Écoulé localement HRI et détails
- ✓ Surgelé peu développé

20%

**Croustille**

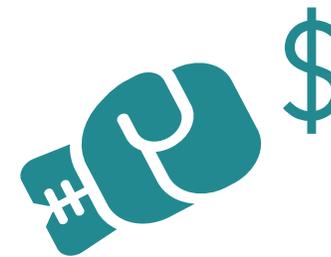
126 kt (44 M\$)

- ✓ 2 usines ~ 600 emplois
- ✓ Frito Lay (Lévis) et Yum Yum (Warwick)

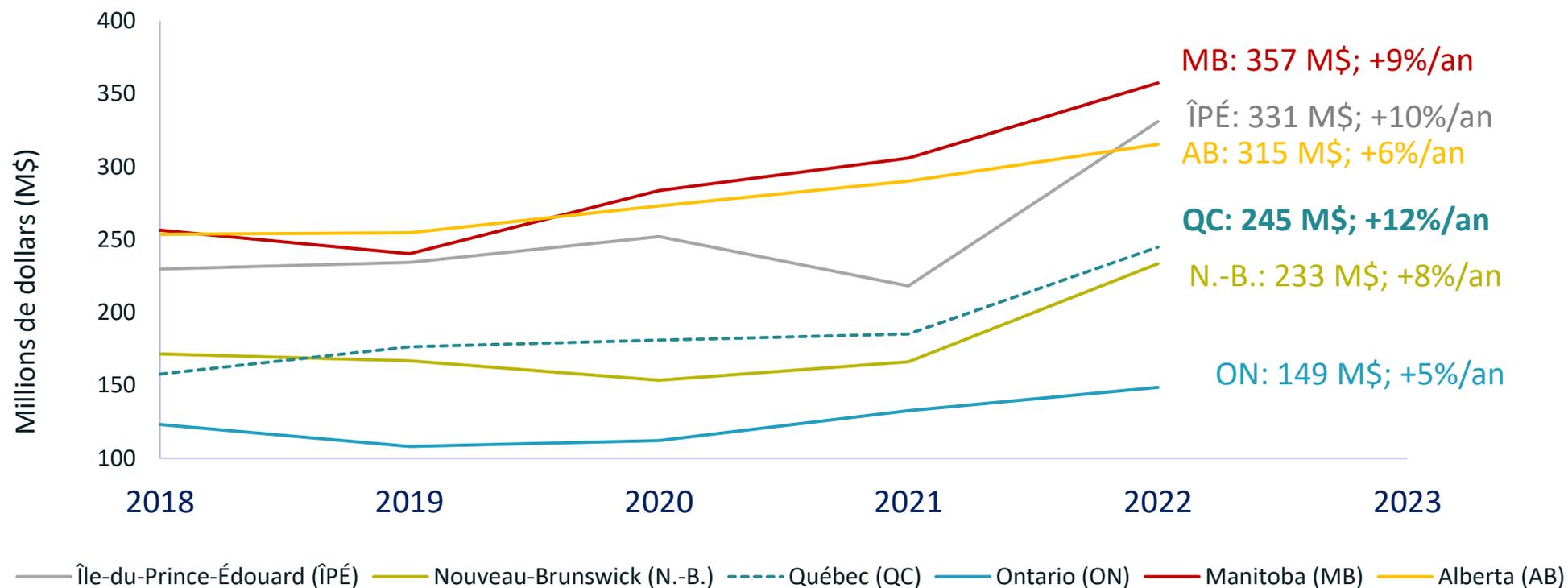
**Une centaine de distributeurs et grossistes de fruits et légumes**

Consommation totale Québécoise = 567 kt = 282 kt Table, 166 kt prépelage, 120 kt croustilles

# La Compétitivité



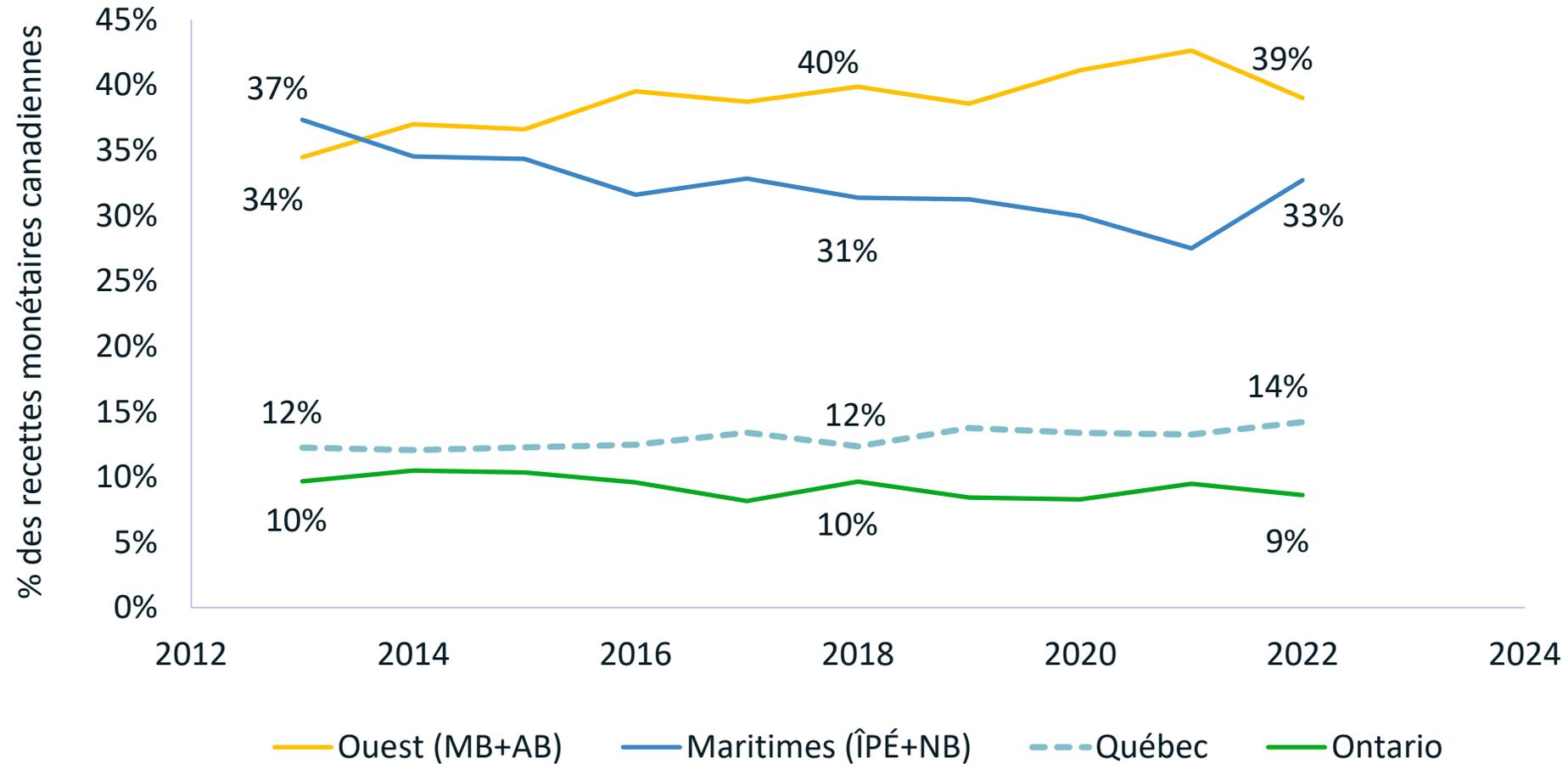
- Québec a connu la plus forte croissance des recettes monétaires (+12%/an)



Source : Statistique Canada, [tableau 32-10-0045-01](#). Compilation du MAPAQ

# La Compétitivité

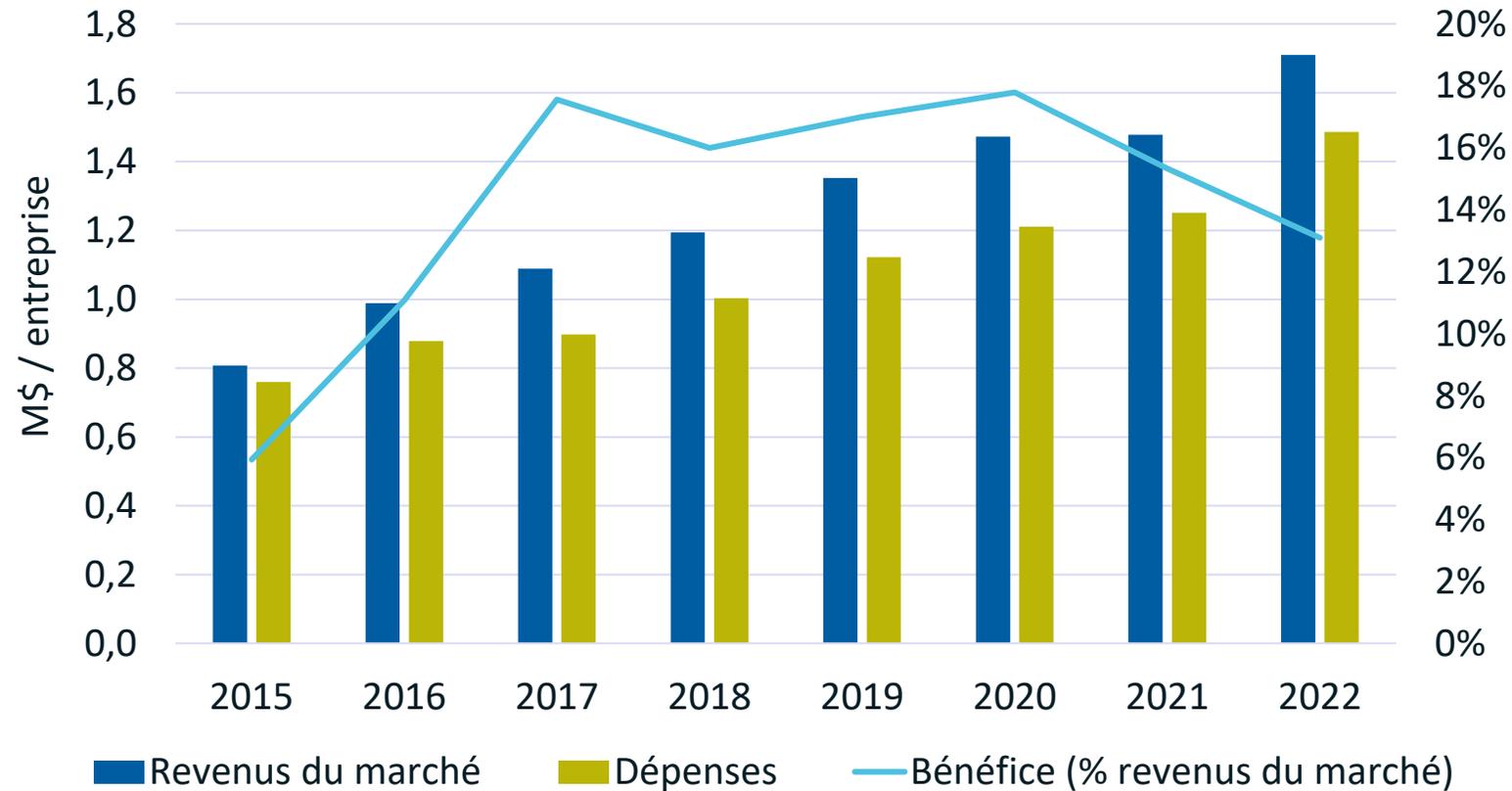
## PARTS DE MARCHÉ



Source : Statistique Canada, [tableau 32-10-0045-01](#). Compilation du MAPAQ

# La Compétitivité

## SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES



### Bénéfice avant amortissement (% revenus du marché)

	Moyenne 2015-2018	Moyenne 2019-2022
QC	13%	16%
MB	18%	20%
AB	20%	23%
ÎPÉ	13%	11%
NB	20%	15%

Source : Statistique Canada, [tableau 32-10-0136-01](#), Programme des données fiscales agricoles. Compilation du MAPAQ.

# La Compétitivité

## SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES



### Particularités du Québec vs reste du Canada

- Dominance du frais vs transformé prépondérant ailleurs au Canada (>2/3 des inventaires)
  - Prix plus élevés (+25%) sur marché frais, mais aussi plus volatils et variables
  - Plus de dépenses de mise en marché et salaires (lavage, emballage, logistique-transport, qualité, commercialisation)

# La Compétitivité

## SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES



### Succès des provinces de l'Ouest

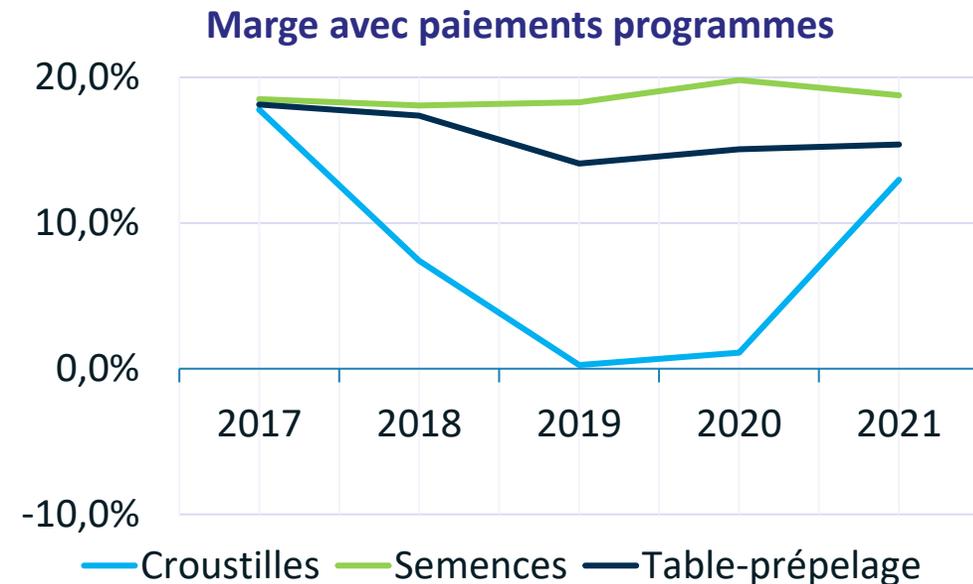
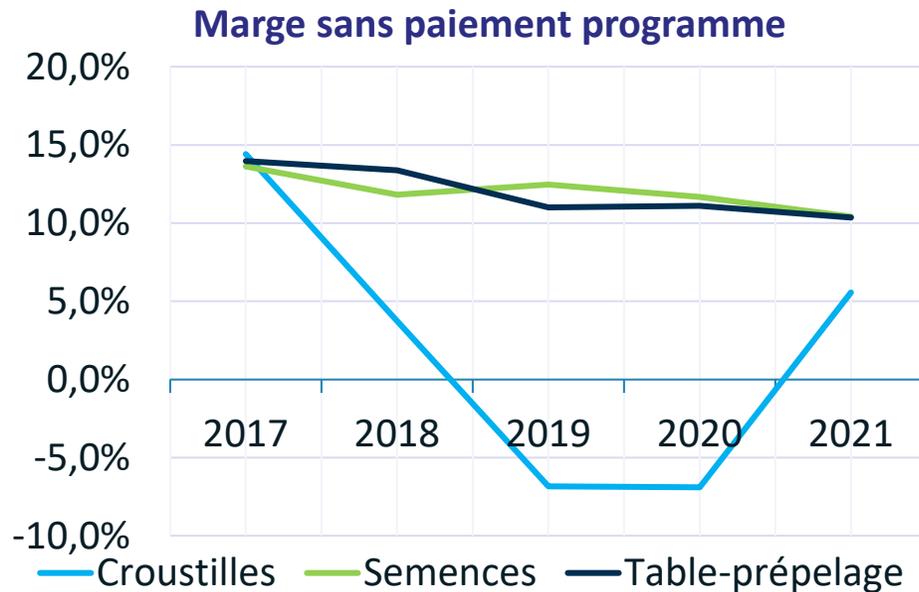
- Grande taille des entreprises (100 – 212 ha/entreprises vs 42 ha au Québec) et fort rendement – économie d'échelle
- Infrastructures d'irrigation très développées (>85% des superficies de PDT vs 37% au Québec)
- Rotations « payantes » avec les céréales-oléagineuses (15-19% des revenus vs 4-7% au Québec)
- Coûts plus faibles en salaires (10% des revenus vs 18% au Québec) - automatisation

# La Compétitivité

## SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

### Rentabilité à surveiller au Québec:

- Bénéfice diminue avec la taille de revenu des entreprises
  - Revenus < 550 k\$ (4%) vs Revenus > 2M\$ (20%)
- Croustilles (marge bénéficiaire négative 2 années du 5)



Source : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023. Compilation du MAPAQ.



# La Recherche et l'innovation

- Entre 2018 et 2022, 79 projets de R-D pour un montant de 16,9 M\$, ce qui est supérieur à la période précédente 2013-2017 (14,4 M\$)

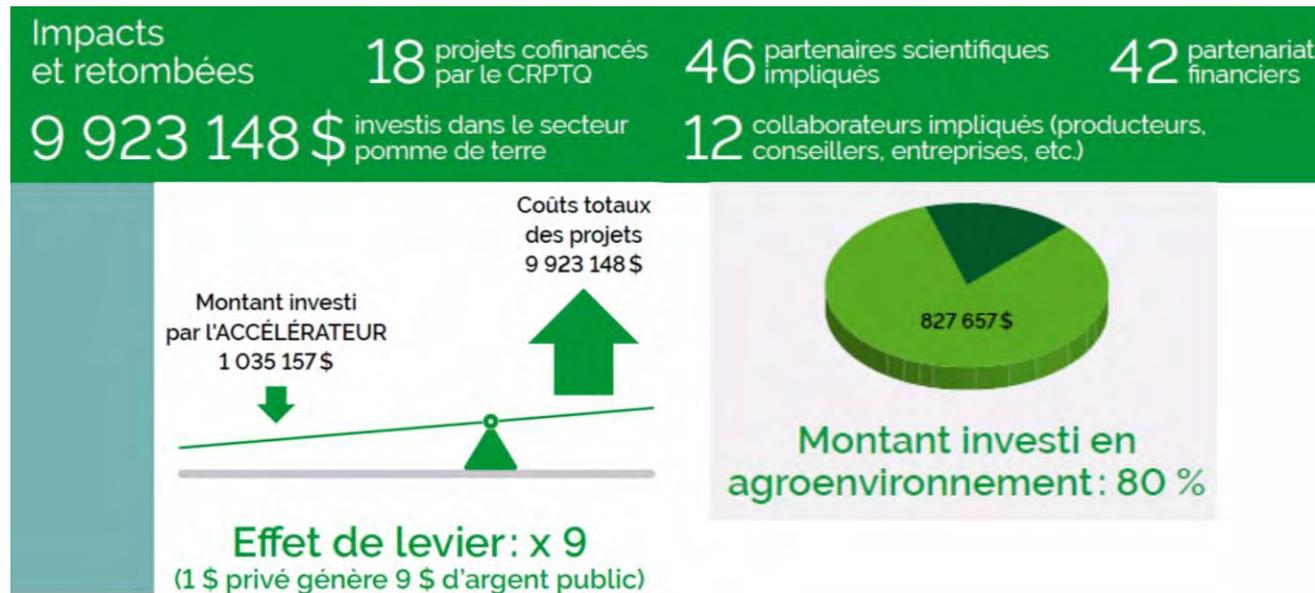
Disciplines	Proportion du financement	Principales innovations
Amélioration génétique	39 %	Résistance aux maladies et tolérance à la sécheresse, goût amélioré
Phytoprotection	33%	Lutte intégrée et biologique, résistance du doryphore aux insecticides, surveillance des ennemis par télédétection, gale commune et dartrose
Régie de culture	13 %	Irrigation de précision, fertilisation raisonnée et localisée
Post-récolte	7 %	Alternatives au CIPC, optimisation des conditions d'entrepôt
Conservation des sols	5 %	Surveillance et interprétation santé des sols (microbiome), cultures de couverture
Transformation alimentaire	1 %	Prêt à frire, prêt à cuire au micro-onde et extrait PDT
Autres <sup>1</sup>	3 %	Gestion et valorisation des résidus, coût de production
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	

1. Cela inclut la gestion des résidus, la physiologie, les études socio-économiques, etc.

Source : Répertoire des projets et des centres de recherche financés par le MAPAQ, des centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada ainsi que du SIRU. Compilation du MAPAQ.

# La Recherche et l'innovation

- **Le CRPTQ**, un centre dédié au secteur PDT (octobre 2017), 2 piliers:
  1. Amélioration génétique de la pomme de terre (20 variétés développées/8 commercialisées (14% PCQ))
  2. Programme de recherche collaborative (Accélérateur), financé par PPTQ- FADQ (300 k\$/an)



- **Plusieurs acteurs de recherche intéressés:** IRDA, CIEL, ULaval, USherbrooke, UMcGill, INRS-ÉTÉ, CCTT (Agrinova, Innofibre, Cintech, CETAB+), Centres de recherche de AAC (St-Jean-sur-Richelieu, Sainte-Foy)

# La Recherche et l'innovation

- **Les services-conseils** pour le transfert technologique
  - Près de 77% des producteurs spécialisés dans la PDT ont utilisé les services-conseils

2018-2022	Nb	Montant (M\$)	%	Principales interventions
<b>Gestion</b>	74	0,47	25	
<b>Technique</b>	113	0,86	46	Suivi des culture, dépistage et irrigation
<b>Agroenvironnement</b>	124	0,54	29	PAA, phytoprotection, conservation des sols, gestion des matières fertilisantes
<b>Total</b>	150	1,87	100	

Sources : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, et Prextra, un logiciel comptable du Programme services-conseils.

- **Le CRAAQ** pour la diffusion des connaissances
  - Colloque pomme de terre
  - Guides, fiches techniques et webinaires

# Les enjeux



- **Gestion responsable de l'eau et résilience face aux changements climatiques**
  - Irrigation en croissance vs conflits d'usage de l'eau
  - Modernisation des stations de lavage des F&L vs REAFIE
- **Capacité de répondre à la demande environnementale et sociale**
  - Poursuite et mise en œuvre de la filière responsable de la pomme de terre
  - Engagements des maillons de la filière dans 4 thèmes (eau, sol, pesticides, résidus)

# Les enjeux

- **Image de la pomme de terre et augmentation de la consommation**
  - Bonne reprise de la consommation de PDT – toujours fragile dans un marché mature
  - Connaissance des attentes des consommateurs. Ex.: variétés, praticité, emballages écoresponsables, biologique, réduction du gaspillage alimentaire
- **Productivité et rentabilité des entreprises**
  - Plus faible marge bénéficiaire pour certaines entreprises (croustilles, plus petites entreprises)
  - Compréhension des déterminants de la rentabilité
  - Amélioration continue des rendements (irrigation, rotation, variétés adaptées, etc.) et réduction des coûts de production (automatisation, gestion raisonnée des intrants, etc.)

# Merci aux collaborateurs!

## Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Marie-Hélène Déziel, Abdelhader Errajraji, Annie Beaudoin, Yvon Forest

## Direction des études et perspectives économiques

Josée Robitaille, Julius Oulatounde, Ricardo Vargas, Félicien Hitayezu

## Direction des analyses et politiques de sécurité des revenus

Geneviève Guidon, Laurence Robert, Pierre Dumoulin

## Direction du développement des secteurs et des entreprises de transformation alimentaire

Charles-Antoine Légaré

## Direction des pratiques agroenvironnementales

Nathalie Laroche, Mikael Guillou

## Direction de la phytprotection

Marie-Ève Bérubé

## Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean

Marie-Pascale Beaudoin

## Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils

Samuel Boutin, Denis Langlois

# Questions?



## **ANNEXE 4**

Les Producteurs de pommes de terre du Québec  
Évaluation périodique du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du  
Québec, Mémoire de l'office, Période 2019-2023  
Présenté à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec  
25 janvier 2024  
(Mémoire des PPTQ)

Évaluation périodique du Plan Conjoint  
des Producteurs de pommes de terre  
du Québec

## **Mémoire de l'office Période 2019-2023**

Présenté à la Régie des marchés  
agricoles et alimentaires du Québec

Le 25 janvier 2024

## Table des matières

1.	Mise en contexte.....	1
2.	Gouvernance et administration .....	1
	Structure organisationnelle.....	2
	Faits saillants financiers de la période.....	4
3.	Suivi des recommandations de la Régie .....	5
4.	Planification stratégique et table filière.....	7
5.	Portrait de la mise en marché.....	9
	Principales réalisations liées au plan de match .....	9
	Objectifs généraux .....	12
	Objectifs par catégorie .....	15
6.	Activités de promotion .....	19
7.	Communications .....	21
8.	Recherche et développement .....	22
9.	Enjeux et opportunités pour la prochaine période.....	23
10.	Conclusion.....	25
11.	Annexes.....	26

## Liste des figures

Figure 1 :	Production et superficies de pommes de terre au Québec de 2015 à 2023.....	12
Figure 2 :	Volume d'exportations de pommes de terre de table et de prépelage vers les États-Unis, en année-récolte, 2015-2022, qtx.....	12
Figure 3 :	Pourcentage d'espace-tablette occupé par les produits du Québec .....	13
Figure 4 :	Recettes monétaires annuelles des provinces de l'est du Canada, 2018-2023, en milliers de \$ .....	13
Figure 5 :	Prix moyen obtenu au Québec et au Canada (\$/qtl) et production de l'est du Canada, milliers de qtx.....	14
Figure 6 :	Inventaires de prépelage au 1er novembre, millions de qtx.....	15
Figure 7 :	Évolution du volume et de la valeur des exportations de semences du Québec de 2014 à 2023, qtx, M de \$.....	16
Figure 8 :	Prix des exportations de semences du Québec et du Canada, \$/qtl.....	16
Figure 9 :	Estimation de la production de pommes de terre de table au Québec, acres, millions de qtx..	17
Figure 10 :	Prix de vente moyen des pommes de terre de table, \$/qtl .....	18

Figure 11 : Inventaires de croustilles au 1er novembre, M de qtx, et superficiesensemencées en croustilles, acres, 2017-2023 ..... 18

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Faits saillants financiers des PPTQ, 2019-2022 ..... 4

Tableau 2 : Compilation des réunions des comités de mise en marchés 2019 à 2023 ..... 10

Tableau 3 : Variation du prix conventionné en % par rapport à l'année précédente, 2019-2023 ..... 11

Tableau 4 : Coûts de production et d'emballage des pommes de terre de table vrac, incluant reprise, commercialisation et livraison ..... 17

## 1. Mise en contexte

Les Producteurs de pommes de terre du Québec (les PPTQ) sont une organisation spécialisée affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les PPTQ représentent près de 225 productrices et producteurs de pommes de terre au Québec. Ces producteurs sont répartis en **quatre catégories** déterminées en fonction de la destination de leurs produits. Cette catégorisation a pour objectif de faciliter les discussions sur la mise en marché et de permettre un travail plus concis des particularités reliées à chacune de celles-ci soit :

- L'état frais (table)
- La transformation prépelage
- La transformation croustille
- La semence

La production de pommes de terre au Québec représente environ une superficie cultivée de 19 000 hectares en 2023, soit des récoltes d'environ 15 000 000 de quintaux par année avec des recettes agricoles de l'ordre de 246 millions de dollars. Plus de 11 millions de ces quintaux sont entreposés à l'année.



Outre sa mission de promotion et de défense des intérêts de ses membres, les PPTQ gèrent le Plan conjoint des Producteurs de pommes de terre du Québec. Celui-ci favorise une mise en marché des produits visés qui soit à la fois efficace et ordonnée tout en offrant aux producteurs la possibilité de maximiser leurs revenus issus de leur production. Lors de la période visée, des changements significatifs sont survenus. Les PPTQ ont restructuré leur organisation tout en visant à renforcer leur efficacité opérationnelle, à améliorer leur engagement environnemental et à optimiser leurs ressources budgétaires.

En ce qui concerne la mise en marché, nous avons également revu la structure de nos comités de négociations. L'objectif est de simplifier les processus de négociation et d'encourager une participation plus active des producteurs. Également, cette restructuration vise à renforcer notre position sur le marché et à assurer une représentation plus équitable des intérêts de tous nos membres.

## 2. Gouvernance et administration

La directrice générale, la directrice mise en marché et une équipe d'employés permanents assurent le suivi des orientations et des décisions découlant des diverses instances. Au cours de la période visée, des travaux de restructuration du PPTQ ont été réalisés. Tout d'abord, une restructuration au niveau de la direction et de la permanence a été entreprise



pour mieux aligner nos capacités organisationnelles avec nos objectifs stratégiques. Ces changements ont été conçus pour favoriser une prise de décision plus rapide ainsi qu'une meilleure coordination des activités.

L'un des aspects clés de cette restructuration concerne la gestion de la comptabilité. Dans un souci d'optimisation des ressources, nous avons décidé de transférer notre service de comptabilité, initialement traité à l'interne, vers les services de l'UPA. Cette décision nous a permis de bénéficier de l'expertise spécialisée de l'UPA tout en concentrant nos ressources internes sur nos missions principales.

### Structure organisationnelle

Nous avons recruté un agent de projet spécialisé dans le développement en agroenvironnement. Ce professionnel est dédié à résoudre les enjeux environnementaux auxquels notre industrie est confrontée, en mettant particulièrement l'accent sur les questions liées aux eaux de lavage, à l'irrigation et à l'utilisation des pesticides. Cette initiative démontre notre engagement envers notre responsabilité sociale et notre contribution active à la protection de l'environnement.

Sur le plan budgétaire, ces ajustements nous permettront de concentrer nos efforts et nos investissements sur nos missions principales, maximisant ainsi notre efficacité opérationnelle. Sur l'organigramme 2024, en Annexe 1, vous observerez que les PPTQ ont adopté des valeurs fondamentales telles que l'autonomie, la transparence, la collaboration et le plaisir. Ces valeurs sont non seulement intégrées au sein de notre organisation, mais elles en constituent également une source de fierté.

Afin de comprendre les instances décisionnelles, soulignons la diversité des marchés au Québec, qui se répartissent comme suit: 55 % pour la table, 20 % pour le prépelage, 15 % pour la croustille et 10 % pour la semence. Dans un souci de représentativité optimale, le conseil d'administration est composé de manière proportionnelle, soit quatre membres dédiés à la table, deux au prépelage, deux à la croustille et deux à la semence. Afin de conserver la représentativité du secteur, au niveau du Comité table, il doit également y avoir un membre qui n'a pas d'accès direct au marché et un membre qui vend des pommes de terre en vrac. Les comités de mise en marché pour la table et la semence comportent un président et un vice-président, ainsi que trois autres membres. Les comités du prépelage et de la croustille ne comportent pas de quatrième et cinquième membre, ils élisent plutôt deux producteurs désignés par acheteur pour les négociations. Le taux de renouvellement des membres sur le CA est très bas sur la période visée, soit seulement trois changements d'administrateurs ont eu lieu sur la période visée.

Dans le but d'actualiser les mécanismes de concertation au sein de la filière et de perfectionner les négociations des conventions de mise en marché, les PPTQ ont entrepris, en collaboration avec une tierce partie et la direction générale de l'UPA, une révision de la structure des comités de négociations. Cette démarche visait à mieux représenter la réalité du secteur, favoriser une participation plus active des producteurs



et faciliter les négociations dans le domaine de la transformation. Ainsi, après de nombreuses consultations en 2023, une nouvelle structure pour le Comité croustille a été élaborée. Conçue à l'image des producteurs, elle propose désormais deux groupes indépendants dédiés aux négociations avec Frito-Lay (FL) et Croustilles Yum Yum (YY). Des producteurs sont spécifiquement désignés pour mener les négociations avec FL, tandis que d'autres le sont pour négocier avec YY.

De plus, des présidents ont été élus pour diriger respectivement ces deux comités indépendants nouvellement créés. Il est crucial de noter que cette modification de structure ne modifie pas nos règlements du Plan conjoint. Conformément à l'article 11 du Plan conjoint, il y a également trois membres du comité de négociation général. Ces trois membres se réunissent annuellement avec le comité de négociation du prépelage pour discuter des perspectives de marché et de l'état des négociations nord-américaines. Une première rencontre élargie de ce type a eu lieu le 23 novembre 2022 à Lévis, rassemblant plus de 20 producteurs de pommes de terre de transformation. Cet événement a constitué une véritable tribune, offrant aux producteurs l'opportunité d'échanger sur les perspectives de marché. C'est maintenant une réunion qui se tient annuellement. Les comités de négociation ont également entrepris la tenue de prérencontres avec les acheteurs, avant les dénonciations du 31 janvier. L'objectif est de partager une lecture commune du marché et des perspectives de la prochaine récolte pour mieux se comprendre et donc, avoir des demandes d'amendements mieux arrimées. Toujours dans une vision de collaboration, les PPTQ sont allés chercher deux consultants externes pour faciliter les discussions.

D'autre part, nous sommes bien actifs en ce qui a trait à la représentativité de la relève et des femmes. Les PPTQ sont très fiers du fait que la productrice d'honneur du Colloque pomme de terre du CRAAQ était une femme en 2023. Soulignons également que la direction des PPTQ est aussi assurée par deux jeunes femmes et que l'organisation respecte fièrement l'équité salariale et la parité des chances hommes-femmes dans ses postes de gestion. D'ailleurs, notre équipe se compose de quatre femmes à la permanence et d'un homme. En 2022-2023, nous avons une femme dans notre CA et deux sur nos instances. Pour 2023-2024, aucune femme ne siège sur le CA, mais trois sur nos instances. Quant à la relève, nous retrouvons 11 membres issus de celle-ci sur un total de 22 au niveau des comités de mise en marché, soit six sur 10 au CA et deux sur cinq au CE (pour plus de détails, voir Annexes 2 et 3).

Tous les administrateurs des PPTQ sont également tenus de respecter nos règles d'éthique et signent un code de déontologie. Celui-ci leur est transmis à la suite de leur élection en AGA. Nous demandons également une déclaration d'intérêts aux administrateurs, de manière à éviter tout conflit. Vous trouverez la répartition des administrateurs aux Annexes 2 et 3.





### 3. Suivi des recommandations de la Régie

Lors de la dernière évaluation périodique, la Régie a émis certaines recommandations. Voici les actions et les réalisations en lien avec celles-ci :

- **Recommandation 1 : Susciter l'intérêt des productrices et de la relève agricole au sein des différentes structures décisionnelles de PPTQ**

En réponse à cette recommandation et tel que mis de l'avant dans la section 2 du présent mémoire, nous mettons différentes initiatives en place pour tenter de créer un environnement propice à la diversité et à la participation active des productrices et de la relève au sein de l'administration. Entre autres, lors de notre banquet annuel, nous avons mis en place un système de reconnaissance et de récompenses pour les membres de l'industrie et de la relève agricole qui ont contribué de manière significative. Lors de journées champ ou de conférences, nous visons à mettre en lumière les femmes pour montrer qu'elles peuvent aussi occuper des rôles significatifs. De cette façon, nous pensons encourager d'autres femmes et jeunes agricultrices à s'engager.

- **Recommandation 2 : Recherche et transfert de connaissances**

En réponse à cette recommandation, nous partageons l'organigramme de la structure du CRPTQ et la liste des projets en Annexes 4 et 5 du présent mémoire. Pour la liste des projets, consultez la section 8. Pour pallier les enjeux de transfert technologique, nous avons trois approches :

1. **Garder les producteurs près du CRPTQ.** Nous invitons le CRPTQ lors de nos assemblées afin de tenir les producteurs informés sur les avancées des projets de recherche.
2. **Tenir des journées de conférence.** Les PPTQ ont tenu le 25 janvier 2023 la Journée Innovation. Organisé en collaboration avec le CRPTQ et le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ), l'objectif était d'accroître le transfert de nouvelles connaissances, de pratiques et de technologies auprès de la filière Pomme de terre en présentant de récents résultats de recherche vers un auditoire de la filière, mais aussi du milieu industriel. De cette façon, nous souhaitons favoriser le maillage entre chercheurs, producteurs et entreprises (récepteurs technologiques). Nous collaborons aussi avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) pour la tenue du Colloque pomme de terre annuellement.
3. **Tenir des journées champ.** Nous collaborons avec différentes instances régionales pour faciliter l'organisation de journées de diffusion au champ. À titre d'exemple,



mentionnons la Journée pomme de terre du Centre-du-Québec organisée en collaboration avec le MAPAQ, le CIEL, le CETAB en 2022 et 2023.

■ **Recommandation 3 : Évaluer la mise en place d'une chambre de coordination**

Tel qu'il est défini présentement, le Plan conjoint répond à nos attentes et nos besoins puisqu'il est un outil à la disposition des producteurs agricoles. Il leur donne la possibilité de négocier collectivement toutes les conditions de mise en marché de leurs produits agricoles alimentaires et d'en régler les modalités de production. De plus, un mécanisme en place prévoit déjà le volet de promotion et de recherche. À cet effet, 0,02 \$ sont retenus sur chaque sac de pommes de terre vendu pour des fins de promotions, ce qui nous alloue un budget approximatif d'environ 500 k\$ par année. Sur la période visée, les PPTQ ont versé pour la recherche une somme moyenne de 150 k\$ par année au CRPTQ. Le reste du financement est comblé par une entente avec le MAPAQ. À l'heure actuelle, nous sommes en réflexion pour une possible contribution spéciale uniquement dédiée à la recherche, puisque l'entente de financement avec le MAPAQ touche à sa fin. En revanche, afin d'actualiser les mécanismes de concertation au sein de la filière et de négociations de conventions de mise en marché, les PPTQ ont mandaté un tiers pour analyser la composition des structures décisionnelles des PPTQ et identifier les défis spécifiques qui peuvent freiner la structure. Des travaux avec la direction générale de l'UPA ont également été réalisés à cet effet. Ainsi, afin de mieux représenter la réalité du secteur et de faciliter les négociations dans la transformation, nous avons constitué deux groupes indépendants pour les négociations avec FL et YY, comme mentionné en page 2.

■ **Recommandation 4 : Élaborer des cibles mesurables pour le « Plan de match 2018-2021 ».**

L'élaboration d'objectifs centraux fixés au « Plan de match 2018-2021 » : Obtenir un juste prix (ou prix optimal) en provenance du marché, nous a permis de répondre à cette recommandation :

1. Superficies stables de 42 500 acres à 43 000 acres en moyenne
2. Recettes monétaires moyennes de 160 M\$ dont 94 % proviennent du marché
3. Prépelage : augmenter la production de 5 % (équivalent à environ 120 000 qtx supplémentaires)
4. Semence : augmenter les exportations de 10 % ( $\pm$  20 000 quintaux) et maintenir le marché local à  $\pm$  410 000 qtx
5. Table : maintenir les volumes actuels ( $\pm$  6 M qtx) et couvrir les coûts de production
6. Croustille : Stabiliser les volumes vendus à  $\pm$  1 500 000 qtx.

Pour le détail de l'atteinte de ces cibles, consulter la section mise en marché.



- **Recommandation 5 : produire un plan stratégique**

Au mois de janvier 2024, la planification stratégique des PPTQ était toujours en cours d'élaboration. Notons néanmoins que la planification stratégique de la filière pomme de terre a été chapeautée par les PPTQ et complétée en décembre 2022. Elle fournit ainsi des indications quant aux zones d'amélioration ciblées par la Régie. Nous avons également lancé la Filière responsable de la pomme de terre qui adresse le point sur les pratiques culturales respectueuses de l'environnement.

- **Recommandation 6 : Mettre à jour la convention de mise en marché table**

Les parties ont signé la nouvelle convention en présentiel le 24 novembre 2022. Nous sommes fiers d'avoir pu mettre à jour la convention en fonction des réalités actuelles tout en renforçant nos liens de collaboration avec l'Association des emballeurs de pommes de terre du Québec (AEPTQ).

- **Recommandation 7 : Participation des membres aux activités consultatives ou autres structures spécifiques d'échanges, ainsi qu'un portrait de l'évolution budgétaire des PPTQ pour toute la période visée par l'évaluation**

Les PPTQ tiennent une Assemblée générale annuelle du Plan conjoint ainsi que des assemblés de catégories. Le nombre moyen de participants est de 150, dont près de 40 intervenants. Cela représente 49 % de nos membres, démontrant un bon taux de participation. Depuis 2020, nous tenons les quatre assemblées de catégories à des moments différents, permettant ainsi à tous producteurs intéressés de participer aux autres rencontres.

Afin de garder les membres actifs, des journées dédiées à chacune des catégories sont également organisées ponctuellement durant l'année. La participation moyenne pour la table est de 25 personnes, pour la transformation de 17 personnes et pour la semence de 15 producteurs. Il s'agit respectivement d'un taux de participation de 17 %, 30 % et 60 %. Comme nous accordons une grande importance à la synergie, des journées champ et des journées de conférence se tiennent également au courant de l'année. À titre indicatif, la Journée Champêtre a attiré environ 800 personnes, tandis que 157 personnes ont participé à la Journée Innovation. L'évolution budgétaire se retrouve à la page 6 du présent mémoire. La section sur la mise en marché détaille les activités des comités.

#### 4. Planification stratégique et table filière

En 2022, la filière de la pomme de terre du Québec s'est engagée dans l'élaboration de sa planification stratégique 2023-2028 (PS). Celle-ci était sous la responsabilité de la firme Forest Lavoie Conseil (FLC), laquelle a complété le projet en décembre 2022. FLC a travaillé avec un comité de pilotage qui regroupait des représentants de les PPTQ, de



l'AEPTQ, de l'ATLF, du CRPTQ, du MAPAQ, de AAC, de l'AQDFL et de UNITED. Il y avait aussi un comité de travail élargi, lequel était composé de représentants près du terrain, soit des représentants des quatre catégories de production (table, croustille, prépelage et semence), des agronomes, des conseillers du MAPAQ et des transformateurs. La mission, la vision et les valeurs suivantes représenteront l'industrie québécoise de la pomme de terre dans son développement futur :

- Mission** « Regroupant l'ensemble des acteurs de l'industrie, la table filière des pommes de terre du Québec favorise la concertation, diffuse des informations et déploie des stratégies novatrices et performantes pour desservir efficacement les marchés et pour assurer le développement durable du secteur ».
- Vision** « Chef de file en matière de pratiques écoresponsables, la filière des pommes de terre du Québec est proactive dans une offre de produits de qualité, sécuritaires et nutritifs sur une diversité de marchés grâce à la contribution des entreprises dynamiques et rentables de la chaîne d'approvisionnement ».
- Valeurs** « Les valeurs que nous sommes fiers de mettre de l'avant sont l'innovation, l'écoresponsabilité et le savoir-faire ».

De plus, six cibles majeures ont été identifiées et constituent la base des objectifs du plan sectoriel. Ces objectifs guideront les actions collectives des membres du secteur de la pomme de terre, consulter l'annexe 6 pour plus de détails.

Les deux axes stratégiques transversaux (cible 1 et 2) créeront un cadre de gouvernance stimulant la circulation de l'information au sein de la filière. Ce secteur sera plus structuré dans ses démarches pour optimiser les facteurs influençant la rentabilité et convertir les faiblesses en opportunités par rapport aux autres régions de production nord-américaines. En résultera, une saine dynamique au bénéfice de tous. Grâce à cet exercice de planification stratégique, les acteurs ont pu se faire une idée actuelle du secteur et se fixer des objectifs à atteindre dans un délai donné. L'exercice a permis de recréer une Table filière pommes de terre. Cette dernière avait été dissoute en 2007, puis remplacée par une structure de concertation qui pouvait se rencontrer sur la base de projet, dont la dernière rencontre remontait à 2009 pour l'élaboration d'un projet HRI. Il s'agit d'un jalon essentiel pour instaurer une proactivité qui permettra le suivi des enjeux sectoriels. La stratégie est de tenir des rencontres de suivis pour voir les actions réalisées par les porteurs de dossiers, qui ont été définis lors de la rencontre de lancement de l'an 1 tenue le 30 août 2023. Une réunion est prévue au début de 2024 afin de revenir sur l'année précédente et de désigner des objectifs aux différents acteurs autour de la table pour l'année.

#### Implication au national et à l'international

Les PPTQ sont membres de diverses organisations de concertation au Canada et aux États-Unis. Ces affiliations permettent le réseautage et le développement de relations



d'affaires stratégiques avec les parties prenantes de l'industrie. L'intelligence de marché que nous allons chercher en ayant plusieurs partenaires affiliés est un levier pour notre organisation. La délégation participante est constituée d'un ou deux élus et d'un représentant de la permanence. Parmi ces affiliés, nommons :

- Les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC). Les PPTQ ont trois représentants siégeant au sein du Comité national de la pomme de terre (CPC). Le Québec occupe la vice-présidence du CPC ainsi que des postes au sous-comité semence et au groupe de recherche. Cette année, plusieurs initiatives de cohésion et de groupes de travail ont été entrepris, notamment en ce qui concerne la problématique de la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard. À cet égard, les PPTQ ont joué un rôle de premier plan dans les discussions avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le cabinet de la ministre Bibeau.
- Le Québec maintient également son engagement actif au sein des UNITED Potato Growers of Canada (Les Producteurs unis de pommes de terre du Canada), avec un représentant de la permanence et un élu siégeant sur le conseil d'administration.
- Les PPTQ participent également aux réunions de la Potato Marketing Association of North America (PMANA). Lors des rencontres annuelles tenues à Las Vegas en novembre 2022 et 2023, trois représentants des PPTQ ont pris part aux discussions. Ces rencontres offrent une opportunité d'échanger des informations stratégiques essentielles pour les négociations des conventions de mise en marché dans les secteurs du prépelage et de la croustille.
- Nous participons à divers événements et foires de l'industrie, dont ceux de l'Association québécoise de la distribution des fruits et légumes (AQDFL), de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), de la Potato Association of America (PAA) et du Potato Expo.

## 5. Portrait de la mise en marché

La mise en marché constitue la pierre angulaire de notre organisation. En ce sens, les PPTQ ont investi beaucoup de temps et de ressources pour assurer l'obtention du juste prix en provenance du marché. Il s'agit de l'objectif central du Plan de match 2018-2021 des PPTQ. La négociation des conventions et la circulation d'information de marché adéquate sont deux aspects sur lesquels l'organisation se concentre. Le Tableau 2 suivant présente l'ensemble des réunions tenues par les comités.



Tableau 2 : Compilation des réunions des comités de mise en marché de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
TABLE	50	38	35	39	52	214
CROUSTILLE	12	33	41	30	19	135
PRÉPELAGE	4	27	16	24	14	85
SEMENCE	7	6	6	37	11	67
	<b>73</b>	<b>104</b>	<b>98</b>	<b>130</b>	<b>96</b>	

Source : compilation PPTQ

Dans le secteur de la table, la tenue des Comités d'analyse du marché et des Comités grossistes à chaque semaine ou presque expliquent le nombre élevé de réunions. Ce secteur étant plus soumis aux variations de l'offre et de la demande, la circulation de l'information est cruciale. Cette assiduité confirme la volonté des producteurs et des emballeurs à travailler conjointement à l'obtention d'un prix adéquat. Pour les secteurs de la transformation, le nombre varie essentiellement en fonction de l'état des négociations. Quant à la semence, ce secteur a entrepris récemment une réforme du PCQ et du règlement fédéral. L'Annexe 7 présente un sommaire des renouvellements de conventions sur la période. Il n'y a pas eu de changements majeurs, si ce n'est que des grilles de prix, des critères de livraison et de qualité qui font l'objet d'ajustements de manière plus fréquentes.

Ces dernières années, les producteurs ont dû faire face à une augmentation rapide de leurs coûts de production. L'inflation, les taux d'intérêts, les changements climatiques et les conflits mondiaux ont exercé une influence sur la rentabilité des entreprises. Les postes les plus touchés par la hausse sont les fertilisants, le carburant, les charges financières, la phytoprotection. La rareté de main d'œuvre force les producteurs à augmenter les salaires pour garder leurs employés, contribuant à l'augmentation globale des coûts. Les récoltes 2022 et 2023 ont vu des hausses de coûts allant au-delà de 20 %.

Le renouvellement des conventions de mise en marché sur la période visée ont permis un rattrapage pour certains acheteurs (Tableau 3). [Malgré ces résultats, étant donné que les grilles de prix ne partent pas toutes au même prix de base, il persiste néanmoins un écart de compétitivité à réduire.](#) Soulignons que les rendements du prépelage sont de 7 % supérieurs à ceux de la croustille<sup>1</sup> notamment à cause de la régie au champ et des variétés distinctes utilisées dans ces deux secteurs. En conséquence, les coûts de production sont 13 % plus élevés dans la croustille<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Étude technico-économique de secteur – production spécialisée de pommes de terre au Québec, avril 2023 (CECPA).

<sup>2</sup> Étude technico-économique de secteur – production spécialisée de pommes de terre au Québec, avril 2023 (CECPA).



Tableau 3 : Variation du prix conventionné en % par rapport à l'année précédente, 2019-2023

	<b>Prix base 2018, sans bonus<sup>1</sup></b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>\$ total</b>
St-Arneault inc	10,99 \$	3%	7%	2%	22%	20%	6,56 \$
ATLF	12,15 \$	2%	4%	1%	20%	17%	5,99 \$
Frito-Lay	14,14 \$	5%	4%	1%	13%	12%	5,70 \$
Croustilles Yum Yum	12,39 \$	2%	4%	1%	8%	24%	5,35 \$

1 : Prix pondéré selon le nombre de jours de la grille, excluant les bonus qualité, transport, petites.  
Source : Conventions PPTQ

Bien que les processus de négociations soient sensiblement les mêmes durant les négociations, ils ont tout de même évolué au fil du temps pour favoriser des négociations raisonnées. Le Comité Croustille a été réformé à l'hiver 22-23, suivant une demande des transformateurs de croustilles qui souhaitaient avoir des discussions directes avec les fournisseurs. Malgré l'importance du lien direct entre les acheteurs et leurs fournisseurs (les producteurs), les PPTQ insistent sur l'importance que les discussions et négociations relatives aux conventions de mise en marché se tiennent de manière collective, en présence d'au moins un représentant de l'office. Force est de constater que le respect de ce principe constitue un enjeu pour certains acheteurs, alors que ceux-ci cherchent à discuter et négocier les aspects relevant des conventions de mise en marché directement avec certains producteurs, à l'insu ou hors la présence des représentants des PPTQ. Or, de tels agissements sont contraire à mise en marché collective, efficace et ordonnée de la pomme de terre et nuisent à l'instauration d'un climat de confiance et de collaboration.

De même, nous reconnaissons que chaque partie voit à défendre les intérêts de ses membres, mais étant engagés dans une relation à long terme de partenaires d'affaires, nous défendons qu'il doive y avoir une plus grande transparence et un partage équitable des gains au sein de la chaîne de valeur. Nous croyons qu'une plus grande collaboration entre les différents acteurs de la chaîne peut certainement favoriser la mise en marché et la consommation locale, sans pour autant affecter le prix.

Les PPTQ travaillent à maintenir et améliorer les relations d'affaires avec les acteurs de la filière. Concrètement, nous tentons d'augmenter les occasions d'échange au-delà du contexte de négociations, et travaillons à accroître la synergie via des projets d'intérêts collectifs. Comme l'ensemble des catégories peut avoir de l'influence sur la performance de l'autre secteur, plusieurs initiatives sont mises de l'avant pour cibler tous les secteurs de production. Celles-ci sont présentées dans le tableau à l'Annexe 8.



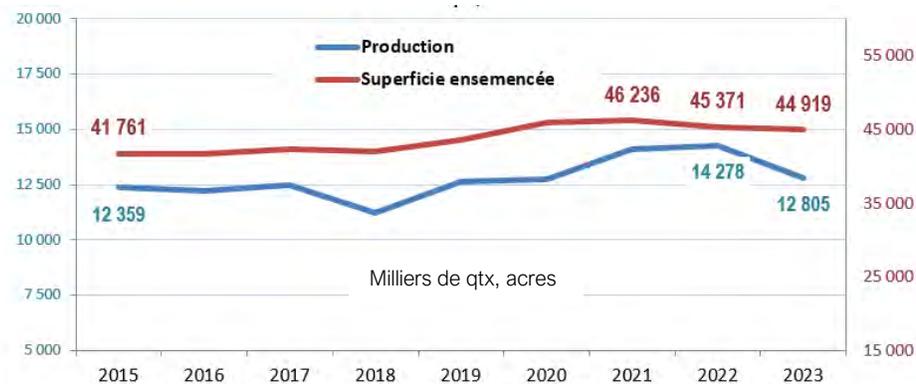
## Principales réalisations liées au plan de match

### Objectifs généraux

Superficies stables de 42 500 acres à 43 000 acres en moyenne

La tendance des superficies ensemencées était à la hausse jusqu'en 2021 (Figure 1). La production a suivi une tendance similaire, bien que sujette aux aléas climatiques. Comme le démontrent les données de 2018, 2020 et 2023, dont les saisons ont été caractérisées par des conditions extrêmes. La moyenne des superficies ensemencées des cinq dernières années est de 45 192 acres. Il s'agit d'un écart de 5 % par rapport à l'objectif de 43 000 hectares.

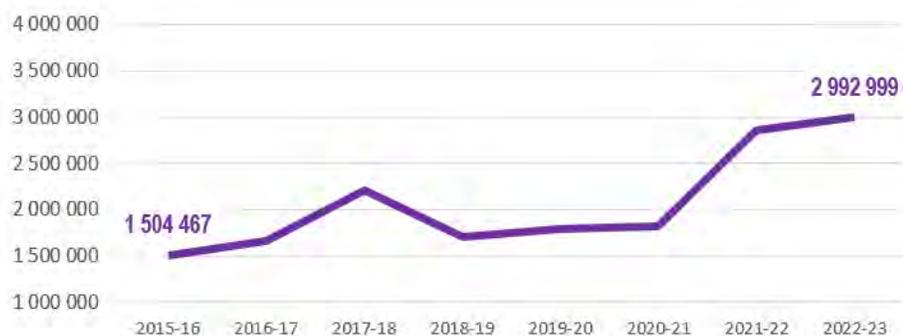
Figure 1 : Production et superficies de pommes de terre au Québec de 2015 à 2023



Source : Statistique Canada

Cette croissance est reçue positivement comme elle illustre une demande croissante pour les pommes de terre. Les exportations dans la table et la transformation (Figure 2), deux catégories représentant près de 75 % de la production au Québec, ont connu des hausses de volumes.

Figure 2 : Volume d'exportations de pommes de terre de table et de prépelage vers les États-Unis, en année-récolte, 2015-2022, qtx

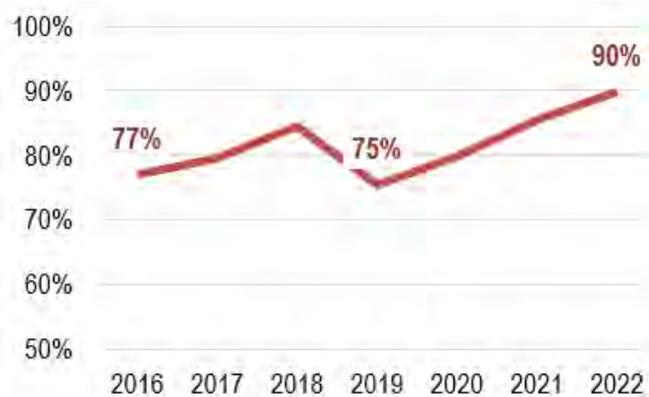


Source : Statistique Canada



Quant à l'écoulement de ses volumes sur le marché domestique, en collaboration avec l'AEPTQ, Gestion Qualiterra a été mandatée pour réaliser des inspections de qualité dans les chaînes (IGA, Metro, Super C, Maxi, Provigo, Walmart, Fruiteries). L'un des indicateurs étudiés portait sur l'évaluation de l'origine vs l'espace-tablette en magasin des pommes de terre de table. L'évolution démontre une présence croissante des pommes de terre du Québec dans les magasins de détail (Figure 3).

Figure 3 : Pourcentage d'espace-tablette occupé par les produits du Québec

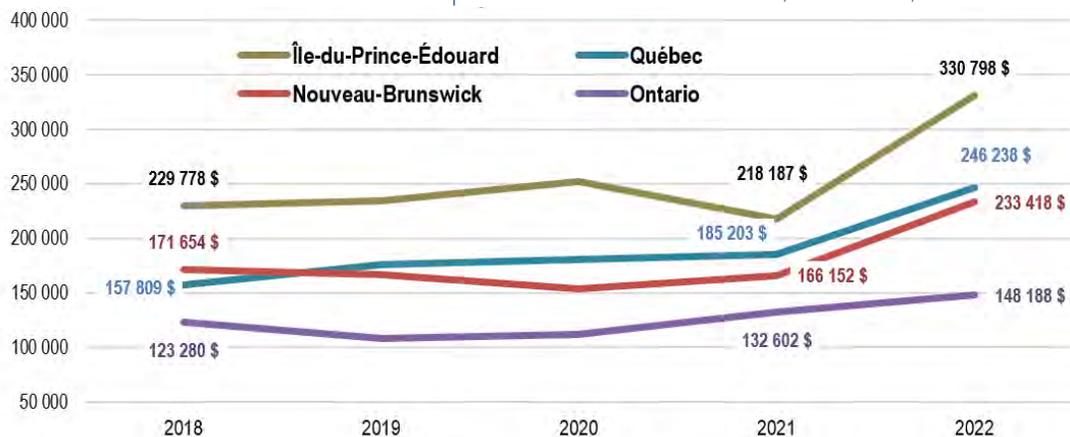


Source : Gestion Qualiterra

Recettes monétaires moyennes de 160 M\$ dont 94 % proviennent du marché.

Au regard des recettes monétaires des différentes provinces publiées par Statistique Canada, il apparaît que la moyenne du Québec pour 2018-2022 est de 189 M de \$. Sur cette même période, la croissance s'élève à 56 % (Figure 4), tandis que la moyenne canadienne est de 35 %. Cette hausse témoigne d'une bonne performance du secteur dans les dernières années. Comme démontré précédemment, le Québec a su capter de nouvelles opportunités d'affaires au cours des dernières années.

Figure 4 : Recettes monétaires annuelles des provinces de l'est du Canada, 2018-2023, en milliers de \$



Source : Tableau : 32-10-0045-01, Statcan.



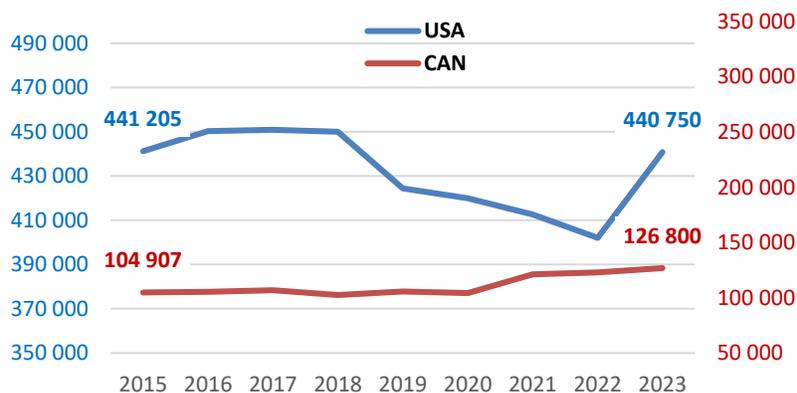
Les recettes monétaires annuelles et la production totale permettent d'établir un indicateur du prix moyen obtenu dans chaque région. À titre comparatif, la moyenne canadienne sur la période 2018-2022 est de 12,44 \$/qtl. La moyenne québécoise s'élève à 14,39 \$/qtl pour la même période. Cette distinction peut provenir de la prépondérance du secteur table au Québec (55 %), dont les prix sont généralement plus élevés que les autres secteurs puisqu'il s'agit d'un produit emballé, et donc à valeur ajoutée. Soulignons que le contexte nord-américain influence les prix du Québec. Particulièrement, dans la table, où l'offre et la demande impacte directement les prix reçus. La Figure 5 suivante présente la relation entre le prix obtenu au Québec et la production de l'Est (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard). Bien que la production de ces provinces voisines va influencer nos marchés, il ne faut pas négliger l'influence de la production nord-américaine, puisque les volumes circulent d'est en ouest. La Figure 6 montre le volume de production du Canada et des États-Unis. Force est de constater que les prix records de 2022 s'explique en partie par une baisse des volumes disponibles aux États-Unis.

Figure 5: Prix moyen obtenu au Québec et au Canada (\$/qtl) et production de l'est du Canada, milliers de qtx



Source : Statcan, compilation PPTQ

Figure 6: Production des pommes de terre américaine et canadienne, milliers de qtx, 2015-2023



Source : STACAN, USDA



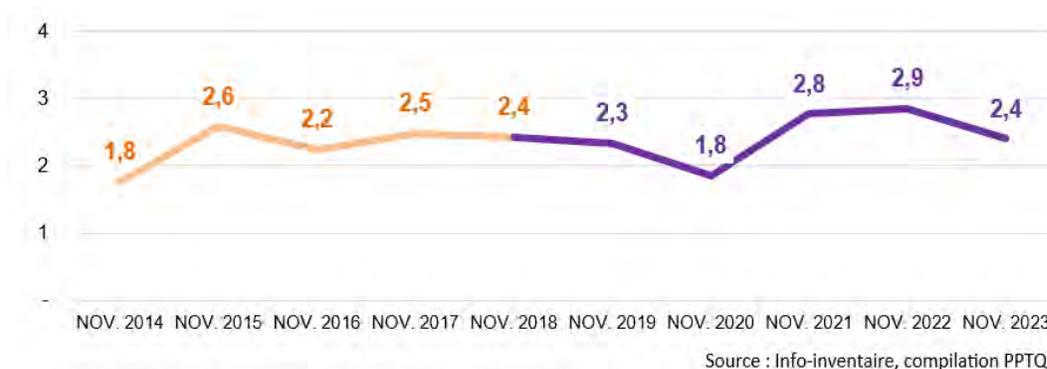
En bref, il apparaît que **les objectifs ont été atteints pour la superficie, les recettes et les prix justes**. Néanmoins, l'industrie québécoise se distingue par sa diversité de marché. Ainsi, les catégories peuvent avoir différents niveaux de performance. Les prochaines sections exploreront ces résultats plus spécifiquement.

### Objectifs par catégorie

**Prépelage** : Augmenter la production de 5 % (équivalent à environ 120 000 qtx supplémentaires)

De 2014 à 2018, la moyenne en inventaire était de 2,30 millions de qtx. La moyenne 2019-2023 était de 2,44 millions de qtx (Figure 7). La croissance des inventaires a été de 6 % ou environ 144 000 qtx. À la lumière des volumes en inventaire, il apparaît que l'objectif de croissance pour la catégorie a été atteint.

Figure 7 : Inventaires de prépelage au 1er novembre, millions de qtx



**Semence** : Augmenter les exportations de 10 % ( $\pm$  20 000 quintaux);  
maintenir le marché local à  $\pm$  410 000 qtx

Au regard de la Figure 8 suivante, il apparaît que les volumes exportés sont demeurés relativement stables sur la période. Entre 2019 et 2023, ils ont oscillé autour de 50 000 qtx annuellement. Malgré tout, la valeur des exportations a connu une croissance.

De surcroît, le Québec a su maintenir des prix plus élevés que la moyenne canadienne (Figure 9). Ces produits à valeur ajoutée démontrent la qualité des pommes de terre de semence du Québec. Bien que l'objectif de volume ne semble pas atteint, des gains sur la valeur ont été faits ce qui bénéficie la santé du secteur.

Le mouvement sur le marché local se situe autour de 650 000 qtx depuis les cinq dernières années, ce qui coïncide avec la stabilité des superficies en semences qui sont d'environ 2 300 acres. La fenêtre d'expédition étant limitée pour les semenciers, cela occasionne un équilibre dans ce secteur. **L'objectif de maintenir le marché local est atteint.**



Figure 8 : Évolution du volume et de la valeur des exportations de semences du Québec de 2014 à 2023, qtx, M de \$

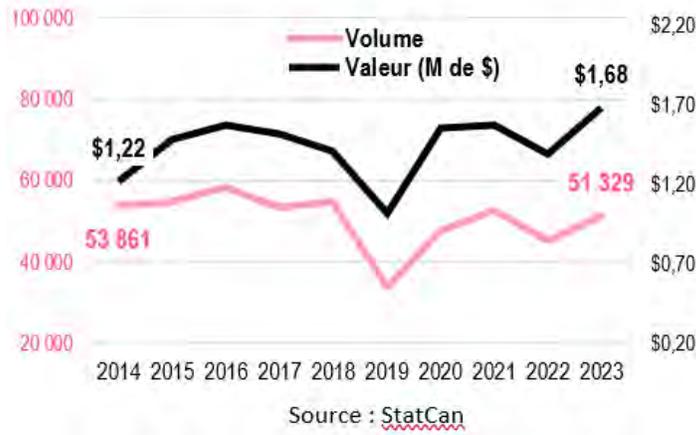
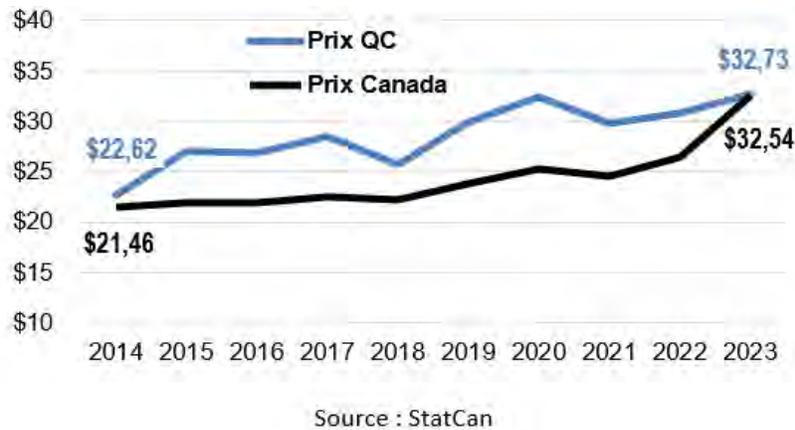


Figure 9 : Prix des exportations de semences du Québec et du Canada, \$/qtl

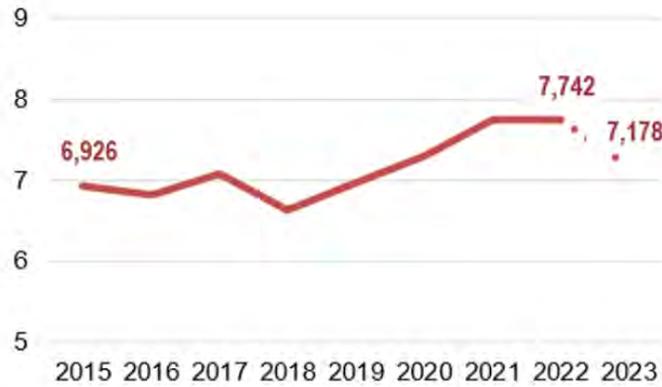


**Table** : Maintenir les volumes actuels ( $\pm$  6 M qtx) et couvrir les coûts de production

Entre 2019 et 2023, la production destinée à la table oscille à 7,3 millions de qtx (Figure 10). Les bonnes conditions météorologiques en 2021 et 2022 ont favorisé des hausses de production. Au regard des superficies en pommes de terre de table, il se distingue une légère croissance. Celles-ci atteignent environ 25 000 acres en 2023 contre 22 500 en 2014. La cible n'est donc pas atteinte, bien que ces volumes additionnels aient pu être écoulés entre autres à l'exportation comme démontré précédemment.



Figure 10 : Estimation de la production de pommes de terre de table au Québec, acres, millions de qtx



Source : Compilation PPTQ

Pour évaluer la capacité à couvrir les coûts de production, nous analysons le comportement du prix en fonction de l'offre et la demande. Avec la mise à jour des études sur les coûts de production par le CECPA, les producteurs impliqués dans la mise en marché disposent des informations adéquates pour fixer des prix qui sont, au minimum, à la hauteur de leurs coûts de production, voir le Tableau 4 suivant.

Tableau 4 : Coûts de production et d'emballage des pommes de terre de table vrac, incluant reprise et livraison

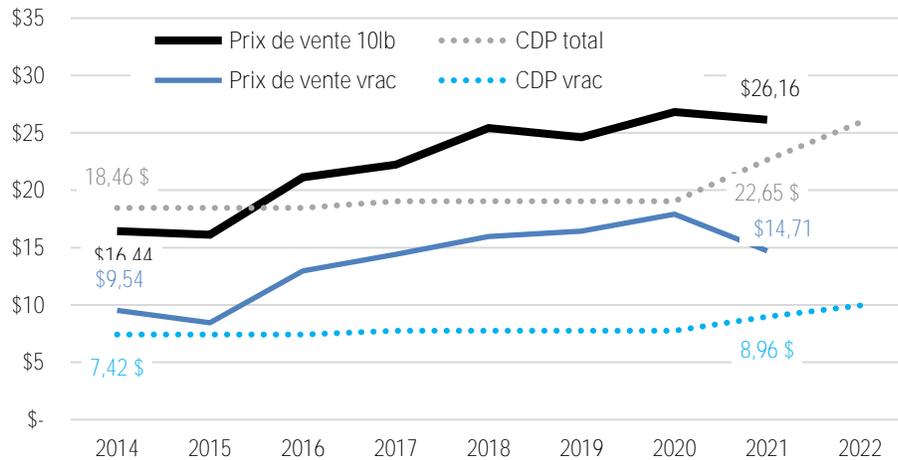
	Coût vrac	Coût emballage	Coût total	Date de parution
Étude 2014	11,04 \$	7,42 \$	18,46 \$	2016
Indexation 2017	11,29 \$	7,75 \$	19,04 \$	2018
Étude 2021	13,69 \$	8,96 \$	22,65 \$	2024
Étude 2022	15,96 \$	9,95 \$	25,91 \$	2024

Source : CECPA

Selon les données publiées par l'ISQ, les ventes dans le secteur table permettent de couvrir adéquatement le coût de production depuis 2017 comme démontré ci-bas (Figure 11). Notons que les variétés de couleur, notamment, la Jaune, est croissance ces dernières années. Celle-ci vaut plus chère que la Blanche ou la Russet. La donnée 2021 semble hors-norme, mais celle-ci peut refléter les conséquences d'une surabondance.



Figure 11 : Prix de vente moyen des pommes de terre de table et leurs coûts de production, \$/qtl

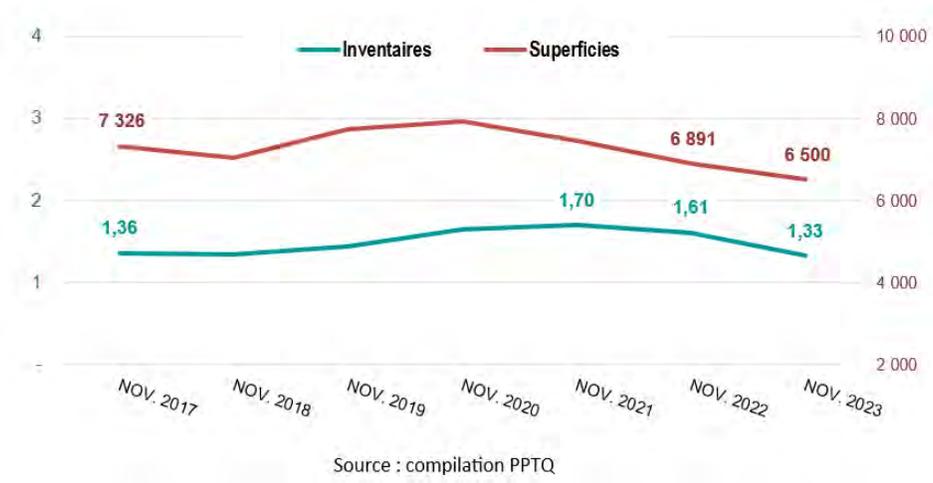


\* Jusqu'en 2018 inclusivement, le prix du 7 et 10 lb étaient répertoriés ensemble.  
Source: ISQ et CECPA

**Croustille** : Stabiliser les volumes vendus à ± 1 500 000 qtx.

Les données d'inventaires de croustilles démontrent que ce secteur a dépassé les prévisions. La moyenne en inventaire de 2019 à 2023 est de 1,55 millions de qtx et les volumes commercialisés directement du champ sont exclus de ce total. Les bons rendements en 2021 et 2022 ont permis de contrer la baisse associée aux superficies. La variation dans les superficies ne montre pas de stabilité dans ce secteur, particulièrement en 2023 (Figure 12).

Figure 12 : Inventaires de croustilles au 1er novembre, M de qtx, et superficies ensemencées en croustilles, acres, 2017-2023



## 6. Activités de promotion

Les PPTQ et l'AEPTQ ont mis en place, il y a plusieurs années, un fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre. Ce fonds de promotion nous permet de collaborer avec une agence de marketing externe qui réalise des campagnes, sous le nom de l'Épatante patate du Québec. En 2019 et 2020, nous avons réorienté la stratégie afin de rejoindre davantage les jeunes. Notre présence sur les réseaux sociaux est accentuée, notamment par des collaborations avec des influenceurs cuisinant la pomme de terre. Également, en collaboration avec l'AEPTQ, nous avons procédé à la refonte de notre site. Le nombre d'utilisateurs a bondi de 23 % en 2022 comparativement à 2021. En 2021, nous avons aussi entrepris des promotions en anglais pour cibler l'ensemble de la population urbaine et jeune du Québec. Une nouvelle collaboration avec l'agence Acolyte depuis novembre 2022 nous permet de renouveler notre image et d'amener la pomme de terre à faire partie intégrante de l'alimentation quotidienne de nos consommateurs.

**ÉPATANTE  
PATATE!**  
**DU QUÉBEC**

### Les objectifs visés lors des campagnes :

- Mettre de l'avant la pomme de terre comme étant un légume nutritif essentiel à une alimentation saine et équilibrée
- Améliorer l'image de la pomme de terre et la perception
- Convertir l'image d'un produit de commodité et à bas prix pour un produit avec un rapport qualité-prix très intéressant
- Accroître et diversifier notre présence sur les médias sociaux
- Proposer une offre diversifiée et attrayante aux plus jeunes consommateurs dans le but d'augmenter les habitudes d'achat chez les 35 ans et moins
- Faire reconnaître notre logo et s'assurer qu'il soit choisi en épicerie
- Valoriser la profession d'agriculteur et le savoir-faire

### Les initiatives pour atteindre les objectifs :

- Des partenariats avec des organisations d'ici comme l'érable, l'agneau, Aliments du Québec ou Trois fois par jour. Une collaboration spéciale avec Aliments du Québec et l'équipe RICARDO nous ont permis de créer une chronique « Manger local » où des nouvelles recettes inspirées par des ingrédients locaux ont été proposées avec les prix par portion
- De la formation a été offerte dans les écoles culinaires du Québec afin d'aider les gens œuvrant dans le domaine alimentaire à intégrer davantage la pomme de terre à leurs recettes
- Durant 2019-2020, notre secteur a été mis en lumière grâce à la voix de Katherine Levac, humoriste dont le nom n'est plus à faire. Quatre capsules "Soyez pas dans le



*champ*" ont été enregistrées en août et dévoilées en primeur aux Portes ouvertes de l'UPA de septembre 2019

- Des brochures de recettes ont été créées spécialement pour la clientèle des garderies du Québec et ont été distribuées dans plusieurs CPE
- Une campagne télévisuelle en 2021, lors d'Occupation double, abordant un côté humoristique sous le thème « Lâche pas la patate » ou « Moment épatant »
- Des collaborations avec des influenceurs ayant une grande visibilité sur les différentes plateformes,
- Des concours avec des chefs cuisiniers, dont Amine Laabi
- Les 15 capsules vidéo « *Les Épatants Producteurs* » qui ont été tournées afin de rapprocher les consommateurs de la production et de faire valoir les producteurs

#### Quelques indicateurs sur la promotion :

- En 2022, la campagne "C'est plate pas de patate" a offert une bonne notoriété en générant plus de 3 M d'impressions. Au total, ce sont environ 5,5 M d'impressions que nos campagnes ont suscitées en 2022. En 2021, nous avons atteint des impressions records de 5,9 millions.
- La Page Facebook Épatante patate du Québec compte 10 000 abonnés en date de janvier 2024 contre 8 673 en 2023. Une croissance d'environ 15 %.

En 2019-2020, les PPTQ ont également entrepris une initiative pour favoriser le développement des marchés et stimuler le virage responsable auprès de notre industrie. La Filière responsable de la pomme de terre du Québec est née d'une consultation à Alma en novembre 2019 où un point important a émergé concernant les préoccupations des producteurs et des consommateurs sur les enjeux environnementaux des pratiques agricoles. Ce projet vise à répondre à cette prise de conscience et à l'intérêt croissant des consommateurs pour les questions agroenvironnementales, tout en participant activement à l'amélioration continue de nos pratiques et au Plan d'agriculture durable du Québec.

À la suite des consultations régionales lors de l'hiver 2022, une feuille de route a été établie. Des experts ont aussi commenté le contenu. La feuille de route a été finalisée au printemps 2023 avec quatre axes principaux. Sensible face aux enjeux environnementaux et sociaux que peuvent occasionner les pratiques de son industrie, les PPTQ s'engagent à agir concrètement vis-à-vis quatre thématiques, soit la **santé des sols**, la **gestion responsable de la ressource eau**, la **réduction des pertes** et l'**usage discipliné des produits phytosanitaires**.

Un site web a été entièrement dédié à la Filière à l'automne 2023 pour assurer une communication efficace et donner de la visibilité à l'initiative. Il permet de publier les informations de base sur la Filière en plus d'offrir un point de chute pour toutes les



réalisations. Un volet marketing a été développé avec Triade marketing avec des campagnes de promotion ayant été lancées en décembre 2023. Ces campagnes permettront de faire connaître les bons coups actuels du secteur. Le lancement du site Internet et de la campagne de promotion de la Filière Responsable donne une nouvelle image et un nouveau souffle aux initiatives agroenvironnementales. Ces actions se feront en parallèle et sans nuire à la promotion déjà réalisée par l'Épatante patate.



## Participation à des événements de l'industrie

Les PPTQ participent et collaborent à plusieurs événements dans le secteur au fil des ans. Ce sont des occasions pour accroître la connaissance du marché et voir si de nouvelles opportunités pourraient s'offrir à nous. Il est important d'être informés de ces opportunités, comme elles influencent les décisions d'affaires des producteurs. Nous avons participé à : AQDFL, Congrès UPA, CPMA, Colloque pomme de terre du CRAAQ, Journée Innovation, PAA, PFLC et au Potato Expo.

## 7. Communications

La communication avec les producteurs et les intervenants de l'industrie se fait régulièrement par plusieurs outils différents ce qui permet une communication efficace. Nous rejoignons les personnes cibles des manières suivantes :

- L'infolettre numérique Et Patati et Patata permet de rejoindre 425 abonnés rapidement et régulièrement ainsi que l'ensemble des membres des PPTQ. Elle paraît mensuellement afin de maintenir à les informations à jour auprès des producteurs
- Un Info-inventaire est également publié sur une base quasi mensuelle afin de transmettre des données factuelles et générales sur l'ensemble de la production des pommes de terre au Québec
- Des courriels et des communiqués de presse sont acheminés directement aux producteurs et aux intervenants selon le besoin tout au long de l'année afin de garder une bonne communication
- Des rencontres virtuelles sont également organisées pour les comités. À l'occasion, des réunions en présentiel sont tenues pour entretenir de solides liens au sein de l'organisation
- Des comptes-rendus des réunions des élus à l'étranger (Canada, USA) sont faits avec les producteurs de la catégorie, soit en présentiel ou par Zoom et en conseil d'administration
- Des mises à jour des coûts de production du CECPA sont communiquées



- De plus, en 2023 la création d'un nouveau site Internet avec du contenu exclusivement dédié aux producteurs afin de centraliser l'information et faciliter la transmission a été mise en œuvre
- Une application en ligne personnalisée pour les producteurs de pommes de terre a également vu le jour en 2023. En collaboration avec l'entreprise informatique AGMT, la création de cette plateforme indépendante vise à donner la possibilité aux producteurs de faire leurs déclarations, remplir leurs relevés et avoir accès à leur compte en tout temps. De cette façon, ils pourront avoir accès à l'entièreté des informations de leur dossier PPTQ, mais aussi à des informations sur les marchés
- Les producteurs sont aussi très actifs sur le groupe Facebook Producteurs de pommes de terre du Québec crée il y a quatre ans et qui compte environ 1 500 membres
- Formation de tous les membres du CA en négociation raisonnée

## 8. Recherche et développement

Les PPTQ confient la majorité de ses activités de recherche et de développement au CRPTQ. En plus du développement variétal de la pomme de terre effectué depuis longtemps au consortium, le CRPTQ est doté d'un fond récurrent d'environ 150 000 \$ par année alloué par les PPTQ et dédié au financement de l'Accélérateur, le programme de recherche du CRPTQ. L'Accélérateur du CRPTQ cofinance des projets de recherche appliquée répondant à des priorités de recherche de la filière de la pomme de terre du Québec. Le volet agroenvironnemental occupe une place dominante au sein du programme de recherche. Les priorités de recherche et les objectifs visés sont définis par les différents acteurs du secteur de la pomme de terre et sont mis à jour annuellement pour chaque appel à projets (Annexe 9).

Le programme de recherche du CRPTQ est financé à 100 % par les PPTQ. Cette part de financement privé permet d'être complété par d'autres partenaires financiers publics. Le CRPTQ a investi une somme s'élevant à 1 028 657 \$, montant ayant permis d'obtenir des contributions d'un montant de 8 894 491 \$ provenant d'organismes de financement complémentaire. Les coûts totaux des projets totalisent 9 923 148 \$, générant ainsi un effet de levier de 9. Après 5 années d'activité du programme de recherche et, à la suite de 4 appels à projets conduits par le CRPTQ, 18 projets de recherche collaborative sont supportés par l'Accélérateur (Annexe 10).

Outre le mandat de recherche et de développement confié au CRPTQ, les PPTQ sont directement impliqués dans divers projets de recherche en cours via une multitude de centres de recherche (Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) avec les vitrines de régies à moindres risques, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), Agrinova, etc.). Les PPTQ se sont également impliqués à mettre en œuvre le Plan d'agriculture durable (PAD) du MAPAQ, avec deux engagements auprès du MAPAQ :



**Engagement 1** : projet en partenariat avec Agrinova intitulé « Approche numérique pour stimuler l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les producteurs de pommes de terre du Québec »

**Engagement 2** : projet en partenariat avec le CIEL intitulé « Mise en place de vitrines de régies à moindres risques dans la culture de la pomme de terre »

## 9. Enjeux et opportunités pour la prochaine période

Notre industrie fait face à divers enjeux et opportunités, tant sur le plan économique, agricole que sociétal. Voici un sommaire des principaux qui interpellent notre secteur :

### Enjeux

- **Améliorer la rentabilité des entreprises** : travailler non seulement le volet des coûts de production, mais aussi la répartition des marges entre les acteurs.
- Difficulté à faire reconnaître nos chiffres auprès des acheteurs
- **Volatilité du prix de la table selon les récoltes nord-américaines** : les années de sécheresse ou d'abondance, d'est en ouest, viennent influencer sur le marché local
- **Défis liés aux changements climatiques** : le nombre et l'imprévisibilité des événements climatiques extrêmes, tels que le stress hydrique (inondations ou sécheresses), les gels hâtifs et les températures caniculaires, ajoutent de nouvelles complexités agronomiques et financière à la production. Ces événements favorisent aussi le développement de nouveaux ravageurs auxquels il faut s'adapter.
- **L'accès et la gestion de l'eau** : les changements climatiques ont accentué l'importance de l'accès à l'eau et mis en évidence les risques de conflits d'usage potentiels à l'avenir. De plus, les normes environnementales actuelles concernant les prélèvements d'eau à des fins d'irrigation et les rejets d'eaux de lavage (énoncés dans le REAFIE) mettent en péril les activités essentielles de nombreuses entreprises
- **Normes environnementales** : les diverses normes environnementales imposées par le MELCCFP doivent être respectées et nécessitent subséquemment des investissements importants de la part des entreprises
- **Lourdeur administrative** : le temps nécessaire aux producteurs et aux conseillers agricoles pour remplir les documents administratifs agroenvironnementaux a considérablement augmenté et représente de nouveaux coûts et investissements
- **La biosécurité** : la pression des ravageurs et des maladies s'est considérablement accrue comme indiqué ci-dessus et met en péril la biosécurité de la production, en particulier du secteur des semences
- **Stimuler la cohésion entre les catégories** : malgré la catégorisation des PPTQ en marchés de destination, nous devons tous travailler à écouler un seul tas de patates!
- **Rareté de la main-d'œuvre spécialisée** : notre secteur n'est pas épargné à l'instar de ce qui se vit ailleurs



- **Investissement élevé de la R&D** : malgré le support financier disponible, les investissements, en temps consacré, l'engagement financier et les risques à prendre, continuent de représenter un défi. De plus, le retour n'est percevable qu'après quelques années.

## Opportunités

- **Expertise en R&D et développement variétal** : le Québec est bien outillé et positionné pour adresser les enjeux en recherche
- **Présence de relève au sein des entreprises** : le secteur bénéficie d'une relève, que nous devons encourager dans l'environnement d'affaires pour assurer la pérennité de la production
- **Initiatives collectives pour l'adoption de pratiques responsables** : la filière responsable de la pomme de terre, l'application mobile Amidon, le CRPTQ sont quelques-uns des exemples d'initiatives collectives
- **Croissance de la demande pour la transformation en frites** : la demande mondiale pour la frite congelée est en croissance
- **Positionnement de la pomme de terre auprès des consommateurs et HRI** : la pomme de terre est un légume polyvalent et abordable, un atout à faire valoir dans ce contexte économique
- **Valorisation des résidus** : L'innovation peut permettre au secteur de se distinguer et de développer de nouvelles avenues de commercialisation
- **Leadership de la filière** : la mise en place de la Table Filière en 2023 donne l'occasion d'accroître notre positionnement dans la sphère publique
- **Innovations technologiques pour accroître l'efficacité des fermes** : avec la rareté de main-d'œuvre spécialisée, cet aspect doit être mis de l'avant pour assurer la pérennité des différents modèles d'affaires
- **Bonification des indicateurs de marché et de l'accessibilité de ces données** : la plateforme en ligne simplifiera la lecture des données par les producteurs
- **Écoute gouvernementale accrue** : la capacité d'écoute favorise un meilleur arrimage avec la réalité terrain permet la création de comités de travail conjoints comme celui du MELCCFP-MAPAQ-APMQ-PPTQ au sujet des rejets d'eaux de lavage provenant des fruits et légumes.

Pour bien prioriser les actions à mettre en place, les PPTQ sont en processus de planification stratégique, un exercice coordonné par un consultant externe. Cette réflexion intégrera les éléments d'importance étant ressortis de la PS de la filière réalisée en 2022. Les PPTQ entendent utiliser la PS comme un outil pour guider ses activités avec des échéances et indicateurs précis à atteindre. Il est impératif que nous maintenions un dialogue constant avec les producteurs et productrices, les acheteurs, les instances gouvernementales et les autres intervenants de l'industrie et ce, tant au Québec qu'à

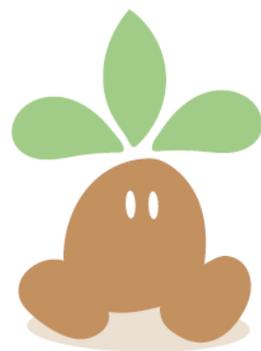


l'extérieur de la province. L'expertise de chacun doit être mise à contribution pour répondre adéquatement aux besoins et aux réalités du secteur. En ce sens, nous collaborerons assurément si de nouveaux comités de travail multi-parties sont mis en place pour résoudre les enjeux sectoriels, notamment les prélèvements d'eau.

## 10. Conclusion

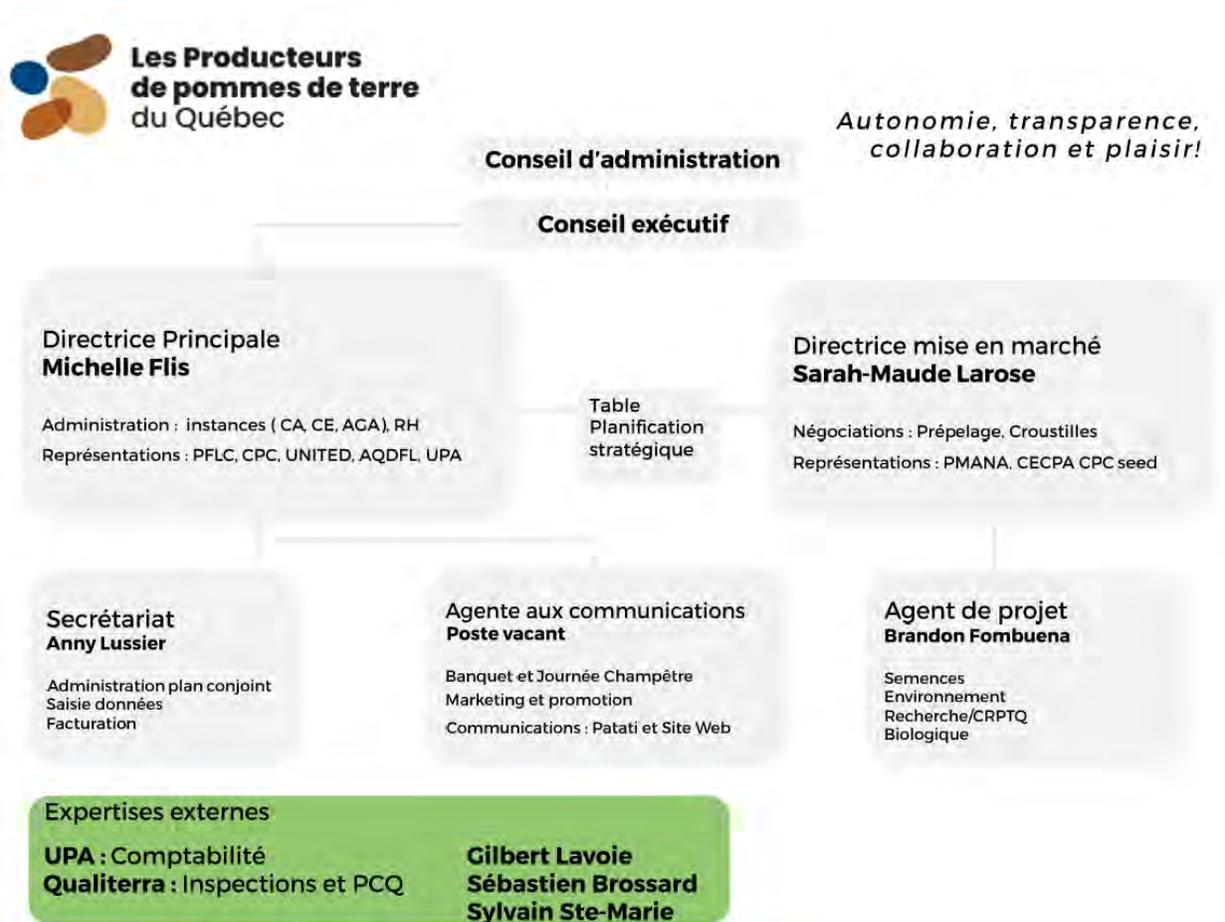
L'organisation est très fière de ce qui a été accompli au fil des ans pour faire valoir la pertinence d'une mise en marché collective. Nous avons mis beaucoup d'efforts en passant par diverses restructurations organisationnelles et en allant chercher de l'expertise externe. Nous espérons que cet exercice aura démontré la rigueur avec laquelle nous travaillons à faire évoluer notre industrie.

Nous abordons d'un œil positif les années à venir, il est évident que le secteur de la pomme de terre est confronté à une série de défis complexes, mais il présente également des opportunités porteuses. Nous souhaitons que celles-ci puissent améliorer la rentabilité et l'efficacité des fermes, tout en contribuant à un virage agroenvironnemental. L'approche de transparence, la collaboration et le plaisir préconisés par les PPTQ soulignent l'importance que nous accordons à chacun des acteurs de notre secteur. Nous espérons pouvoir continuer à collaborer activement avec les parties prenantes dans une perspective long terme pour stimuler la compétitivité de notre industrie.



# Annexes

## Annexe 1 – Organigramme des PPTQ



## Annexe 2 – Membres du Conseil d'administration (CA) et du conseil exécutif (CE) des PPTQ

Nom	Titre	Catégorie	CA	CE
Francis Desrochers	Président	Table	X	X
Martin Goyet	1 <sup>er</sup> vice-président	Croustille	X	X
Pierre-Luc Bouchard	2 <sup>e</sup> vice-président	Semence	X	X
Raphaël Desjardins	Trésorier	Prépelage	X	X
Gord Medynski	5 <sup>e</sup> membre exécutif	Table	X	X
Yvon Junior Fiset	Membre suppl.	Table	X	
Stéphanie Vaillancourt	Membre suppl.	Table	X	
Marc-André Lalancette	Vice-président	Semence	X	
Éric Cantin	Vice-président	Croustille	X	
Pierre-Luc Barré	Vice-président	Prépelage	X	

## Annexe 3 – Composition des comités de mise en marché

Membres des comités de mise en marché 2022-2023			
Croustille	Prépelage	Semence	Table
<b>Martin Goyet, président</b> Vacant, v.-p. Steve Cantin	<b>Raphaël Desjardins, prés.</b> Pierre-Luc Barré, v.-p. Norbert Drolet	<b>Pierre-Luc Bouchard, président</b> Marc-André Lalancette, v.-p. Philippe Parent Mario Niquet Ginette Cardinal	<b>Francis Desrochers, prés.</b> Gord Medynski, v.-p. Yvon Junior Fiset Stéphanie Vaillancourt Benjamin Forest
Producteurs désignés liés par contrat avec Michel St-Arneault :	Producteurs désignés liés par contrat avec		
	Yum Yum	Frito-Lay	
Nicholas Keurentjes Charles Paquet	Benoît Chartier Vacant	Gabriel Blouin Éric Cantin	



## Annexe 4 – Structure organisationnelle du CRPTQ



### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avril 2023

Nom	Titre au CA	Titre / Organisation
À déterminer	Administrateur	Transformateur / Distributeur
Laurence Côté	Administrateur	Directrice des ventes semence, Québec Parmentier
Clément Lalancette	Administrateur	Retraité (ancien directeur général, PPTQ)
Denis Cardinal	Administrateur	Retraité (comptable agréé)
Francis Desrochers	Administrateur	Président, Syndicat des producteurs de pommes de terre du Québec
Frédéric Tremblay	Administrateur	Coordonnateur au développement des affaires Semence, La Patate Lac Saint-Jean
Laure Boulet	Administrateur	Retraîtée (spécialiste de la pomme de terre)
Michelle Flis	Administrateur	Directrice principale PPTQ
Yves Laurencelle	Administrateur	Producteur bovin, forestier et de bleuets de la Côte-Nord, Président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
<i>Observateurs</i>		
Normand Bissonnette	Observateur	Représentant, Municipalité de Pointe-aux-Outardes
Marie-Hélène Déziel	Observatrice	Experte sectorielle pommes de terre et maraîcher, MAPAQ
Yvon Forest	Observateur	Directeur du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ
Michael Cosgrove	Observateur	Directeur général, CRPTQ
Isabelle Marquis	Observatrice	Coordonnatrice à la recherche et aux partenariats, CRPTQ



## Annexe 5 – Membres du conseil de recherche du CRPTQ



Programme de recherche du CRPTQ

MEMBRES DU CONSEIL DE RECHERCHE  
Avril 2023

Nom	Organisation	Titre
<i>Producteurs</i>		
René Forest	Syndicat des producteurs de pommes de terre du Québec	Représentant Catégorie Table
Martin Goyet	Syndicat des producteurs de pommes de terre du Québec	Représentant Catégorie Croustille
Philippe Parent	Syndicat des producteurs de pommes de terre du Québec	Représentant Catégorie Semence
Raphaël Desjardins	Syndicat des producteurs de pommes de terre du Québec	Représentant Catégorie Prépelage
<i>Agronomes et conseillers</i>		
Marie-Edith Cuerrier	CRAAQ	Chargée de projets
Poste vacant	Poste vacant	Représentant.e Secteur transformation
Laure Boulet	Spécialiste de la pomme de terre / retraité	Conseillère
Patrice Thibault	Consultant en production végétale	Agr., Avertisseur Réseau d'avertissements phytosanitaires pomme de terre
Pier-Luc Dudemaine	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Analyste des Partenariats Scientifiques, Direction Générale des Sciences et de la Technologie
À venir	Secteur de l'innovation et de la valorisation	Externe au secteur de production de pommes de terre
<i>Partenaires du Programme de recherche</i>		
Brandon Fombuena	Syndicat des producteurs de pommes de terre du Québec	Agent de projet – développement en agroenvironnement
Dominick Pageau	Financière agricole du Québec	Agente principale de développement en assurance agricole
<i>Partenaire du CRPTQ</i>		
Marie-Hélène Déziel	MAPAQ	Experte sectorielle pomme de terre et maraîcher
<i>Coordination</i>		
Isabelle Marquis	CRPTQ	Coordonnatrice à la recherche et aux partenariats



## Annexe 6 – Cibles majeures de la planification stratégique 2023-2028

Tableau des cibles majeures de la filière de la pomme de terre du Québec	
<b>Cible 1</b>	Accroître la concertation et la cohésion des acteurs pour permettre le plein développement du secteur
<b>Objectifs</b>	Améliorer la coordination, la communication et la cohésion entre les acteurs de la filière et favoriser leur implication dans les actions de développement du secteur. Consolider le leadership du secteur et réaliser les actions de représentation politique nécessaires au développement sectoriel. Maintenir/développer l'intérêt de la relève (producteurs, chercheurs, agronomes, etc.) dans le secteur et s'assurer qu'ils s'impliquent davantage dans le développement sectoriel.
<b>Cible 2</b>	Convenir et déployer une stratégie filière d'innovation et de développement visant à mobiliser les ressources nécessaires pour permettre de relever les défis prioritaires des différents maillons et segments de marché du secteur (de la semence aux consommateurs).
<b>Objectifs</b>	Mener une veille concurrentielle permettant d'identifier les atouts et les enjeux de compétitivité de la filière québécoise ainsi que des solutions inspirantes. Convenir d'orientations partagées de développement sectoriel à moyen long terme. Définir et déployer une stratégie filière de R&D/innovation multidisciplinaire pour répondre aux enjeux prioritaires des différents maillons du secteur. Établir les actions stratégiques permettant d'optimiser l'arrimage de l'offre et de la demande de pommes de terre sur les différents marchés (actuels et en développement) afin d'éviter les surplus, d'optimiser les prix, etc.
<b>Cible 3</b>	Déployer les actions (innovation et bonnes pratiques) permettant au secteur de se positionner comme leader en environnement, en gestion de l'eau et en adaptation aux changements climatiques
<b>Objectifs</b>	Favoriser l'adoption des bonnes pratiques par les entreprises (agroenvironnement, gestion des eaux d'irrigation et de lavage, adaptation aux changements climatiques, etc.).
<b>Cible 4</b>	Assurer la rentabilité/viabilité des entreprises
<b>Objectifs</b>	Documenter les enjeux de rentabilité des entreprises. Identifier et mettre en place des pistes de solutions pour améliorer la rentabilité des entreprises. Comprendre et documenter les implications des hausses de coûts/prix et améliorer la répartition des marges entre les acteurs. Identifier et mettre en œuvre les pistes de solutions aux problématiques de rareté de main-d'œuvre.
<b>Cible 5</b>	Poursuivre les travaux visant l'amélioration de la qualité des pommes de terre jusqu'au consommateur.
<b>Objectifs</b>	Documenter les capacités et les pratiques optimales d'entreposage en vue d'améliorer les conditions d'entreposage. Favoriser l'attrait/l'investissement des transformateurs, la modernisation des usines, etc. Collaborer avec le marché de détail pour assurer le maintien de la qualité jusqu'au consommateur.
<b>Cible 6</b>	Promouvoir les pommes de terre du Québec, encourager l'innovation de produits et développer de nouveaux marchés pour accroître la consommation des pommes de terre.
<b>Objectifs</b>	Améliorer les connaissances sur les besoins et les différents segments de consommateurs. Redorer l'image et valoriser les bienfaits des pommes de terre du Québec et déployer des actions qui favorisent l'accroissement de la consommation. Encourager l'innovation en entreprises de produits/emballages/formats qui répondent au besoin du marché. Mettre en œuvre des actions favorisant la diversification des marchés.



## Annexe 7 – Principaux résultats des renouvellements de convention

Principaux résultats des renouvellements de convention		
Convention	Résultat	Principaux amendements
<b>2019</b>		
ATLF	2 <sup>e</sup> année Entente de 2 ans	
Yum Yum	2 <sup>e</sup> année Entente de 2 ans	Engagement sur les semences
Frito-Lay	Entente de gré à gré	
<b>2020</b>		
ATLF	Entente de gré à gré	
Yum Yum	Arbitrage, juin 2021	Décision reconnaît de grands principes au-delà du coût de production
Frito-Lay	Entente de gré à gré	
<b>2021</b>		
ATLF	Entente de gré à gré	
Yum Yum	Entente sur 2 ans	
Frito-Lay	Entente de gré à gré	Harmonisation des bonus à l'échelle canadienne
<b>2022</b>		
ATLF	2 <sup>e</sup> année Entente de 2 ans	Prise en charge des frais de transport par les transformateurs de l'ATLF
Yum Yum	2 <sup>e</sup> année Entente de 2 ans et réouverture	Réouverture de l'entente pour correction du prix en phase avec le marché
Frito-Lay	Entente de gré à gré	
Table	Renouvellement de la Convention datant de 2007	Mise à jour de la Convention en fonction de la réalité actuelle
<b>2023</b>		
ATLF	Entente de gré à gré, demande de conciliation ouverte	Grille distincte pour les rouges à l'Annexe A
Yum Yum	Entente de gré à gré en parallèle de la conciliation	Correction du prix et autres bonus pour rejoindre le marché
Frito-Lay	Entente de gré à gré	Incitatif à l'entreposage pour couvrir les taux d'intérêts



## Annexe 8 – Sommaires des principales actions réalisées

Sommaire des principales actions réalisées en lien avec la mise en marché en fonction du Plan d'action 2018-2021 du PPTQ			
Objectif	Actions	Indicateurs	Secteur
Des actions pour favoriser une mise en marché ordonnée et collective; et pour créer un environnement de commercialisation en équilibre			
Accroître l'intelligence de marché	Tenue des <b>comités d'analyse des marchés</b> et grossiste	Rencontres mensuelles	Table
	Diffusion de novembre à juillet des <b>Info-Inventaires du Québec</b> ; et analyse des inventaires des <b>provinces canadiennes</b>	Taux de participation à l'enquête de plus de 90%	Tous
	Diffusion de communiqués sur <b>l'État du marché et des récoltes</b> (récolte 2023)	Partagée aux deux semaines	Tous
	Implication sur les <b>organisations nationales canadiennes et américaines</b> pour des informations complètes et à jour	Participation active au CCH, CPC, PMANA, UNITED	Tous
	Réalisation <b>d'études sur les coûts de production</b> de la pomme de terre avec le CECPA	Mise à jour 2021-2022 table et transfo, et 2023-2024 pour la semence et biologique	Tous
	Modernisation de la plateforme de collecte de données du Plan conjoint	Tableau de bord (superficies, variétés, production) (récolte 2023)	Tous
	Appels American North-East Calls réguliers pour échanger sur la tendance des marchés	Développement des relations d'affaires	Transformation
Accroître la synergie au sein du secteur	Augmenter les opportunités de réseautage en dehors des instances : Tenue <b>d'événements sectoriels favorisant l'échange</b> et la collaboration	Journée Champêtre, Banquet de la récolte, collaboration pour la tenue de Journées champs	Tous
	<b>Rencontres de catégorie</b> pour des discussions axées sur les enjeux propres aux marchés de destination	Journée Transformation, Journée Semence, Journée Table	Tous
	Mise en place de la <b>Table Filière de la pomme de terre du Québec</b> en 2023		Tous
	Favoriser et accroître la <b>participation aux assemblées</b> de chacune des catégories	Rencontres de catégories tenues virtuellement la semaine avant l'AGA	Tous
	Tenue de la <b>Tournée des chaînes</b>	Rencontres par bannière conjointement avec l'AEPTQ pour sensibiliser les acheteurs à la réalité de production	Table
Négociations collectives des Conventions de mise en marché	<b>Présentation des résultats des études de coûts de production</b> aux élus et acheteurs	Couvrir au minimum les coûts de production	Tous
	<b>Prérencontres de discussions sur les indicateurs de marché</b> , pour assurer une lecture commune avant les dénonciations	Feuillelet infomarché mis à jour annuellement	Transformation



<b>Stratégies de développement de marché</b>	Inspections et <b>promotion en magasins</b> auprès des gérants de catégories		Table
	<b>Promotion dans les HRI</b> annuellement avec une partenaire externe	Formation de la relève dans les écoles de cuisine et des représentants chez les distributeurs	Table
	Campagnes publicitaires en collaboration avec une firme de marketing pour le secteur de la table	Budget renouvelé annuellement avec l'AEPTQ	Table
	Mise en œuvre d'actions pour développer des projets de valorisation des résidus		Tous
	Lancement de la Filière responsable de la pomme de terre du Québec	Pérennité du projet	Tous



## Annexe 9 – Priorités de recherche du secteur de la pomme de terre

Priorité de recherche 1 : Environnement, biosécurité et agriculture durable	
<b>Orientation</b>	Amélioration des pratiques environnementales dans le respect des principes de l'agriculture durable
<b>Objectif 1</b>	Environnement : réduire la pollution occasionnée par l'azote, le phosphore et les pesticides et assurer la pérennité des ressources : santé des sols, eau, air (gaz à effet serre, compaction, réduction des engrais, eaux souterraines et de surface, etc.)
<b>Objectif 2</b>	Économique et social : viser la rentabilité des fermes, améliorer la qualité des produits et la santé des travailleurs
<b>Priorités de recherche</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire et optimiser l'utilisation des pesticides</li> <li>2. Développer et mettre à l'essai des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides</li> <li>3. Développer des stratégies de lutte contre les maladies du sol afin d'améliorer la qualité des produits</li> <li>4. Développer les alternatives aux fumigants chimiques des sols. Fertilisation : Assurer l'interprétation et l'exploitation des données (Big data) pour optimiser l'utilisation des fertilisants, limiter les pertes de nutriments et rencontrer les besoins de la culture.</li> <li>5. Santé et conservation des sols : Développer un système de production durable de la pomme de terre, incluant entre autres les rotations et les engrais verts, permettant de protéger les sols durant l'hiver, de favoriser la santé et la conservation des sols tout en améliorant les rendements et la qualité de la pomme de terre</li> <li>6. Gestion de l'eau d'irrigation : optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation en termes de quantité et de qualité par une meilleure connaissance des besoins de la culture et des techniques d'irrigation dans le but de mettre en place des méthodes de gestion des sols et des cultures ou des outils afin de limiter les prélèvements d'eau nécessaires à l'irrigation et les pertes de nutriments. Également, mesurer l'impact de la nouvelle réglementation, incluant celle sur les milieux humides et hydriques, et fournir des solutions pour le développement de sources alternatives d'approvisionnement en eau, sur une base individuelle et collective (captage, stockage, distribution).</li> </ol>

Priorité de recherche 2 : Intégration de nouvelles pratiques innovantes	
<b>Orientation</b>	Appropriation de nouvelles connaissances et technologies innovantes
<b>Objectif 1</b>	S'assurer que le secteur de la production de la pomme de terre demeure compétitif et concurrentiel au niveau provincial, national et international
<b>Objectif 2</b>	Promouvoir le développement technologique et l'innovation au sein des procédés, entreprises, etc.



<b>Priorités de recherche</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Géomatique et agriculture de précision : stimuler les recherches sur l'utilisation innovatrice de l'équipement et de la technologie de géopositionnement par satellite (GPS) et de télédétection pour maximiser la productivité et la rentabilité (surveillance phytosanitaire, irrigation, fertilisation), et ce en incluant l'interprétation et l'analyse des données BIG DATA (logiciel spécifique à la pomme de terre, outils conviviaux pour l'utilisation, interrelations entre les logiciels)</li> <li>2. Développer les méthodes d'application localisée des pesticides</li> <li>3. Eaux de lavage : assurer une bonne gestion des eaux de lavage et développer les systèmes de traitements ou de recirculation de l'eau, accessibles économiquement et qui rencontrent les normes environnementales de prélèvement et de rejet. Également, développer l'accompagnement des entreprises, les méthodes standardisées de prélèvement des eaux usées et les connaissances sur les meilleures technologies accessibles et abordables à adopter pour rencontrer le REAFIE</li> <li>4. Mécanisation et robotisation : adapter des technologies qui permettront de diminuer les coûts de main-d'œuvre et d'accroître la productivité des entreprises (champ et chaîne d'emballage)</li> <li>5. Automatiser des processus de traitement et d'analyse des données (ex. : données agronomiques)</li> </ol>
<b>Priorité de recherche 3 : Intégration de nouvelles pratiques innovantes</b>	
<b>Orientation</b>	Adaptation de la production à la demande des marchés et à l'environnement changeant afin qu'elle demeure compétitive
<b>Objectif 1</b>	Assurer aux producteurs une offre variétale adaptée aux diverses pratiques agronomiques et aux marchés
<b>Objectif 2</b>	Répondre plus rapidement aux besoins spécifiques des producteurs selon leurs critères de sélection et leur catégorie
<b>Priorités de recherche</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer et appliquer des méthodes d'amélioration génétique, intégrant les outils biomoléculaires et des méthodes de génotypage et de phénotypage permettant de raccourcir le temps requis pour le développement variétal et ainsi :</li> <li>2. Développer un protocole de sélection et d'essai de variétés spécifiques à la croustille (ex. : tests de goût et de cuisson, conditionnement post-récolte en entrepôt, etc.)</li> <li>3. Développer des variétés distinctives répondant aux goûts des consommateurs et aux besoins des transformateurs (incluant croustille) et spécifiques pour chaque catégorie.</li> </ol>
<b>Priorité de recherche 4 : Conservation post-récolte et qualité de la pomme de terre</b>	
<b>Orientation</b>	Développer des pratiques de conservation de pommes de terre dans le respect des normes d'innocuité et de salubrité alimentaire
<b>Objectif 1</b>	Assurer la conservation des pommes de terre selon les plus hauts standards de l'industrie et en faisant preuve d'innovation
<b>Objectif 2</b>	Établir des liens d'affaires avec les transformateurs pour répondre à leurs marchés, enjeux et besoins spécifiques en matières premières
<b>Priorités de recherche</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Optimiser la conservation et la qualité des pommes de terre en entrepôt (transport, etc.)</li> <li>2. Améliorer le contrôle des maladies d'entreposage et des blessures de pression (transport, etc.)</li> <li>3. Développer de nouveaux concepts d'emballage qui permettent un contrôle accru de la qualité de la pomme de terre et qui répondent aux besoins des consommateurs (ex.: éviter le verdissement, prolonger la durée de vie tablette, plastique biodégradable et emballages écoresponsables).</li> </ol>



Priorité de recherche 5 : Nouveaux marchés alimentaires et non alimentaires	
<b>Orientation</b>	Développer et diversifier de nouveaux marchés et créneaux (applications de la pomme de terre à valeur ajoutée)
<b>Objectif 1</b>	Explorer le potentiel de valorisation de la biomasse pour des usages alimentaires et non alimentaires, produits déclassés ou non, et ce en assurant une rentabilité aux producteurs et industries
<b>Priorités de recherche</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Étudier le potentiel de valorisation des produits déclassés pour des fins alimentaires et non alimentaires afin d'accéder à de nouveaux marchés (ex. : bio-industrie)</li> <li>2. Favoriser les connaissances et l'adéquation de nouveaux produits et filières avec les besoins, préférences et habitudes d'achats des consommateurs ou entreprises innovantes (connaissance des marchés innovants, étude socio-économique, impact du commerce électronique, etc.)</li> <li>3. Valoriser les résultats de la recherche relativement à l'aspect santé de la pomme de terre</li> </ol>



## Annexe 10 – Projet de recherche collaborative supportée par l'Accélérateur

Projet en cours	
Titre du projet	Partenaires
Améliorer la profitabilité et le bilan agroenvironnemental de la filière québécoise de pommes de terre en s'attaquant aux maladies asymptomatiques : Identification et réduction de la dépendance aux fumigants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture et Agroalimentaire Canada -Centre de recherche et de développement de Saint-Jean-sur-Richelieu</li> <li>• Phytodata Inc.</li> </ul>
Caractérisation et développement d'outils de lutte biologique contre les principales souches de <i>Streptomyces</i> spp. causant la gale commune au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture et Agroalimentaire Canada -Centre de recherche et de développement de Saint-Jean-sur-Richelieu</li> <li>• Agriculture et Agroalimentaire Canada (Fredericton)</li> <li>• Université de Sherbrooke</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Développement de cultivars de pomme de terre adaptés à l'agriculture biologique et résistants au <i>Phytophthora</i> infestant par l'utilisation de marqueurs moléculaires dans un processus de sélection végétale participative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université Bishop's</li> <li>• Sème l'avenir (USC Canada)</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• MITACS</li> <li>• Patate du Lac-Saint-Jean</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Développement d'extractibles forestiers pour le contrôle post-récolte de la germination et des maladies de la pomme de terre (Phase 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innofibre</li> <li>• Agrinova</li> <li>• Groupe Adalia inc.</li> <li>• Kemitek</li> <li>• Les Entreprises Quali-Ferme inc.</li> <li>• McCain Foods Limited</li> <li>• MRC Domaine du Roy</li> <li>• Saint-Arneault inc.</li> <li>• Sani Marc inc.</li> <li>• Société de Cogénération de Saint-Félicien</li> <li>• UQTR</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Développement d'outils pour accélérer le développement de cultivars qui correspondent aux attentes des consommateurs en termes de flaveur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université Laval</li> <li>• Progest 2001</li> <li>• Québec-Parmentier</li> </ul>
Étude de la biologie de la dartoïse de la pomme de terre au Québec et des facteurs favorisant son développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CIEL</li> <li>• IRDA</li> <li>• Phytodata</li> <li>• RLIO</li> </ul>
Filière responsable de la pomme de terre au Québec : une initiative stratégique sans compromis sur la rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe AGECO</li> <li>• Triade Marketing</li> <li>• Groupe Opportuna</li> <li>• AgroBoréal (Créneau d'Excellence Agroalimentaire SLSJ)</li> <li>• CRPTQ</li> <li>• IRDA</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAPAQ</li> <li>• Sème l'avenir</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Gestion intégrée de la culture de pommes de terre à l'aide de la télédétection par drone : Fertilisation azotée, irrigation et mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• INRS</li> <li>• Agriculture et Agroalimentaire Canada -Centre de recherche et de développement de Québec</li> <li>• Maxi-Plant inc.</li> <li>• MITACS</li> </ul>
Mise à l'essai d'un système d'irrigation goutte à goutte mobile en contexte d'entreprises spécialisées dans la production de pommes de terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IRDA</li> <li>• Ferme Daniel Blais</li> <li>• Maxi-Sol</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• RIEGO</li> </ul>

### Projets terminés

Titre du projet	Partenaires
Développement de stratégies de gestion régionales et d'outils d'aide à la décision pour lutter contre le doryphore	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture et Agroalimentaire Canada –Centre de recherche et de développement de Fredericton</li> <li>• Agricultural Certification Services</li> <li>• Cavendish Farms</li> <li>• Conseil canadien de l'horticulture</li> <li>• McCain Foods</li> <li>• MHPEC</li> <li>• Ontario Potato Board</li> <li>• Partenariat canadien pour l'agriculture</li> <li>• Peak of the Market</li> <li>• PEI Potato Board</li> <li>• PGA</li> <li>• Université de Moncton</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Évaluation de variétés de pommes de terre au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progest 2001</li> <li>• Agriculture et Agroalimentaire Canada</li> <li>• Conseil canadien de l'horticulture</li> <li>• CRPTQ</li> <li>• Ferme Horticole AG</li> <li>• Production Sembec</li> <li>• Québec Parmentier</li> </ul>
Améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans la pomme de terre par une connaissance plus approfondie des cultivars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IRDA</li> <li>• Agriculture et Agroalimentaire Canada -Centre de recherche et de développement de Québec</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• La Patate Lac Saint-Jean</li> <li>• Pommes de terre Laurentiennes</li> <li>• Québec Parmentier</li> </ul>
Développement de biocides à base d'extractibles végétaux pour le contrôle des maladies lors de l'entreposage des pommes de terre (Phase 1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innofibre</li> <li>• Agrinova</li> <li>• BoreA</li> <li>• CEGEP de Trois-Rivières</li> <li>• CEPROCQ</li> <li>• CLD Domaine du Roy</li> <li>• CRIBIQ</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GreenLeaf Power</li> <li>• MITACS</li> <li>• UQTR</li> <li>• Valbois</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Importance de la lipoxygénase dans la résistance à la gale commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université de Sherbrooke</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• Progest 2001</li> </ul>
Lumière pulsée : technologie innovante pour des fruits et légumes à haute valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cintech agroalimentaire</li> <li>• Citadelle, Coopérative de Producteurs de sirop d'érable</li> <li>• CRIBIQ</li> <li>• CRNSG</li> <li>• FCI</li> <li>• Leahy Orchards Inc.</li> <li>• Les Aliments Baril</li> <li>• L&amp;S Cranberry L.P.</li> <li>• Whyte's Foods Inc</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Mise en place d'une application web d'aide à la visualisation et à l'interprétation des analyses de la qualité des sols en culture de pomme de terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IRDA</li> <li>• CRCUQ</li> <li>• Patates Dolbec</li> <li>• Université Laval</li> </ul>
Nouveaux produits santé substitués à la pomme de terre frite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cintech agroalimentaire</li> <li>• CRIBIQ</li> <li>• CRSNG</li> <li>• Saint-Arneault</li> <li>• PPTQ</li> </ul>
Projet pilote visant la mise en place d'un référentiel de coût de production dans la pomme de terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CECPA</li> <li>• PPTQ</li> </ul>



## **ANNEXE 5**

Les Producteurs de pommes de terre du Québec

Évaluation périodique du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, Présentation de l'office, Période 2019-2023, 28 mars 2024

Réponses aux questions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec transmises préalablement à la séance publique et aux questions supplémentaires



Évaluation  
périodique du  
Plan Conjoint  
des Producteurs  
de pommes de  
terre du Québec

Mémoire de l'office

Période 2019-2023



# Plan de la présentation

1. Introduction
2. Gouvernance et administration
3. Suivi des recommandations de la Régie
4. Planifications stratégiques et Table filière
5. Mise en marché
6. Promotion et communications
7. Recherche et développement
8. Enjeux et opportunités

# 1. Introduction

## STATISTIQUES GÉNÉRALES

### PORTRAIT DES PPTQ 2023

#### NOMBRE D'ENTREPRISES

217 entreprises réparties  
selon les catégories de mise en marché suivantes

#### TABLE



139 FERMES  
10 155 HA

#### PRÉPELAGE



40 FERMES  
3 670 HA

#### CROUSTILLE



14 FERMES  
2 782 HA

#### SEMENCE



24 FERMES  
2 879 HA

#### RECETTES DES VENTES



231 MILLIONS DE \$  
-5 % vs 2022

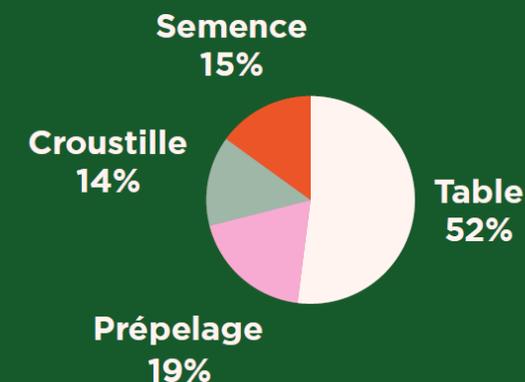
#### PRODUCTION ANNUELLE



13,5 MILLIONS DE  
QUINTAUX  
-6 % vs 2022

10,5 M DE QTX ENTREPOSÉS  
AU 1ER NOVEMBRE

#### PROPORTION DES CATÉGORIES



en fonction des superficies  
ensemencées 2023

#### RÉPARTITION RÉGIONALE DES FERMES



48 Bas St-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord,  
Saguenay-Lac-St-Jean, Nord-du-  
Québec



62 Montérégie, Estrie, Centre-du-Québec



58 Capitale nationale, Chaudière-  
Appalaches



50 Mauricie, Lanaudière, Outaouais-  
Laurentides, Abitibi-Témiscamingue

## 2. Gouvernance et administration

La directrice générale, la directrice mise en marché et une équipe d'employés permanents assurent le **suivi des orientations et des décisions** découlant des diverses instances.

Ainsi, une **restructuration** a été réalisée au niveau de la direction et de la permanence pour mieux aligner nos capacités organisationnelles avec nos objectifs stratégiques, favorisant une meilleure coordination des activités

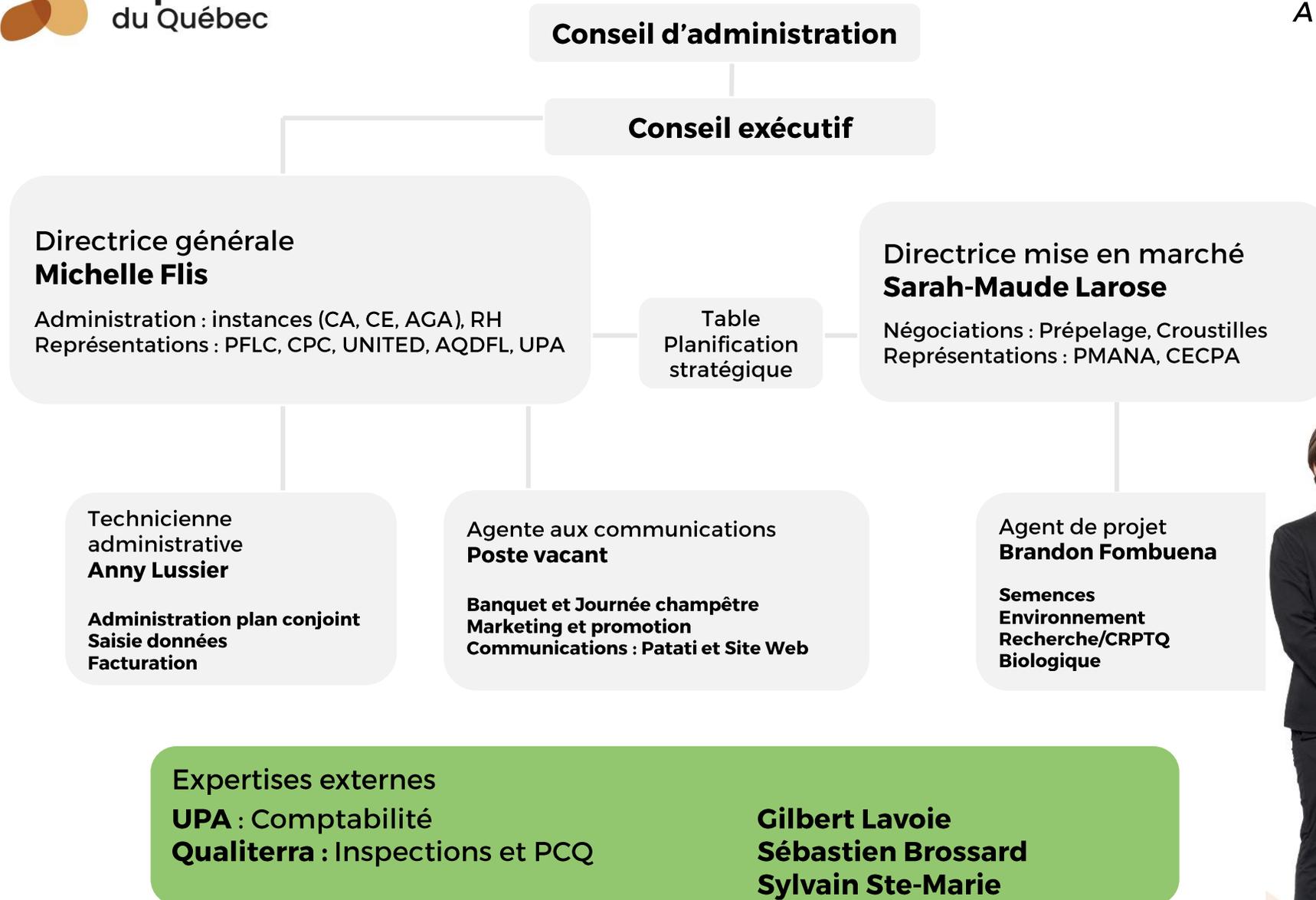
- La **comptabilité** a été externalisée vers les services de l'UPA pour bénéficier de leur expertise spécialisée, tout en concentrant nos ressources sur nos missions principales.
- Un agent de projet spécialisé dans le **développement en agroenvironnement** a été recruté pour résoudre les enjeux environnementaux, en mettant l'accent sur les questions liées aux eaux de lavage, à l'irrigation et à l'utilisation des pesticides.
- Les **ajustements budgétaires** réalisés permettront de concentrer les efforts et les investissements sur les missions principales, maximisant ainsi l'efficacité opérationnelle.
- Une nouvelle structure pour les **comités de négociation** a été élaborée pour mieux représenter la réalité du secteur, favoriser une participation plus active des producteurs et faciliter les négociations.

De plus, les PPTQ favorisent la représentativité de la **relève** et de celle des **femmes** grâce à une participation significative dans les instances décisionnelles, au respect de l'équité salariale et de la parité des chances hommes-femmes.

Tous les **administrateurs** des PPTQ sont tenus de respecter un code de déontologie et de déclarer leurs intérêts.



*Autonomie, transparence,  
collaboration et plaisir!*



# Le Conseil d'administration 2023



**Francis Desrochers**

Président



**Martin Goyet**

1<sup>er</sup> vice-président



**Pierre-Luc Bouchard**

2<sup>e</sup> vice-président



**Raphaël Desjardins**

Trésorier



**Gord Medynski**

Membre exécutif



**Yvon Junior Fiset**

Catégorie Table



**Marc-André Lalancette**

Catégorie Semence



**Pierre-Luc Barré**

Catégorie Prépelage



**Benjamin Forest**

Catégorie Table

# Questions de la Régie

## Gouvernance

1. La Régie aimerait avoir les commentaires de l'Office concernant la composition de son conseil d'administration et des différents comités constitué en vertu du Plan conjoint, en ce qui a trait à la représentativité des entreprises de différente taille dans l'administration de l'Office.
  - La moyenne de superficies des dix fermes du conseil d'administration est de 148 hectares, allant de 38 hectares à 362 hectares bien réparti au Québec (4 Lanaudière, 2 Capitale-Nationale, 2 Centre-du-Québec, 1 Montérégie, 1 Saguenay, 1 Bas St-Laurent)
2. Les PPTQ prévoient-ils apporter des modifications à la réglementation en vigueur?
  - Avec la récente restructuration de la direction et de la permanence, nous en sommes à évaluer les règlements suivants: contributions, délégués, nomination remplacement d'un membre, élections du CE.

	NOMBRE D'ENTREPRISES PAR STRATE DE SUPERFICIES					
Strate	Table	Prépelage	Croustille	Semence	# fermes	Superficies
0 - 25 ha	53	10	0	5	68	535
25 - 50 ha	23	11	0	5	39	1 507
50 - 150 ha	40	13	6	9	68	6 321
150 et +	23	6	8	5	42	11 124
<b>total</b>	<b>139</b>	<b>40</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>217 fermes</b>	<b>19 487 ha</b>

# Faits saillants financiers des PPTQ

Tableau 1 : Indicateurs clés de la structure financière

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Produits</b>					
Contributions - Plan conjoint	1 075 716 \$	1 169 055 \$	1 196 452 \$	1 193 962 \$	1 130 219 \$
Contributions - spéciales	215 153 \$	233 520 \$	239 631 \$	238 480 \$	226 044 \$
<b>Total des produits</b>	<b>1 606 720 \$</b>	<b>1 771 280 \$</b>	<b>1 818 008 \$</b>	<b>1 769 378 \$</b>	<b>1 828 646 \$</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 418 486 \$</b>	<b>1 302 018 \$</b>	<b>1 475 938 \$</b>	<b>1 678 321 \$</b>	<b>1 802 575 \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	188 234 \$	469 262 \$	342 070 \$	89 277 \$	7 214 \$
Actif net début	553 003 \$	741 227 \$	1 210 499 \$	1 552 569 \$	1 641 846 \$
<b>Actif net fin</b>	<b>741 237 \$</b>	<b>1 210 499 \$</b>	<b>1 641 846 \$</b>	<b>1 641 846 \$</b>	<b>1 649 060 \$</b>

# 3. Suivi des recommandations de la Régie

Recommandation 1 : Susciter l'intérêt des productrices et de la relève agricole au sein des différentes structures décisionnelles des PPTQ

- Mise en place d'initiatives telles qu'un système de reconnaissance et de récompenses lors du banquet annuel pour les membres de l'industrie et de la relève agricole ayant contribué de manière significative;
- Organisation de journées champ ou de conférences mettant en lumière les femmes pour encourager leur engagement.

Recommandation 2 : Recherche et transfert de connaissances

- Partage de l'organigramme de la structure du CRPTQ et de la liste des projets en Annexes 4 et 5.
- Approches pour pallier les enjeux de transfert technologique, incluant des invitations du CRPTQ lors des assemblées, des journées de conférence et des journées champ pour informer les producteurs sur les avancées des projets de recherche.

Recommandation 3 : Évaluer la mise en place d'une chambre de coordination

- Maintien du Plan conjoint comme un outil répondant aux attentes et aux besoins des producteurs agricoles.
- Réflexion pour une contribution spéciale dédiée à la recherche et travaux avec l'UPA pour améliorer les mécanismes de concertation au sein de la filière.

# 3. Suivi des recommandations de la Régie

## Recommandation 4 : Élaborer des cibles mesurables pour le « Plan de match 2018-2021 »

- Développement d'objectifs centraux fixés au « Plan de match 2018-2021 » pour obtenir un juste prix, avec des résultats détaillés pour chaque objectif.

## Recommandation 5 : produire un plan stratégique

- En cours d'élaboration de la planification stratégique des PPTQ (dépôt final fin mars), avec le lancement de la Filière responsable de la pomme de terre et de l'an 1 de la planification stratégique de la filière.

## Recommandation 6 : Mettre à jour la convention de mise en marché table

- Signature d'une nouvelle convention en novembre 2022, renforçant les liens de collaboration avec l'Association des emballeurs de pommes de terre du Québec.

## Recommandation 7 : Participation des membres aux activités consultatives ou autres structures spécifiques d'échanges, ainsi qu'un portrait de l'évolution budgétaire des PPTQ

- Bon taux de participation des membres aux Assemblées générales annuelles du Plan conjoint (~49%) et des assemblées de catégories (jusqu'à 70% des membres).
- Journées dédiées à chaque catégorie et autres événements tels que les journées champ et de conférences pour maintenir les membres actifs.

# 4.1 Planification stratégique de la Filière

## Élaboration du plan stratégique 2023-2028 de la Filière de la pomme de terre du Québec



Le projet a été confié à Forest Lavoie Conseil et s'est achevé en décembre 2022.

Comité de pilotage:

PPTQ AEPTQ  
ATLF CRPTQ  
MAPAQ AAC  
AQDFL UPGC

Comité de travail élargi, composé de représentants près du terrain :

Représentants des quatre catégories de production (table, croustille, prépelage et semence)

Agronomes

Conseillers du MAPAQ

Transformateurs

# La mission, la vision et les valeurs de la filière des pommes de terre du Québec

## Mission



- La filière favorise la concertation, diffuse des informations et déploie des stratégies novatrices et performantes pour desservir efficacement les marchés et pour assurer le développement durable du secteur.

## Vision



- Chef de file en matière de pratiques écoresponsables.
- Offre de produits de qualité, sécuritaires et nutritifs sur une diversité de marchés.

## Valeurs



- Innovation
- Écoresponsable
- Savoir-faire

## La structure du plan stratégique 2023–2028



### Cible 1 : Cohésion et leadership sectoriel

1. Communication et cohésion entre les acteurs de la filière
2. Leadership et représentation sectorielle
3. Intérêt de la relève



### Cible 2 : Stratégie filière d'innovation et de développement sectoriel

1. Veille concurrentielle et orientations partagées
2. Stratégie filière de R&D/innovation et de transfert des connaissances pour l'ensemble des maillons du secteur (cible 3, 4, 5, 6) (variétés, pratiques écoresponsables, méthodes alternatives contre les ennemis de culture, irrigation, gestion des eaux de lavage, agriculture de précision, technologies de production, automatisation, 4.0, qualité post-récolte, innovation de produits et d'emballage, résidus, etc.)
3. Stratégie d'optimisation de l'arrimage offre et demande et informations sur les marchés

### Cible 3 : Environnement, eau et changements climatiques

1. Accompagnement et adoption des bonnes pratiques

### Cible 4 : Rentabilité et productivité des entreprises

1. Optimisation du coût de production et des marges
2. Main-d'œuvre

### Cible 5 : Qualité des pommes de terre

1. Qualité et capacité d'entreposage
2. Attrait et investissement à la transformation
3. Qualité en magasins

### Cible 6 : Marketing et mise en marché

1. Image de la pomme de terre et augmentation de la consommation
2. Diversification des marchés

## 4.2 Table filière

L'exercice de planification stratégique a permis de recréer la Table filière pomme de terre, dont la dernière réunion remonte à 2009.

### Représentants de la Table filière :

- PPTQ
- AEPTQ
- ATLF
- CRAAQ
- CRPTQ
- MAPAQ
- AAC
- AQDFL
- UPGC
- Intervenants de la recherche
- Transformateurs
- Chaînes alimentaires

## 4.2 Table filière

### Mandat de la Table Filière :

- Cohésion et leadership sectoriel : accroître la concertation et la cohésion des acteurs pour permettre le plein développement du secteur.
- Déployer des stratégies novatrices et performantes pour permettre de relever les défis prioritaires des différents maillons et segments de marché du secteur.
- Assurer le développement durable du secteur.

**La première réunion de la Table, le 30 août 2023, a permis de partager clairement les principaux objectifs du plan stratégique et de la FRPTQ à tous les membres.**

## 4.2 Table filière – Filière responsable de la pomme de terre

Ce projet est né d'une consultation initiale en novembre 2019 auprès des producteurs et vise à répondre à :

- La prise de conscience des enjeux environnementaux liés aux pratiques agricoles.
- L'intérêt croissant des consommateurs pour les questions environnementales.

Ainsi que, participer activement :

- À l'amélioration continue de nos bonnes pratiques.
- Au Plan d'agriculture durable du Québec.



## 4.2 Table filière – Filière responsable de la pomme de terre

### Élaboration d'une feuille de route

Comparaisons avec les bonnes pratiques de l'Industrie à l'échelle nord-américaine et européenne :

- Quatre piliers d'engagement.
- Objectifs et bonnes pratiques.
- Cibles de court et de moyen terme.
- Perspective filière : Producteurs-Emballeurs-Transformateurs-Distributeurs-Détaillants-Consommateurs.

### Élaboration d'une stratégie marketing :

- Identification de messages clés.
- Valorisation des bons coups.
- Sélection de publics cibles.

# Une feuille de route bâtie sur quatre piliers :



Prendre soin de la santé et de la conservation de nos sols.



Gérer l'eau de manière responsable.



Faire un usage discipliné des produits phytosanitaires.



Réduire les pertes et valoriser les résidus de récolte et de transformation issues de notre filière.



**La filière responsable de la pomme de terre du Québec** adopte une démarche concrète, collective et inclusive visant à poursuivre les efforts d'amélioration de sa performance environnementale et sociale à toutes les étapes de sa chaîne de valeur.

Elle regroupe plusieurs maillons importants pour l'économie québécoise : des producteurs, des emballeurs, des transformateurs, des chercheurs et des experts-conseils qui travaillent ensemble, chaque jour, afin d'offrir des produits de qualité à leurs marchés. Sensible face aux enjeux environnementaux et sociaux que peuvent occasionner les pratiques de son industrie, la filière s'engage à **agir concrètement** vis-à-vis quatre thématiques :



#### Prendre soin de la santé et de la conservation de nos sols

Le sol est l'actif naturel le plus précieux des producteurs de pommes de terre. Par conséquent, la mise en œuvre de pratiques responsables génère des conditions favorables à la productivité des récoltes et assure la résilience des terres pour les années à venir.



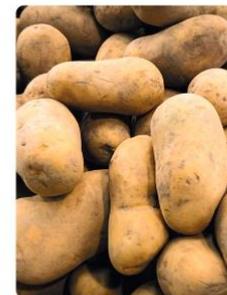
#### Gérer de manière responsable la ressource d'eau

L'eau est une ressource essentielle pour le secteur agricole et agroalimentaire, notamment pour les activités de production (p. ex. lors de l'irrigation des champs) et de transformation. La gestion responsable de l'eau est d'autant plus cruciale en raison du changement climatique, qui entraîne une augmentation des sécheresses.



#### Faire un usage discipliné des produits phytosanitaires

Essentiels pour contrôler les maladies et les insectes affectant la qualité des récoltes, les produits phytosanitaires peuvent toutefois impacter la santé des travailleurs qui y sont exposés et affecter l'environnement. Les producteurs mettent donc en place des pratiques favorisant un usage discipliné des produits en respect avec le Plan d'agriculture durable 2020-2030.



#### Réduire les pertes et valoriser les résidus de récolte et de transformation issues de notre filière

Le gaspillage alimentaire est un enjeu important au sein de l'industrie agroalimentaire et la société québécoise. La filière s'engage à activement réduire à la source la quantité de résidus générés tout en valorisant les surplus de production par différentes initiatives.

**Chacun a un rôle à jouer afin d'atteindre les objectifs fixés dans cette démarche évolutive**

Les acteurs tels que les groupes de chercheurs et de service-conseil offrent un soutien essentiel aux producteurs, aux emballeurs et aux transformateurs de pommes de terre engagés dans la feuille de route.

# Aperçu de la Feuille de route 2023-2028

Connaissances

au cœur des priorités de la communauté  
du Québec (CRPTQ)

la réalisation



# Questions de la Régie

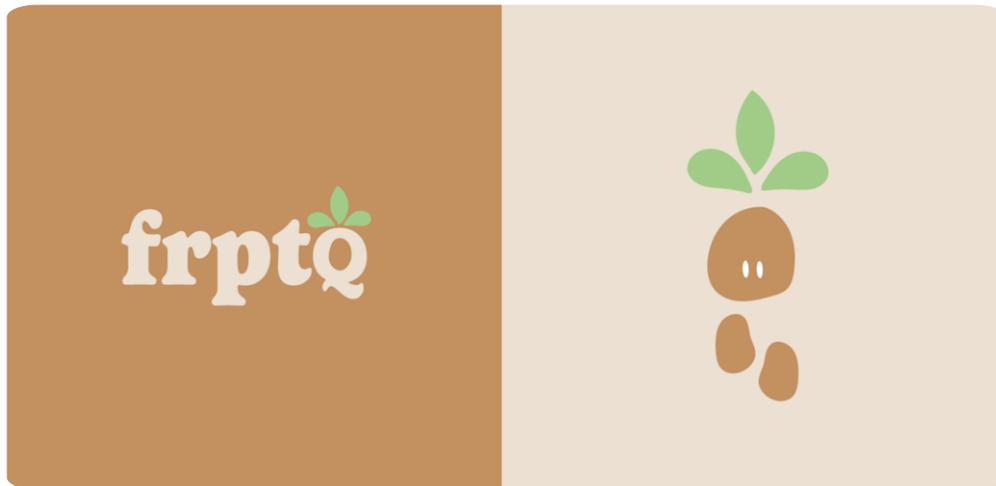
## Développement durable

4. Quelles actions concrètes ont été réalisées en lien avec le concept de production écoresponsable pour le secteur de la pomme de terre?
  - Création du site web et la publication de la feuille de route FRPTQ.
  - Lancement de la campagne de marketing afin d'atteindre le grand public.
  - Évaluation annuelle et mise à jour potentielle de certains engagements avec la Table filière.
  
3. Quelle est la stratégie déployée par les PPTQ pour faire face aux enjeux relatifs aux eaux irrigation et aux eaux de lavage ?
  - Gestion responsable : promotion des bonnes pratiques et engagement actif dans les projets de recherche.
  - Recherche et développement variétal : priorités de recherche de premier plan pour notre secteur.
  - Collaboration avec instances gouvernementales : comités de travail avec le MELCCFP et le MAPAQ.



# Questions de la Régie

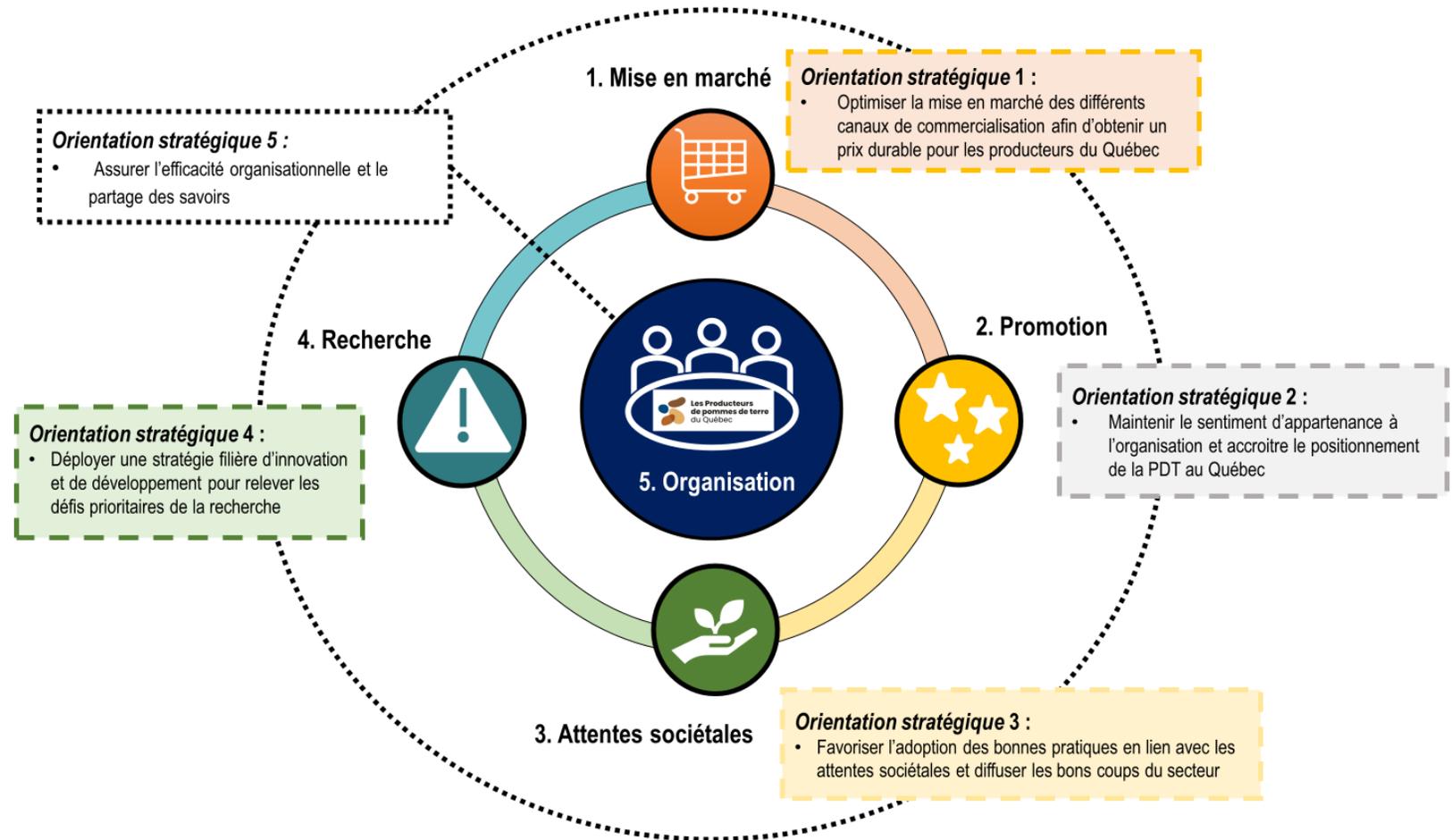
## Développement durable



6. Qui assume le leadership dans la réalisation des objectifs issus de la planification stratégique de la Table filière de la pomme de terre du Québec? Quel est le rôle joué par l'Office dans la mise en œuvre de cette planification stratégique?
  - Les PPTQ coordonnent la Table filière ainsi que la mise en œuvre des actions de la planification stratégique et de la FRPTQ. Un calendrier annuel a été établi afin de tenir trois rencontres annuelles.
7. La Régie aimerait obtenir, de la Table filière de la pomme de terre du Québec et de la Filière responsable de la pomme de terre, les documents relatifs à la planification stratégique ainsi que tous autres documents jugés pertinents.
  - L'Office fournira son plan stratégique 2023-2028 ainsi que la feuille de route 2023-2028 de la Filière responsable de la pomme de terre du Québec.

## 4.3 Planification stratégique des PPTQ

- Réalisée à l'hiver 2023-2024.
- Basée sur cinq orientations stratégiques.



## 5. Portrait de la mise en marché

Objectif central du Plan de match 2018-2021 : assurer l'obtention d'un juste prix en provenance du marché.

Focus sur : négociation des conventions | circulation d'information de marché adéquate.

Le renouvellement des conventions de mise en marché sur la période visée a permis un rattrapage pour certains acheteurs.

Tableau 2 : Compilation des réunions des comités de mise en marché de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
TABLE	50	38	35	39	52	214
CROUSTILLE	12	33	41	30	19	135
PRÉPELAGE	4	27	16	24	14	85
SEMENCE	7	6	6	37	11	67
	73	104	98	130	96	

Source : compilation PPTQ

Tableau 3 : Variation du prix conventionné en % par rapport à l'année précédente, 2019 à 2023

	Prix base 2018, sans bonus <sup>1</sup>	2019	2020	2021	2022	2023	\$ total
St-Arneault inc	10,99 \$	3%	7%	2%	22%	20%	6,56 \$
ATLF	12,15 \$	2%	4%	1%	20%	17%	5,99 \$
Frito-Lay	14,14 \$	5%	4%	1%	13%	12%	5,70 \$
Croustilles Yum Yum	12,39 \$	2%	4%	1%	8%	24%	5,35 \$

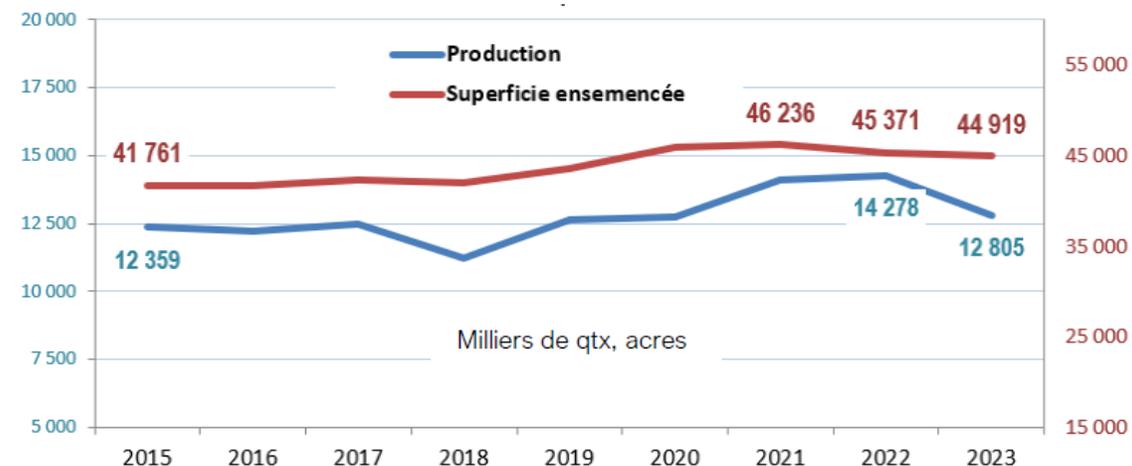
1 : Prix pondéré selon le nombre de jours de la grille, excluant les bonus qualité, transport, petites.

Source : Conventions PPTQ

## 5. Portrait de la mise en marché

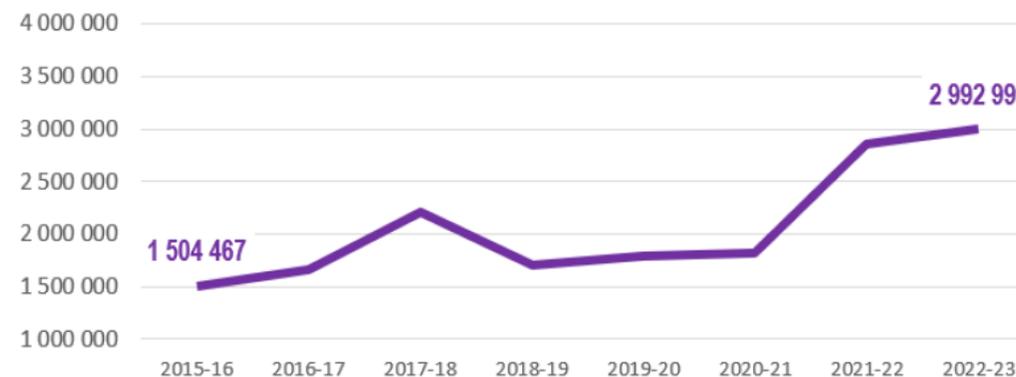
- Superficiesensemencées : tendance à la hausse. (Tableau 4)
- Illustre une demande croissante pour les pommes de terre.
- Exportations des pommes de terre de table et de prépelage en hausse. (Tableau 5)
- Plus forte présence dans les chaînes d'épiceries :
  - De 77 % à 90 % en 2022.
- Croissance des recettes monétaires :
  - De 56 % entre 2018 et 2022.

Tableau 4 : Production et superficies de PDT au Québec de 2015 à 2023



Source : Statistique Canada

Tableau 5 : Volume d'exportations de pommes de terre de table et de prépelage vers les États-Unis, en année-récolte, 2015-2022, qtx

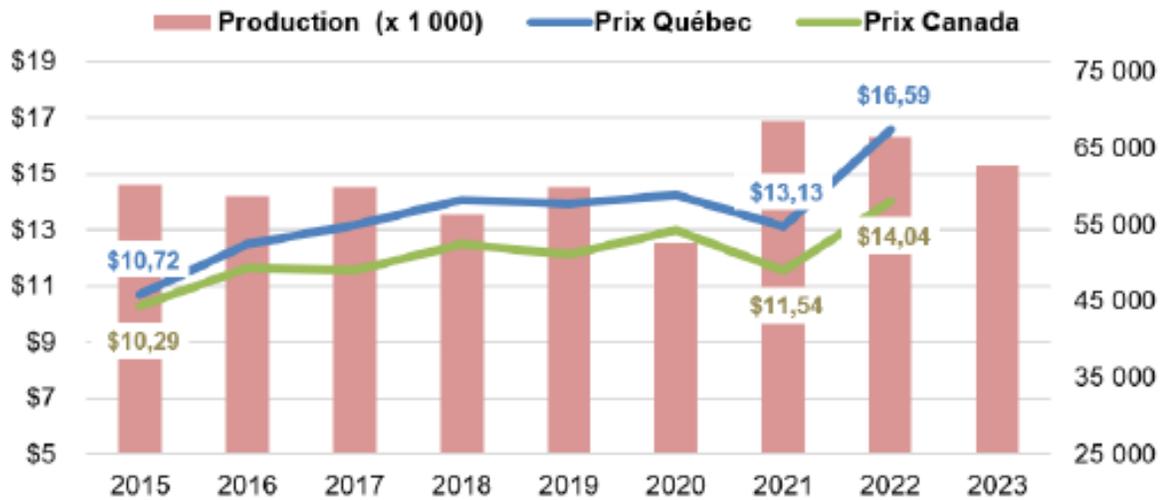


Source : Statistique Canada

# 5. Portrait de la mise en marché

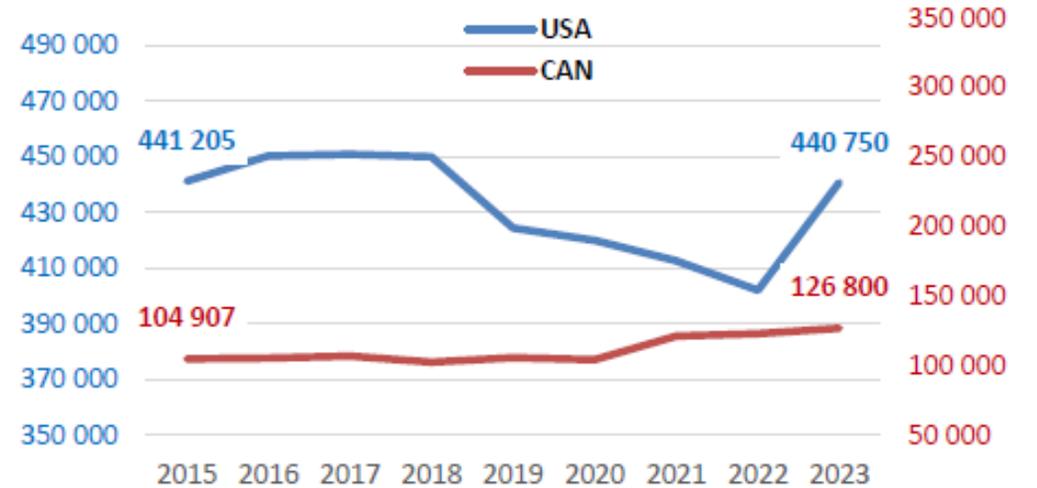
- Influence de la production nord-américaine sur le prix :

Tableau 6: Prix moyen obtenu au Québec et au Canada (\$/qtl) et production de l'est du Canada, milliers de qtx



Source : Statcan, compilation PPTQ

Tableau 7: Production des pommes de terre américaine et canadienne, milliers de qtx, 2015-2023



Source : STACAN, USDA

# 5. Portrait de la mise en marché

## OBJECTIFS PAR CATÉGORIE

- **PRÉPELAGE:** augmenter la production :



Croissance de 6 %.

- **SEMENCE:** augmenter l'exportation, maintenir le marché local :



- Valeur des exports à la hausse, mais pas le volume.
- Marché local maintenu.

- **TABLE:** maintenir volume et couvrir les CDP :



Volume a augmenté, mais les prix couvrent le CDP.

- **CROUSTILLE:** stabiliser les volumes :



Volumes relativement stables, mais les superficies sont en baisse.

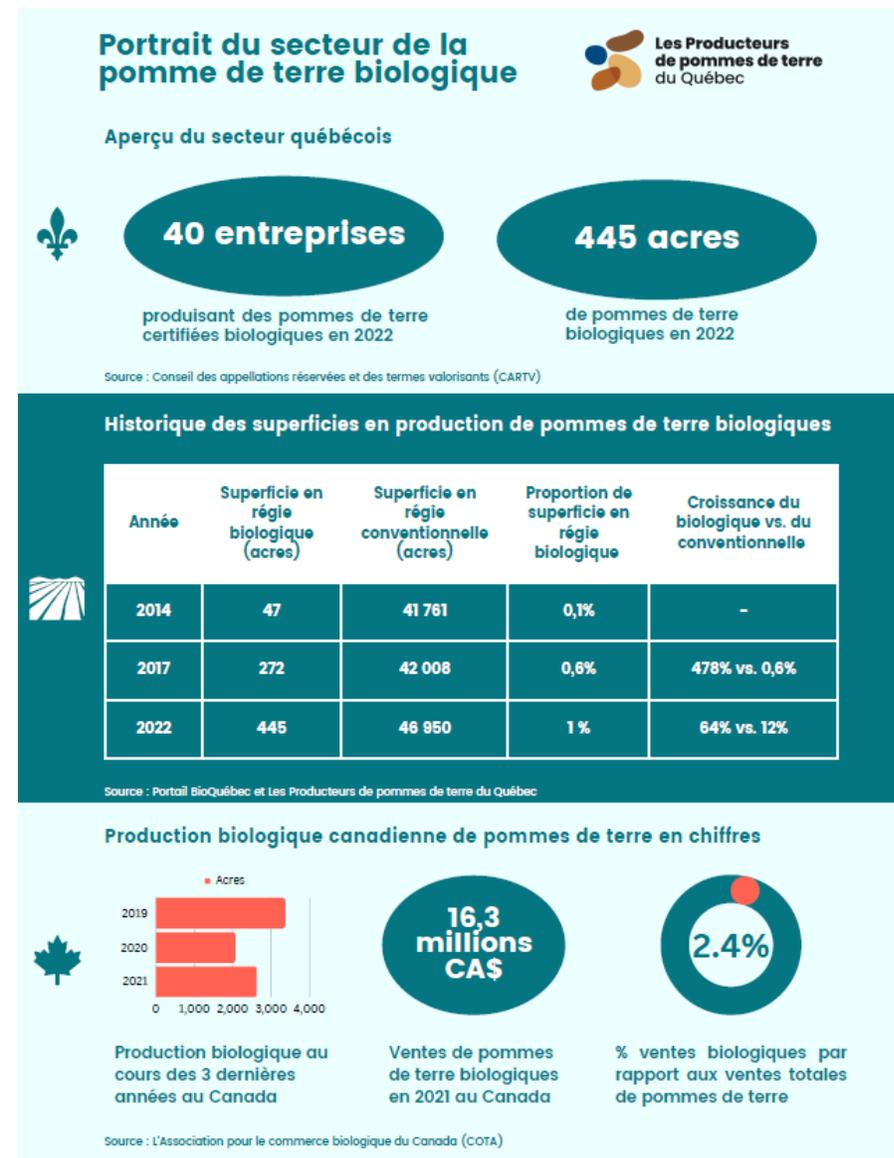


Source : compilation PPTQ.

# Questions de la Régie

## Certification et production biologique

5. Quelle est la place et l'intérêt pour le secteur biologique pour l'administration de l'Office? Quels sont les freins au développement des pommes de terre en production biologique?
- Coûts de production biologique par le CECPA pour connaître plus le marché; disponible en 2024.
  - Le principal défi réside dans les rendements qui sont faibles par rapport à la régie conventionnelle : de 35 % à 65 % en moins.
  - La majorité des producteurs de pommes de terre biologiques approvisionnent les marchés, transformateurs et distributeurs en circuits courts. Des efforts doivent être faits pour mieux approvisionner les marchés de la grande distribution.
  - Le marché de l'exportation/importation et la forte demande de pommes de terre biologiques de transformation sont en croissance au Québec et au Canada, et représentent des avenues intéressantes.



## 6. Promotion et communications

Dans le secteur Table, en collaboration avec l'AEPTQ, nous travaillons avec l'agence Acolyte sous la marque de commerce : *Épatante patate du Québec.*

**ÉPATANTE  
PATATE!**  
**DU QUÉBEC**

Quelques-uns des objectifs visés des campagnes :

- Améliorer l'image et la perception
- Rejoindre les 35 ans et moins
- Valoriser la profession

Initiatives pour atteindre les objectifs:

- Partenariats (Trois fois par jour, Ricardo, etc)
- Formations en école culinaire
- Campagnes télé
- Capsules vidéo

**En 2019-2020, la Filière responsable de la pomme de terre du Québec :** initiative pour favoriser le développement des marchés et stimuler le virage responsable auprès de notre industrie.



# 7. Recherche et développement

## Programme de recherche du CRPTQ



Les PPTQ confient la majorité de leurs activités de recherche et de développement au CRPTQ.



Le CRPTQ est doté d'un fond récurrent d'environ 150 000 \$ par année alloué par les PPTQ et dédié au financement de l'Accélérateur, le programme de recherche du CRPTQ.



L'Accélérateur du CRPTQ cofinance des projets de recherche appliquée répondant à des priorités de recherche de la filière de la pomme de terre du Québec.



Enjeu 1	Environnement, biosécurité et agriculture durable
Orientation	Amélioration des pratiques environnementales dans le respect des principes de l'agriculture durable
Objectif 1	Environnement : réduire la pollution occasionnée par l'azote, le phosphore et les pesticides et assurer la pérennité des ressources : santé des sols, eau, air (gaz à effet de serre, compaction, réduction des engrais, eaux souterraines et de surface, etc.)
Objectif 2	Économique et social : viser la rentabilité des fermes, améliorer la qualité des produits et la santé des travailleurs
Priorités de recherche	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire et optimiser l'utilisation des pesticides : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Surveillance ou lutte intégrée aux principaux ennemis de culture de la pomme de terre (doryphores, <i>Phytophthora infestans</i>, <i>Alternaria spp.</i>, etc.)</li> <li>&gt; Gestion de la résistance aux insecticides et fongicides</li> </ul> </li> <li>2. Développer et mettre à l'essai des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Recherche d'alternatives aux néonicotinoïdes</li> <li>&gt; Stratégies incluant des biopesticides et pesticides à moindre risque</li> <li>&gt; Développer le désherbage mécanique et physique dans la culture de la pomme de terre</li> </ul> </li> <li>3. Développer des stratégies de lutte contre les maladies du sol afin d'améliorer la qualité des produits : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Surveillance et contrôle des maladies du sol (dartrose, tache argentée, gale commune)</li> <li>&gt; Compréhension des interactions entre le microbiome du sol et les pathogènes</li> </ul> </li> <li>4. Développer les alternatives aux fumigants chimiques des sols. Fertilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Assurer l'interprétation et l'exploitation des données (Big data) pour optimiser l'utilisation des fertilisants, limiter les pertes de nutriments et rencontrer les besoins de la culture</li> <li>&gt; Développer l'analyse statistique rapide et efficace des données recueillies par les instruments de mesures intégrés sur les équipements de ferme. Optimiser la fertilisation azotée et réduire les émissions de GES.</li> </ul> </li> <li>5. Santé et conservation des sols : Développer un système de production durable de la pomme de terre, incluant entre autres les rotations et les cultures de couverture, permettant de protéger les sols durant l'hiver, de favoriser la santé et la conservation des sols tout en améliorant les rendements et la qualité de la pomme de terre</li> <li>6. Gestion de l'eau d'irrigation : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation en termes de quantité et de qualité par une meilleure connaissance des besoins de la culture et des techniques d'irrigation dans le but de mettre en place des méthodes de gestion des sols et des cultures ou des outils afin de limiter les prélèvements d'eau nécessaires à l'irrigation et les pertes de nutriments</li> <li>&gt; Mesurer l'impact de la nouvelle réglementation, incluant celle sur les milieux humides et hydriques, et fournir des solutions pour le développement de sources alternatives d'approvisionnement en eau, sur une base individuelle et collective (captage, stockage, distribution).</li> </ul> </li> </ol>



# 7. Recherche et développement

## Priorités de recherche

Les priorités de recherche et les objectifs visés sont définis par les différents acteurs du secteur de la pomme de terre et sont mis à jour annuellement pour chaque appel à projets.

# 7. Recherche et développement

## Impact du programme de recherche du CRPTQ

Le programme de recherche du CRPTQ est financé à **100 %** par les PPTQ.

Le CRPTQ a investi une somme s'élevant à **1 028 657 \$**, montant ayant permis d'obtenir des contributions d'un montant de **8 894 491 \$** provenant d'organismes de financement complémentaire.

Les coûts totaux des projets totalisent **9 923 148 \$**, générant ainsi un effet de **levier de 9**.

Après cinq années d'activité du programme de recherche et, à la suite de 4 appels à projets conduits par le CRPTQ, **18 projets de recherche collaborative** sont supportés par l'Accélérateur.

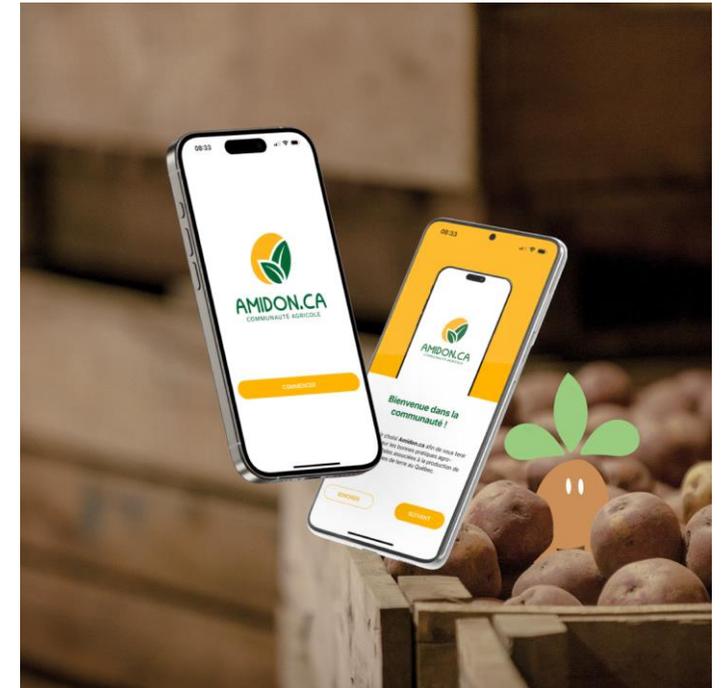
# 7. Recherche et développement

## Implication des PPTQ dans d'autres projets de recherche :

- Les PPTQ sont directement impliqués dans divers projets de recherche en cours grâce à plusieurs centres de recherche.
- Les PPTQ sont également impliqués à mettre en œuvre le Plan d'agriculture durable (PAD) du MAPAQ, composé de deux engagements auprès du MAPAQ :

*Engagement 1 : projet en partenariat avec Agrinova intitulé « Approche numérique pour stimuler l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les producteurs de pommes de terre du Québec ».*

*Engagement 2 : projet en partenariat avec le CIEL intitulé « Mise en place de vitrines de régies à moindres risques dans la culture de la pomme de terre ».*



# 8. Enjeux

- **L'amélioration de la rentabilité des entreprises** non seulement pour le CDP, mais pour dégager des marges bénéficiaires.
- **La volatilité du prix de la Table selon les récoltes nord-américaines**
- **Les défis liés aux changements climatiques** engendrent de nouvelles complexités agronomiques et financières.
- **Les normes environnementale et l'accès à l'eau** mettent en péril les activités essentielles.
- **La lourdeur administrative** représente de nouveaux coûts et investissements.
- **La pression sur la biosécurité.**
- **La cohésion entre les catégories** implique que nous devons tous travailler à écouler un seul tas de patates!
- **La rareté de la main d'œuvre spécialisée.**
- **Les investissements élevés de la R&D** en temps, en argent et en risque.



# Opportunités

- **Expertise en R&D et en développement variétal.**
- **Présence de relève.**
- **Initiatives collectives pour adoption pratiques responsables** (AMIDON, FRPTQ, CRPTQ).
- **Croissance de la demande pour la transformation.**
- **Positionnement** de la pomme de terre légume polyvalent et abordable.
- **Valorisation des résidus.**
- **Leadership de la filière** (Table).
- **Innovations technologiques** pour accroître l'efficacité.
- **Indicateurs de marché** pour assurer une mise en marché efficace et ordonnée.
- **Écoute gouvernementale** meilleur arrimage avec la réalité terrain.

# Pour la suite

Continuer à faire valoir la pertinence d'une mise en marché collective

Travailler avec rigueur pour faire évoluer notre industrie

Mise en place des actions prioritaires de la Planification stratégique



**De :** [Flis, Michelle](#)  
**À :** [Jean-Mary, Kathleen](#); [Larose, Sarah-Maude](#); "Francis Desrochers"  
**Cc :** [Dézirel Marie-Hélène \(DDSA\) \(Québec\)](#); [Forest Yvon \(DDSA\) \(Québec\)](#); [Boîte RMAAQC](#)  
**Objet :** RE: Évaluation périodique des interventions des Producteurs de pommes de terre du Québec - Questions supplémentaires sur le fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre  
**Date :** 22 avril 2024 14:44:31  
**Pièces jointes :** image001.png  
image002.png  
entente Initiale fonds promotions .pdf  
Évaluation périodique ND 9402-01, ch. 33.pdf

---

Bonjour madame Jean-Mary,

Merci pour votre retour sur l'évaluation périodique de l'Office.

Pour les questions relatives au fonds de publicité, voici les réponses :

- **Y'a-t-il un texte réglementaire qui supporte administrativement la gestion du fonds?** Oui, voir le protocole en pièces jointes. Pour la gestion du fonds, tel que décrit l'entente le comité de gestion est composé de 3 personnes de l'association des emballeurs, 3 personnes des PPTQ et un représentant des chaînes. L'administrateur du fonds est l'Association des emballeurs (il s'assure de la cueillette des fonds (0,02\$/sac vendu). Comme nous vous avons mentionné lors de l'évaluation périodique nous sommes conscients que le protocole d'entente devrait être renouvelé et mis à jour. D'ailleurs, ce protocole a fait partie des discussions lors du renouvellement de la convention table de 2022, mais les deux parties ont plutôt opté de traiter ces deux éléments de manière distincte. Nous avons prévu un comité conjoint d'ici la fin mai et le protocole est sur l'ordre du jour.
- **Pourriez-vous élaborer sur la provenance des sommes dédiées à la promotion marketing « Épatante patate »?** La promotion «Épatante Patate» est la promotion de la pomme de terre à l'état frais, donc les sommes sont prélevées à même le sac de pommes de terre fraîches vendues. Voir section «Cueillette de fonds» du protocole d'entente.
- **Comment se fait la gestion du fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre?**
  - **De qui relève-t-il ?** Du comité de gestion.
  - **Comment fonctionne la gouvernance de la gestion du fonds?** Voir section «sélection des activités du fonds» du protocole d'entente.
  - **Qui a la responsabilité de faire le prélèvement des sommes destinées au fonds?** L'Association des emballeurs.
- **Comment la reddition de compte est-elle effectuée?** Voir section «informations transmises à la filière» du protocole d'entente.
- **En cas de mésentente, comment les parties comptent-elles gérer le différend?** Le comité de gestion est composé de 3 personnes de l'association des emballeurs, 3 personnes des PPTQ et un représentant des chaînes. Les différends se règlent par vote dans le cadre des comités de gestion.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons constaté qu'une question spécifique concernant le partage d'informations de la part des transformateurs est restée sans réponse de la part de la Régie et nous voulons les relancer à ce sujet. Je vous invite à lire la lettre en pièces jointes à cet effet et de la faire suivre aux personnes concernées.

Au niveau des autres documents demandés lors de la séance (planification stratégique de l'office et filière responsable), nous les avons déposés sur la plate-forme Nextcloud.

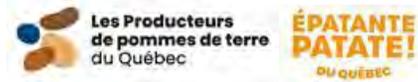
Merci et bonne journée,

**Michelle Flis, agr.**  
**Directrice générale**  
**Les Producteurs de pommes de terre du Québec**

555, boul. Roland-Therrien | Longueuil QC J4H 4E7

T 450-679-0540 poste 8795

[mflis@upa.qc.ca](mailto:mflis@upa.qc.ca)



---

**De :** Jean-Mary, Kathleen <Kathleen.Jean-Mary@rmaa.qc.ca>

**Envoyé :** 16 avril 2024 16:43

**À :** Flis, Michelle <mflis@upa.qc.ca>; Larose, Sarah-Maude <smlarose@upa.qc.ca>; 'Francis Desrochers' <francis@maxi-sol.ca>

**Cc :** Déziel Marie-Hélène (DDSA) (Québec) <Marie-Helene.Deziel@mapaq.gouv.qc.ca>; Forest Yvon (DDSA) (Québec) <Yvon.Forest@mapaq.gouv.qc.ca>; \_Boîte RMAAQC <rmaaqc@rmaa.qc.ca>

**Objet :** Évaluation périodique des interventions des Producteurs de pommes de terre du Québec - Questions supplémentaires sur le fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre

Bonjour,

Lors de la séance publique tenue dans le cadre de l'Évaluation périodique des interventions de l'Office, le 4 avril dernier, il a été mentionné que les producteurs de pommes de terre du Québec et l'Association des emballeurs de pommes de terre du Québec ont mis en place, il y a plusieurs années, un fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre. À cet effet, la Régie aimerait obtenir de plus amples informations sur ce fonds.

- Y'a-t-il un texte réglementaire qui supporte administrativement la gestion du fonds?
- Pourriez-vous élaborer sur la provenance des sommes dédiées à la promotion marketing « Épatante patate »?
- Comment se fait la gestion du fonds destiné à la publicité et à la promotion de la pomme de terre?
  - De qui relève-t-il ?
  - Comment fonctionne la gouvernance de la gestion du fonds?
  - Qui a la responsabilité de faire le prélèvement des sommes destinées au fonds?
- Comment la reddition de compte est-elle effectuée?
- En cas de mésentente, comment les parties comptent-elle gérer le différend?

Si des informations additionnelles vous sont nécessaires, n'hésitez pas à me contacter.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

**Kathleen Jean Mary**

Conseillère économique

## Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Planification et études économiques

201, boulevard Crémazie Est, 5e étage

Montréal (Québec) H2M 1L3

Téléphone : [514 873-8116](tel:5148738116), poste 5256

[kathleen.jean-mary@rmaa.qc.ca](mailto:kathleen.jean-mary@rmaa.qc.ca)

<https://services.rmaa.qc.ca/>

Avis de confidentialité

Le présent courriel, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'attention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ni le mandataire chargé de sa livraison au destinataire visé, il est prié de noter que vous ne devez ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce courriel et tout fichier qui y est joint, ni vous en servir à quelque fin que ce soit. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, merci d'en aviser l'expéditeur en répondant à celui-ci et veuillez en détruire toute copie.



[Vous devez absolument imprimer ce courriel? Pensez à le faire en mode recto-verso!](#)